

ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE

NOUVELLE SÉRIE

TOME III - FASCICULE 6

DÉCEMBRE 1967

VIA DOMITIA



LINGVISTIQUE
DIALECTOLOGIE
ONOMASTIQUE
ETHNOGRAPHIE

XII - XIII

Annales publiées par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse

SOUS LA DIRECTION DE MONSIEUR LE DOYEN
RÉDACTEUR EN CHEF : R. LUCOT

Les *Annales* publient quatre à six fascicules annuels dans les spécialités suivantes :

Littératures modernes :

LITTÉRATURES,

Sous la direction de René FROMILHAGUE (Institut de Français).
Rédaction : André LEBOS, 2, rue du Commissaire-Philippe, Toulouse.

Antiquités :

PALLAS,

Sous la direction de Robert LUCOT.
Rédaction : Jean SOUBIRAN, 80, allée de Barcelone, Toulouse.

**Linguistique, Dialectologie, Onomastique, Ethnographie du Sud de la France
et du Nord de l'Espagne :**

VIA DOMITIA,

Sous la direction de Jean SEGUY (Institut d'Etudes Méridionales).
Rédaction : Jacques ALLIÈRES, 7, boulevard Lascrosses, Toulouse. Tél. : 22.07.61

Philosophie, Psychologie, Sociologie :

HOMO,

Sous la direction de Georges BASTIDE, Correspondant de l'Institut.
Rédaction : P. DE GAUDEMAR, 6, avenue de Savoie, Toulouse - Tél. : 80.94.35.

Préhistoire :

TRAVAUX DE L'INSTITUT D'ART PRÉHISTORIQUE,

Sous la direction de Louis-René NOUGIER (Institut d'Art Préhistorique).
Rédaction : Claude BARRIÈRE, 2, avenue Montcalm, l'Union (Hte-G.).

Etudes anglaises et nord-américaines :

CALIBAN,

Sous la direction de Fernand LAGARDE (Institut d'Etudes anglaises et nord-américaines).
Rédaction : Maurice LÉVY, 14, rue Auguste-Dide, Toulouse - Tél. : 80.77.57.

Rédaction et Administration

- *Pour la rédaction, prière de s'adresser au secrétaire de Rédaction de chaque spécialité.*
- *Pour l'administration, les abonnements et la vente au numéro, prière de s'adresser à l'Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 4, rue Albert-Lautman, Toulouse, tél. : 22.34.13.*
- *Abonnement pour 1967 :*
 - France : 40 F.
 - Etranger : 50 F.
- *Prix du numéro simple :*
 - France : 12 F.
 - Etranger : 15 F.

Les abonnements partent du premier fascicule de l'année.

Prière d'en verser le montant au compte courant postal de l'Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines Toulouse : n° 2.498.45.

STRUCTURES SEMANTIQUES DES NOMS DESIGNANT EN GASCON LES CATEGORIES D'ANIMAUX D'ELEVAGE

Code formel (capitales latines)

A aujame A'aujamiòts (dimin.)
 A " , valeur péjorative
 > aujame est exclu de la structure, s'appliquant à des animaux qui ne sont pas spécialement d'élevage
 v aujame est exclu de la structure, ne s'appliquant pas à des animaux
 (pas de lettre A : aujame inconnu)

B bestiar
 C cabau
 O cort
 F mots français : volaille, basse-cour
 G dérivé de GALLINA
 H heramèi
 M mairam
 P poralha
 V dérivé de VACCA

Code sémantique (minuscules grecques)

β bétail
 α gros bétail
 π petit bétail
 γ grande quantité de...
 κ bêtes à cornes
 ζ juments et veaux
 π poules
 ρ préciput (réserve)
 χ basse-cour
 ω volaille

Les structures en écriture droite se répètent à toutes les localités en blanc de l'aire circonscrite. Les structures en écriture penchée sont ponctuelles : elles ne concernent que la localité sous laquelle elles figurent.

Le trait horizontal sépare les secteurs distincts du champ sémantique.

Les parenthèses notent la compréhension décroissante des signifiants.

La virgule sépare des synonymes absolus.

Exemples de décodage

Aire centrale du Gers A(Pω) : a u j a m e désigne l'ensemble des animaux d'élevage, au sein desquels la volaille s'appelle p o r a l h a .

Aire N-W du Gers $\frac{P\omega}{A\beta}$: le champ est divisé en deux secteurs distincts (et exclusifs) : 1. p o r a l h a "volaille" 2. a u j a m e "bétail". Les informateurs n'ont pas cité de nom global.

681N $\frac{P\omega}{B\beta}$: le champ est divisé en deux secteurs : 1. p o r a l h a "volaille" 2. bestiar "bétail". L'informateur n'a pas cité de nom global.

6740 $\frac{P\omega}{B\beta}$: même cas que 681N. a u j a m i est connu, mais s'applique à des animaux qui ne sont pas spécialement d'élevage.

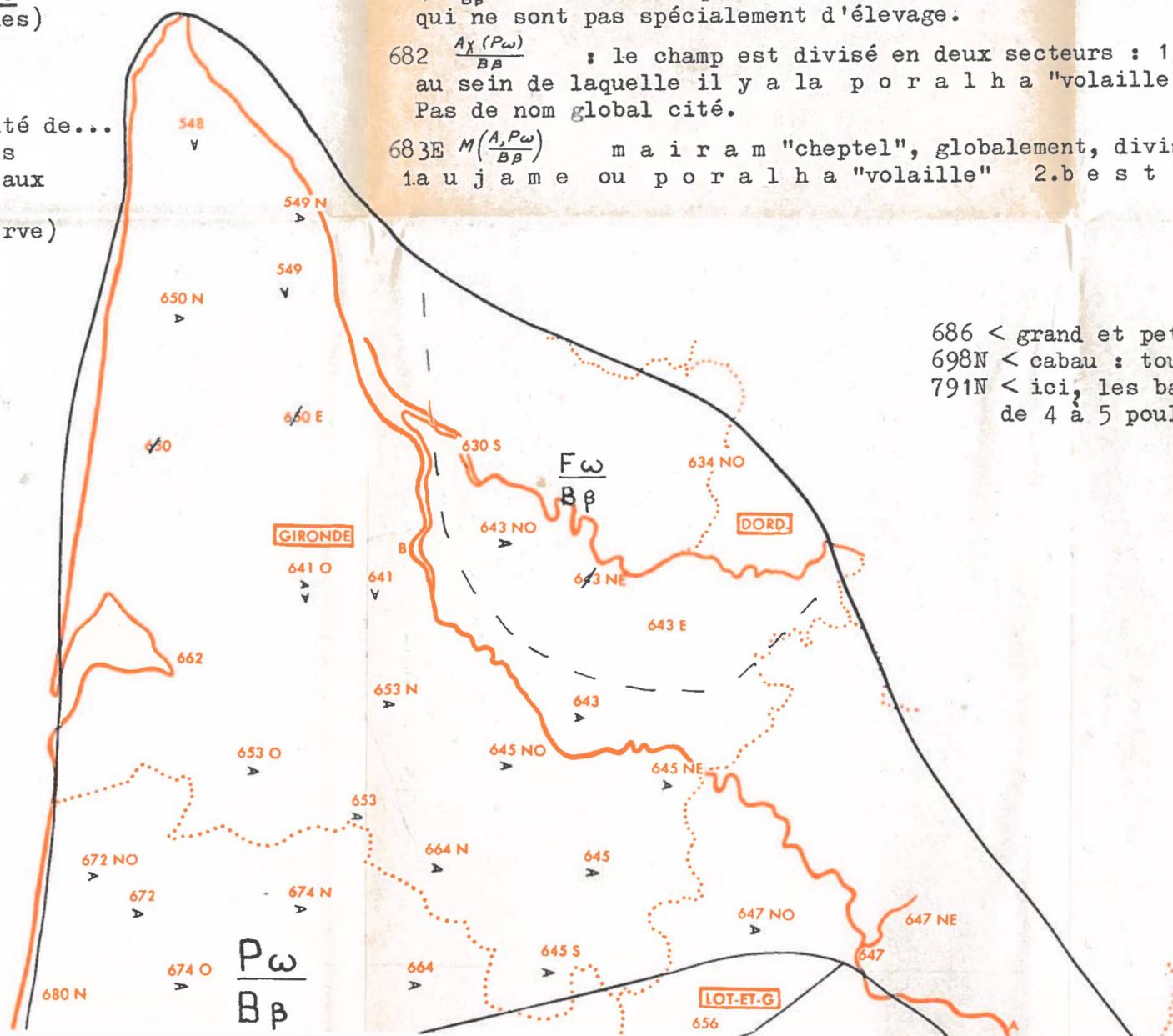
682 $\frac{A\chi(P\omega)}{B\beta}$: le champ est divisé en deux secteurs : 1. a u j a m i "basse-cour", au sein de laquelle il y a la p o r a l h a "volaille" 2. b e s t i a r "bétail". Pas de nom global cité.

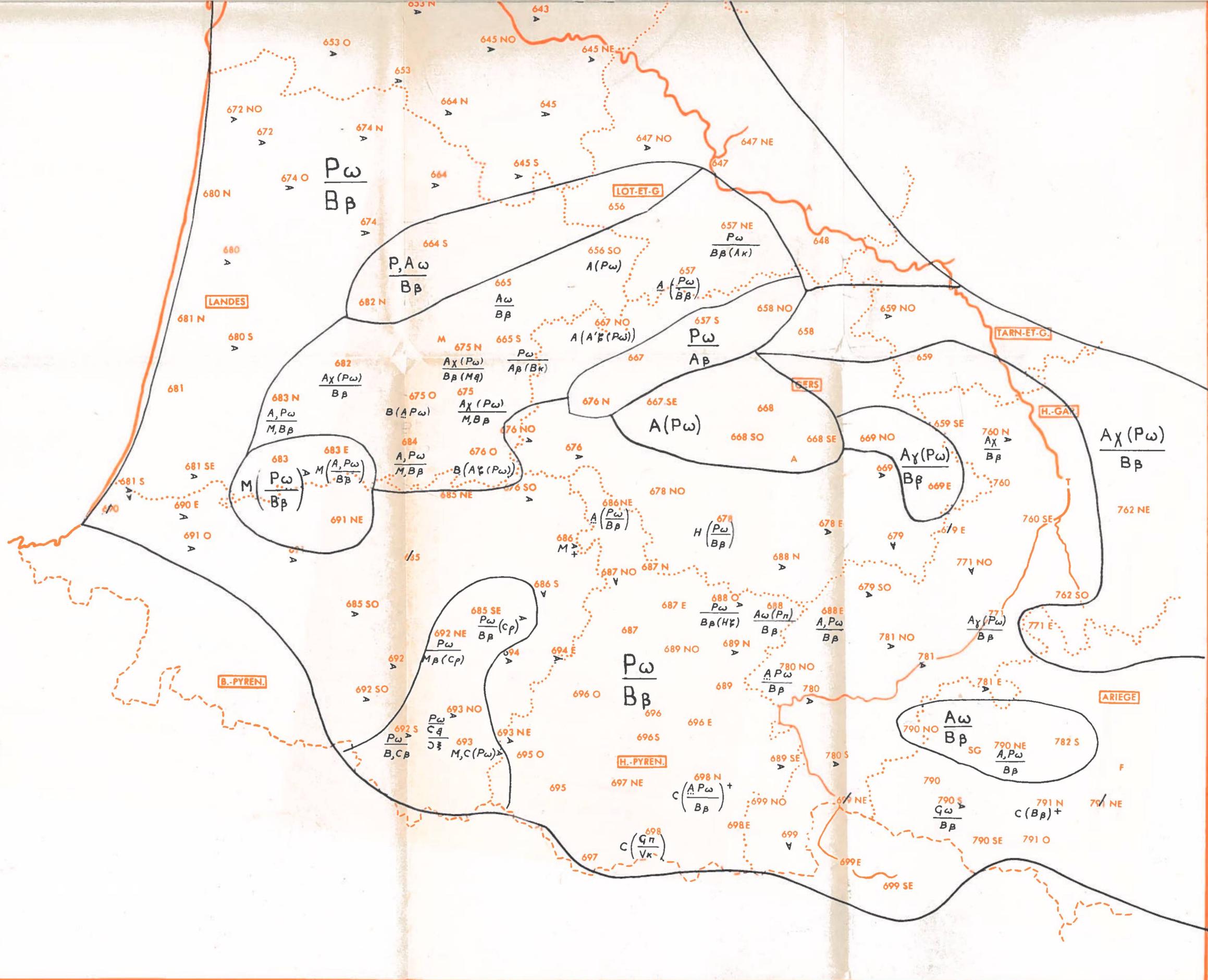
683E $M(\frac{A, P\omega}{B\beta})$ m a i r a m "cheptel", globalement, divisé en deux secteurs : 1. a u j a m e ou p o r a l h a "volaille" 2. b e s t i a r "bétail".

686 < grand et petit >.

698N < cabau : tout ce qu'on possède >.

791N < ici, les basses-cours ne comptent que de 4 à 5 poules >.





$$\frac{P_{\omega}}{B_{\beta}}$$

$$\frac{P, A_{\omega}}{B_{\beta}}$$

LOT-ET-G.

LANDES

TARN-ET-G.

SERS

H.-GAR.

B.-PYREN.

H.-PYREN.

ARIEGE

$$M \left(\frac{P_{\omega}}{B_{\beta}} \right)$$

$$B(A, P_{\omega})$$

$$A(P_{\omega})$$

$$\frac{A_{\gamma}(P_{\omega})}{B_{\beta}}$$

$$\frac{A_{\chi}(P_{\omega})}{B_{\beta}}$$

$$\frac{P_{\omega}}{B_{\beta}}(c_p)$$

$$\frac{P_{\omega}}{B_{\beta}}$$

$$\frac{A_{\omega}}{B_{\beta}}$$

$$c \left(\frac{A, P_{\omega}}{B_{\beta}} \right)^+$$

$$\frac{G_{\omega}}{B_{\beta}}$$

$$c(B_{\beta})^+$$

$$c \left(\frac{G_{\eta}}{V_{\kappa}} \right)$$

ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE

NOUVELLE SÉRIE

TOME III - FASCICULE 6

DÉCEMBRE 1967

VIA DOMITIA

XII - XIII

Toulouse 1967

Publié avec une subvention
du Conseil Général de la Haute-Garonne

ANNALES

REVUE DE L'ÉPIQUE GÉOMÉTRIQUE ET DE LA GÉOMÉTRIE ÉLÉMENTAIRE

Publiée par le Centre de Recherches Mathématiques de l'Université de Montréal

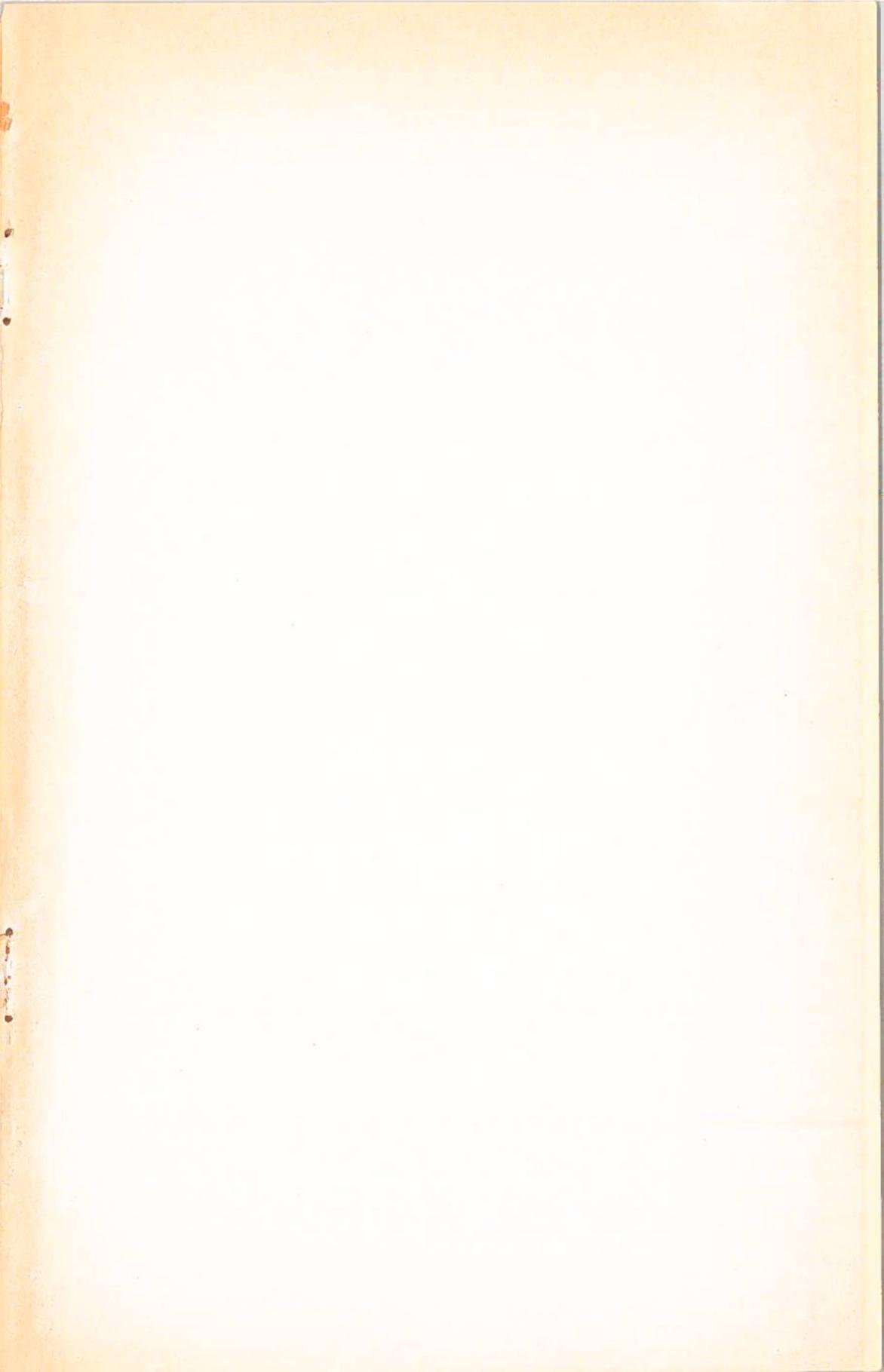
VIA DOMITIA

Le présent numéro XII-XIII de VIA DOMITIA, daté de l'année 1967, fait suite au n° XI daté de 1965. Il n'y a pas de numéro daté de 1966.

1967 - 82

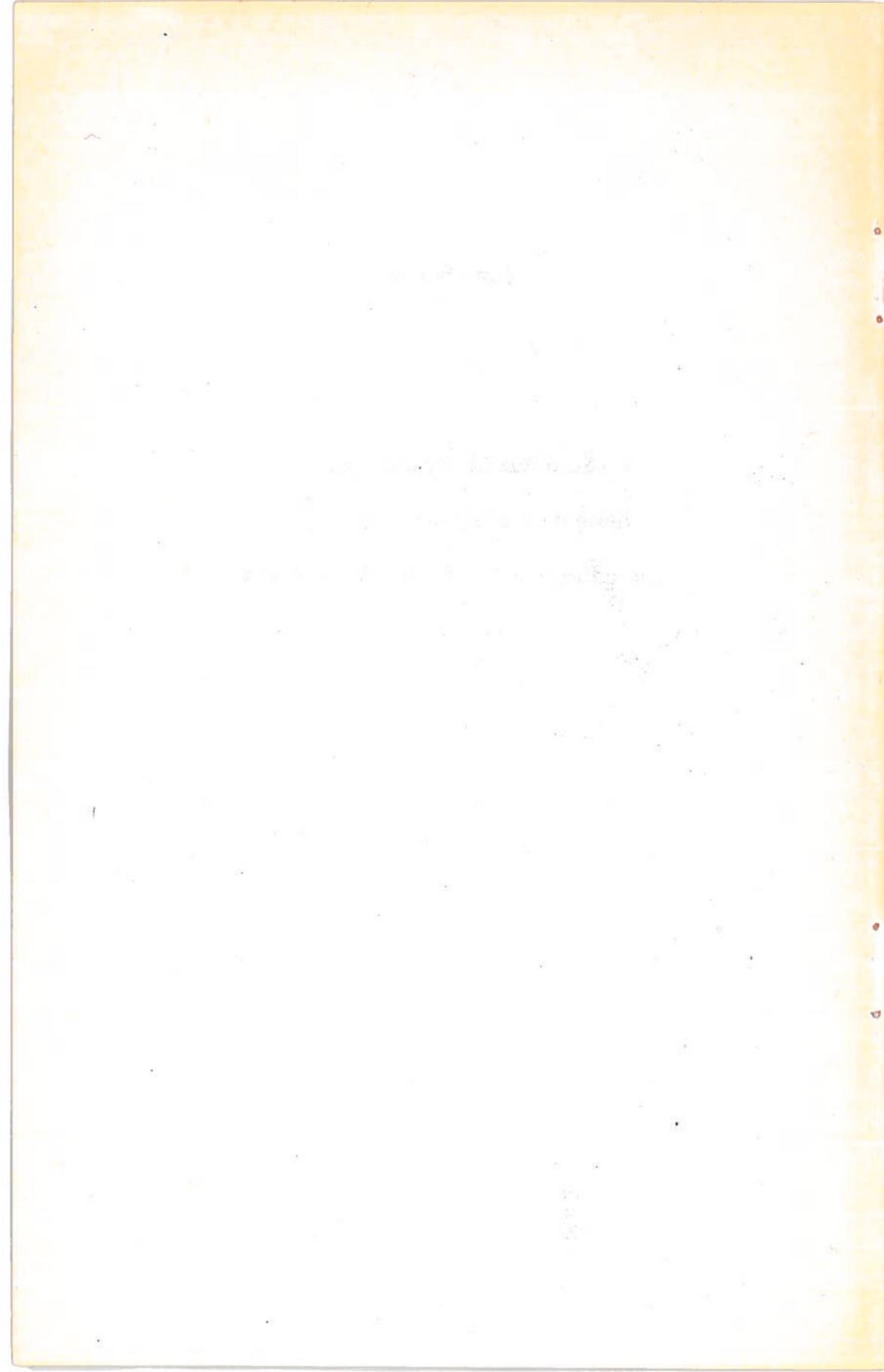
1967 - 82

Centre de Recherches Mathématiques
Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal, Québec H3T 3J7



Jean Séguy

**Structures sémantiques
des noms désignant en gascon
les catégories d'animaux d'élevage**



1.1. Le lecteur devra d'abord consulter la carte N° 1195 a v i ā m e n de l'A t l a s l i n g u i s t i q u e e t e t h n o g r a - p h i q u e d e l a G a s c o g n e (ALG ; vol.IV). Cette carte est du type "inverse", c'est-à-dire contraire au principe même des atlas linguistiques, où le signifié est donné en titre , les divers signifiants faisant l'objet de la cartographie. Dans les cartes inverses-rarement mises en œuvre-, c'est le signifiant qui est mis en titre, ici sous sa forme étymologique, et ce signifiant est lexicalement unique dans le domaine (les diverses formes qu'il prend dans la carte n'étant que des avatars phonétiques). Nous avons recours aux cartes inverses dans le cas où un lexème unique présente des valeurs sémantiques très fractionnées, ou bien une répartition géographique remarquable (b o r d e 494 ; m i l h à s 1503 ; termes oronymiques 784-802). Les continuateurs de a v i ā m e n constituent un exemple typique du premier cas. En réalité, le titre de notre étude est quelque peu trompeur, puisqu'il s'agit surtout de décrire, de localiser et d'expliquer les valeurs sémantiques qu'a prises en Gascogne le continuateur de *AVIĀMEN/-INE, collectif de AVIS en étymologie. Comme cette étrange et parfois contradictoire fragmentation sémantique ne peut être élucidée en considérant le mot en lui-même, nous essaierons de le replacer dans une structure sémantique : ici la structure sémantique des mots désignant les catégories d'animaux d'élevage.¹

1.2. Les réalisations phonétiques des continuateurs de *AVIĀMEN dans la carte 1195 n'ont aucune importance en la matière. Mais on notera que M. Ravier, enquêteur de l'ALG, s'est attaché avec un soin extrême à faire préciser les valeurs sémantiques par les informateurs. Toute l'enquête ayant été enregistrée au magnétophone, nous avons nous même extrait ces valeurs des phonogrammes, sans y apporter la moindre retouche, nous bornant à les classer dans un code sémantique dont la systématique est commode, mais ne correspond évidemment à aucune réalité ethnographique.

1.3. Par contre, la deuxième carte jointe à cette étude, et qui ne fait pas partie de l'ALG, présente les structures sémantiques objectives, telles que les montre le rassemblement des diverses données fournies par les informateurs à propos de la signification de *aujam, -amé*, à propos des noms par lesquels on désigne le bétail en général, le petit et le gros bétail, les bêtes à cornes, la volaille, etc. (voir le code sémantique en lettres grecques).

c/ Le codage que nous avons établi repose sur des binômes où la capitale latine note le signifiant et la minuscule grecque le signifié. Ces binômes représentent donc des signes au sens saussurien du mot. A la localité considérée, chaque binôme forme une unité indissoluble (en cas de synonymie, une virgule sépare les capitales latines).

1.4. Dans cette deuxième carte, la représentation habituelle des champs sémantiques au moyen de cercles s'est révélée impraticable faute de place. Il aurait fallu en effet combiner divisions en secteurs (pour la division du champ) et anneaux concentriques pour figurer les signifiants-signifiés d'extension moindre. Nous appelons "enveloppe" un signifiant-signifié emboîtant un ou plusieurs signifiants-signifiés d'extension plus restreinte : dans la carte, cette situation est clairement écrite par le jeu des parenthèses (voir les exemples de décodage). Dans l'exposé qui suit, les termes "enveloppes" sont désignés par la lettre ε.

A l'exception du point 693NO, les champs sémantiques sont au plus bipartis : le trait horizontal -qui ne signifie ici nullement "rapport" - suffit à indiquer cette partition.

1.5. Revenons à la carte 1195 a v i ā m e n, pour dégager et situer trois faits saillants :

a) la répartition sémantique "oiseau-non oiseau" (chiffres arabes ou romains inférieurs ~ supérieurs à dix). Le centre de "non oiseau" est Auch, et cette valeur semble avoir rayonné par les grandes voies Auch-Agen, Auch (Tarbes)-Pau. Le Médoc est à part.

b) la répartition "péjoratifs-non péjoratifs" (chiffres romains ~ chiffres arabes). Les non péjoratifs couvrent continûment les deux sénéchaussées de Lectoure et celle d'Auch.³

c) enfin le point sensible de ce travail. Ce sont les valeurs de a v i ā m e n marquées des chiffres romains XI "toutes les bêtes de la ferme" et surtout XII "tout le bétail, la volaille exclue" (les informateurs ayant spontanément insisté sur cette exclusion). L'aventure des mots qui subissent un retournement sémantique complet est toujours fascinante (cf. fr. r o s s e et all. R o s s ; a. fr. n i c e et ang. id. ; ar. r a b b a ḍ ḍ a 'n "chef des moutons" donnant en gascon des mots qui signifient "apprenti berger ; vairon ; petite grappe oubliée ; animal chétif".⁴)

2. Les structures (généralités).

2.1. L'enveloppe ϵ . - Du seul point de vue notionnel, les structures largement majoritaires sont d'un type simple, courant et tout naturel, dont la formule serait :

$$\epsilon \left(\frac{\omega}{\phi} \right)$$

Rappelons que ϵ équivaut à fr. "animaux d'élevage". Dans la carte, cette enveloppe n'est dégagée que s'il s'agit de "cheptel" (formes M, C, H, voire B ou A). Mais elle existe et doit être sous-entendue partout ailleurs : dans ce cas, c'est "les bêtes", mot polysémique en face de "cheptel", et dont l'extension varie suivant

les contextes et situations : animaux d'élevage
animaux sauvages / toutes les bêtes connues ou
inconnues, alors que M, C, H, (B, A) = seulement
"animaux d'élevage". Pour alléger les écritures,
le sigle qui noterait le signifiant-signifié
"les bêtes" n'a pas été figuré.

2.2. Les structures ponctuelles.- Il y a lieu
de distinguer :

a)celles qui convergent avec des structures
couvrant uniformément de grandes aires éloignées,
si bien que ces structures convergentes isolées
ont l'apparence-le plus souvent fallacieuse -
de satellites :

$\frac{A, P\omega}{B\beta}$ 790NE et 688E = aire 682N,664S,656 ;

$\frac{A\omega}{B\beta}$ 665 = 790NO + 782S ; $\frac{A\gamma(P\omega)}{B\beta}$ 771 est dé-
taché de l'aire orientale du Gers.

c/
b)les structures véritablement ponctuelles et
en quelques sorte singulières. Il ne faut pas se
dissimuler qu'elles peuvent être des faits de
parole, des manifestations d'idiolecte circon-
stantiel, l'informateur étant mis en état de dé-
tresse lexicale par la question de l'enquêteur.
C'est là la pierre d'achoppement des atlas lin-
guistiques, surtout dans les cas où l'on inter-
roge un informateur unique, lequel ne constitue
nullement un échantillon aléatoire de la commu-
nauté (il a été choisi). On remarquera néanmoins
que ces structures ponctuelles présentent des
groupements géographiques en tant que telles :
Haut-Béarn et refuges intra-pyrénéens ; H à 678
+ 6680.

3. Les structures Aε et A"non volaille"

3.1. Situation aréologique. - Si nous amalga-
mons Aε et A"non volaille", nous constatons que
cet ensemble géographique est assis sur quatre
pagi : Agenensis; Aturensis, Armaniacus, Fiden-
tiacus⁵ ; sur trois diocèses (sans compter le
point 686NE) : Aire, Auch, Condom ; sur les deux
généralités de Bordeaux et d'Auch ; sur cinq sé-
néchaussées. Le critère des divisions historiques
est donc inopérant. Essayons le critère des routes,

presque toujours complaisant. Effectivement, l'aire est comprise dans l'angle droit formé par les routes Auch-Agen et Auch-Aire; et Auch apparaît ainsi comme l'origine excentrée d'une diffusion :



Cette diffusion est contenue à l'est par le rayon toulousain (ce qui n'aurait rien de surprenant, vu le nombre et la profondeur des pous - sées de Toulouse vers le centre de la Gascogne), au nord-ouest par le rayon bordelais, et au sud par on ne sait quoi. De toute façon, la gravité économique d'Auch paraît avoir pesé.

La carte auxiliaire Pays (il s'agit de pays naturels) montre que sur 14 localités de l'aire, la moitié sont situées en Armagnac, et la carte Vigne que 8 localités sont dans la zone forte correspondant à ce même Armagnac (25 à 50% des terres labourables plantées en vignes : la plus forte proportion en Gascogne après le Bordelais). On reviendra sur ce dernier critère.

3.2. La bande $\frac{P_w}{A_p}$ (du reste incluse dans l'amalgamé précédent). - Le substratum historique et physique est hétéroclite : trois pagi (Armeniacus, Agennensis, Aturensis), trois sénéchaussées (Lectoure W, Condom, Mont-de-Marsan), trois diocèses (Auch, Condom, Aire) ; les limites de fiefs sont comme d'habitude dénuées d'intérêt ; les routes sont perpendiculaires à la bande, ainsi que les cours d'eau ; pour les sols : 667 et 676N sont sur sables fauves, deux autres points sur mollasses et boubènes. Les facteurs économiques ne signifient pas, excepté Vigne : ces quatre localités sont en Armagnac, et les grands marchés d'eau-de-vie se trouvent dans la bande en question : Nogaro, Eauze et Condom.

Il n'y a aucune relation directe, bien sûr, entre le fait d'être vigneron et celui d'avoir fait subir à a v i ā m e n une évolution sémantique aberrante. Mais la dominante viticole

est le ciment d'une communauté qui se démarque de l'environnement par un certain nombre de traits linguistiques mineurs, incapables de gêner la communication (et c'est en cela même que consiste le fait dialectal). Il se trouve que le phénomène sémantique ici envisagé est l'une de ces marques.

Quant à la structure $\frac{P\omega}{A\phi}$, elle n'est linguistiquement explicable que par un recours à la diachronie.

4.1. Reconstruction d'une chaîne diachronique de structures contenant A.

Cette reconstruction est hypothétique, mais s'appuie sur quatre certitudes.

4.2. Certitude étymologique : *AVIĀMEN est primitivement "oiseau". L'inverse "bétail" primitif > "oiseau" serait délirant.

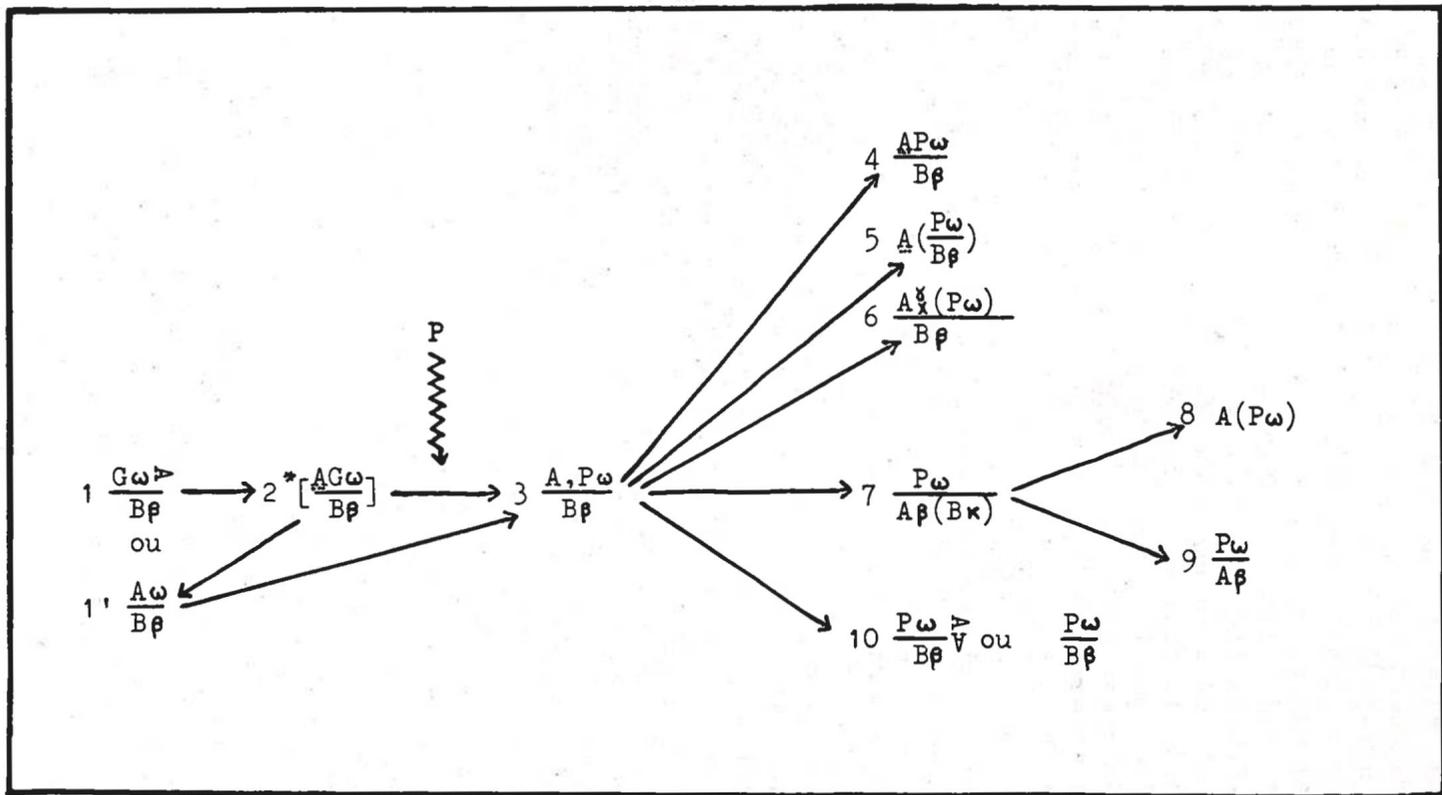
4.3. Certitude sémiologique. a) *AVIĀMEN était arbitraire dès la période du roman commun, puisqu'il n'y avait plus aucun rapport perceptible entre *AUCELLU [auçèllu] et *AVIĀMEN [avyame] : ni motivation primaire bien sûr, ni non plus motivation secondaire en structure lexicale (famille de mots) : il n'y avait donc aucune raison pour qu' *AVIĀMEN désignât des oiseaux plutôt qu'autre chose. b) Au contraire le collectif *PULLALIA a toujours été motivé par rapport au simple PULLA : il n'a jamais pu par conséquent désigner des quadrupèdes.

4.4. Certitudes tirées de l'onomasiologie historique. - C'est à Gilliéron⁶ que revient le mérite, bien longtemps avant qu'on ne s'occupât sérieusement des systèmes par lesquels le langage est exploité en vue de stimuler la consommation⁷, d'avoir mis en lumière l'éviction du nom non marqué d'un animal de boucherie par celui de la bête jeune, plus tendre, plus délicate et donc plus marchande⁸. Le cas le plus connu et le plus sûr est celui de GALLĪNA "poule" refoulé à la périphérie du domaine gallo-roman par PULLA "poulette"⁹.

Les collectifs de GALLĪNA (encore attestés à Aragnouet 698 [garyétaḁo] et à Bethmale 790S [garyaḁo]) ont suivi le sort du simple : partout s'est installé *PULLALIA, et le mot a connu un tel succès qu'il passe çà et là à désigner l'animal individuel (notamment en francoprovençal : v.P.Gardette ALL 334). En Gascogne, il est partout, ou bien peu s'en faut, et partout il présente le traitement gascon -LL- > r [puraḁo], même dans les aires où le gallicisme [puḁo] a récemment évincé le gascon [puro] (Gers, Lot-et-Garonne, Gironde, Landes, Basses-Pyrénées en partie)¹⁰.

4.5. Certitudes fondées sur les lois générales du polymorphisme. - Le polymorphisme linguistique -qui est pour le sujet parlant la faculté de choisir ad libitum entre plusieurs formes équivalentes données en langue- est un état transitoire. Tôt ou tard, il se produit une sorte de précipité : tel doublet disparaît purement et simplement, tel autre est réemployé dans une affectation nouvelle ; ou bien l'élimination est utilisée par la dynamique dialectale qui en enrichit sa mosaïque (phase 1 : les formes a, b, c sont en polymorphisme dans l'ensemble du domaine ; phase 2 : a reste seul dans une partie du domaine, b dans une autre, etc.)¹¹ Il paraît maintenant certain que, sauf exceptions, ce précipité se distribue selon une détermination purement aléatoire¹². C'est ainsi que des synonymes disparaissent ou changent de sens¹³ ; que les verbes moyens, c'est-à-dire entre actif et passif, ont longtemps pris ad libitum l'auxiliaire "être" ou l'auxiliaire "avoir", puis, du moins dans le domaine gallo-roman, se sont fixés à l'un ou à l'autre suivant une répartition stochastique¹⁴.

4.6. Les maillons de la chaîne, numérotés 1, 2...10, sont tous attestés dans la carte (à l'exception de 2) : ce sont les structures ponctuelles ou étendues que nous essayons de ranger en ordre génétique. Pour certaines structures ponctuelles, le numéro des localités est rappelé dans les annotations.



Annotations au tableau ci-dessus

1. 790S. - 1' : au cas où *AVIĀMEN serait arrivé en Aquitaine avec le sens ω . 782S, 790NO.
3. (682N, 664S, 656) 790NE
4. 780NO
5. 686NE, 657.
6. Est du Gers, Haute-Garonne languedocienne.
- 6 et 7. Etant arbitraire, A peut aussi bien envelopper β que ω .
7. 665S.
8. $A\beta$ enveloppant le demi-champ "quadrupèdes" devient enveloppe générale. Cf. les cas où B devient enveloppe : $B(\underline{A}P\omega)$ 6750, $B(A\beta(P\omega))$ 6760.
9. $A\beta$ enveloppant le demi-champ "quadrupèdes" élimine B restreint à κ , lequel est relativement rare.
10. Les structures où A est totalement absent sont équivoques : A ou bien a été éliminé, ou bien n'a jamais été connu.

Dans les structures où "cheptel" \neq A, A se place en $\omega : M(\frac{A, P\omega}{B})$ 683E, ou disparaît(?) :

$H(\frac{P\omega}{B\beta})$ 678.

4.7. Commentaire.

La donnée directrice est l'antériorité du dérivé collectif de GALLĪNA par rapport à *PULLALIA (v. 4.4). Nous plaçons donc à l'origine la structure 1 $\frac{G\omega}{B\beta}$, conservée au célèbre réduit de Bethmale (c'est le seul recoin du domaine occitan où persiste encore aujourd'hui la sifflante interdentale sourde issue de palatale + e, i, y). Nous plaçons aussi bien à l'origine la structure 1' $\frac{A\omega}{B\beta}$, au cas où *AVIĀMEN serait arrivé en Aquitaine déjà fixé au sens de "volaille". Puis on pose un maillon reconstruit 2* $[\frac{AG\omega}{B\beta}]$, dans lequel *AVIĀMEN aurait une valeur péjorative "vilain oiseau" pouvant s'appliquer facultativement au signifié ω , et nous ne négligeons pas que 2 ait pu être à l'origine de 1', A ayant alors perdu sa valeur péjorative et ayant alors éliminé G par surcharge synonymique. Mais c'est au stade 2 ou 1' que se produit l'événement perturbateur : l'apparition de *PULLALIA, dont l'impact va déterminer structurellement, c'est-à-dire par cause de la solidarité des éléments, l'évolution et la divergence du système. Au stade 3 $\frac{A,P\omega}{B\beta}$, A est en synonymie absolue avec P. La loi de décantation polymorphique (4.5) est responsable de la suite, ou plutôt des suites. En 4 $\frac{AP\omega}{B\beta}$, A est remployé en valeur péjorative (par surévolution si l'on veut) ; de même en 5 $A(\frac{P\omega}{B\beta})$, mais alors comme enveloppe de tout le champ. N'oublions pas que A est parfaitement arbitraire (4.3), et remarquons au passage que 5 n'est pas engendré par 4, ni 6 par 5, etc. : 4, 5, 6, 7 et 10 procèdent directement de 3. En 6 $\frac{A\lambda(P\omega)}{B\beta}$, A reste plus fidèle à son sens étymologique, et n'enveloppe que $P\omega$; mais en 7 $\frac{P\omega}{A\beta(B\kappa)}$, c'est le contraire :

toujours à cause de son caractère arbitraire, A est remployé comme enveloppe de B, et c'est cette structure 7 qui engendre par allégement 8 A(P ω) : en d'autres termes, A, qui en 7 enveloppait le demi-champ "quadrupèdes", devient en 8 enveloppe générale : confronter avec les démarches inverses B(A β P ω)6750, B(A β (P ω))6760, où c'est B et non A qui prend la fonction d'enveloppe générale. De même 7 $\frac{P\omega}{A\beta(B\kappa)}$ engendre 9 $\frac{P\omega}{A\beta}$: A β enveloppant en 7 le demi-champ "quadrupèdes" élimine B restreint à "bêtes à cornes", notion qui se trouve assez rarement en situation. Enfin on a en 10 les structures $\frac{P\omega}{B\beta}$ ou $\frac{P\omega}{B\beta}$ d'où A est absent. Mais ces dernières structures sont équivoques : ou bien A a été éliminé par surcharge synonymique dans la structure 3, ou bien *AVIĀMEN n'a jamais été annexé aux structures des animaux d'élevage (éventualité la plus probable pour $\frac{P\omega}{B\beta}$), ou bien même n'est jamais parvenu jusqu'à la localité en question.

4.8. On ne peut concevoir que cette chaîne puisse se dérouler totalement en sens inverse. Mais on peut très bien imaginer des surévolutions du type 10 $\frac{P\omega}{B\beta}$ \longrightarrow 4 $\frac{AP\omega}{B\beta}$ (au concret, si un informateur déclarait : "Mon père appelait auj \dot{a} mé les corbeaux, les pies ; mais moi, des fois, j'appelle la pouraille comme ça, tellement ça coûte à nourrir"). Et aussi bien 4 $\frac{AP\omega}{B\beta}$ \longrightarrow 3 $\frac{A,P\omega}{B\beta}$

(au concret : "Les vieux disaient auj \dot{a} mé au lieu de pur \dot{a} lo quand ils étaient en colère ; mais moi une fois je dis l'un, une fois je dis l'autre ; tout ça c'est pareil").

5.1. Conclusion. - Il n'y en a pas, cette opération consistant, en principe, à généraliser. En effet, on conçoit que la démarche que nous avons tentée puisse s'appliquer à d'autres cas. Mais pour le moment, nous ne voyons pas auxquels.¹⁵

Notes

1. Dans *La Linguistique* n° 1 (1965) p.31-54, M.Mounin a publié une excellente étude intitulée "Un champ sémantique : la dénomination des animaux domestiques ". Mais nous n'examinons pas les faits des mêmes points de vue.
3. Nous reprendrons plus loin l'analyse détaillée de cette situation aréologique.
4. Nous nous proposons de publier une monographie sur le sort qu'a connu en Gascogne cet emprunt à l'hispano-arabe.
5. On utilisera les cartes auxiliaires qui figurent en portefeuille dans le volume II de l'ALG.
6. Gilliéron et Roques "Etudes de géographie linguistique"(1914), p.125. - Dauzat "Essais de géographie linguistique"(1921) p.2.
7. M.Galliot "Essai sur la langue de la réclame contemporaine"(1955). - R.Barthes "Système de la mode"(1967).
8. Un certain nombre de cas sont rappelés ou envisagés, principalement celui de *oc.t e s s o n*, dans notre article in "Etymologica W.von Wartburg" p.105, auquel nous renvoyons pour le détail. - V.aussi FEW 17, 339.
9. Etant en fait appliqués à des animaux d'âge variable, ces noms perdent assez vite leur information marchande, ce qui entraîne une surenchère perpétuelle : *p o u l e*, vite neutralisé, a exigé *p o u l e t t e* (dans les menus des beaux restaurants, il est même question de "pous-sins rôtis", et l'on vous sert des poussins de race géante) ; *p i g e o n n e a u* est préféré à *p i g e o n*, diminutif démonétisé, etc.
10. Même dans les aires gasconnes où "poule" se dit encore normalement *garja*, le collectif, sauf à 698 et 790S, est *purajo*. On voit que la motivation entre l'unitaire et le collectif est très lâche en ce qui concerne "poule". Cela s'explique

par le fait que *PULLALIA n'est plus notionnellement le collectif de "poule" : sa compréhension englobe la gent ailée de la basse-cour (v. ALG IV, 1411).

11. V. notre étude "Les cartes auxiliaires de l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne : essai d'aréologie méthodique " (Via Domitia III(1956)p.58 ss.)

12. On confond facilement la détermination aléatoire (ou surdétermination), qui relève de la probabilité, avec l'indétermination : mais pour nous cette dernière notion est métaphysique, donc vaine.

13. V. notamment le magnifique travail de J.Renson "Les dénominations du visage en français et dans les autres langues romanes"(1962).

14. C'est perdre son temps, et c'est le faire perdre aux autres, que de chercher à expliquer ces répartitions par les contenus a c t u e l s des verbes en question.

15. Le présent travail a fait l'objet d'une communication au colloque consacré à quelques problèmes de la sémantique qu'a organisé la Société d'études psychologiques de Toulouse le 15 mai 1965. Il aurait dû être publié à la suite d'autres communications dans L a n g u e d o c - P s y c h o l o g i e 1966, 2-3 (Revue de la Société de psychologie Midi-Pyrénées).

1870
The first of the year
was a very dry one
and the crops were
very poor.

The second of the year
was a very wet one
and the crops were
very good.

The third of the year
was a very dry one
and the crops were
very poor.

The fourth of the year
was a very wet one
and the crops were
very good.

The fifth of the year
was a very dry one
and the crops were
very poor.

The sixth of the year
was a very wet one
and the crops were
very good.

The seventh of the year
was a very dry one
and the crops were
very poor.

The eighth of the year
was a very wet one
and the crops were
very good.

The ninth of the year
was a very dry one
and the crops were
very poor.

The tenth of the year
was a very wet one
and the crops were
very good.

The eleventh of the year
was a very dry one
and the crops were
very poor.

The twelfth of the year
was a very wet one
and the crops were
very good.

Jacques Allières

Le subjonctif en *-i-* du gascon occidental
et du catalan oriental



Certains travaux consacrés à la dialectologie occitane, et plus particulièrement gasconne, tels la monumentale *Grammaire istorique des parlars provençaux modernes* de J. Ronjat et différentes monographies, ont depuis longtemps signalé l'existence, dans les Landes et dans certaines contrées béarnaises, d'une flexion de subjonctif caractérisée par la voyelle désinentielle *-i-* et commune à toutes les conjugaisons : *que canti, -is, -i, -im, -it, -in* et comme *que veni, -is, -i, -im, -it, -in* (de *vèner*, «vendre») - ce sont des Subjonctifs Présents (SP) forts. Généralement, ce type de flexion s'étend d'ailleurs au Subj. Imparfait (SIMP) : *que cantèssi, -is, -i, -im, -it, -in, que venossi, -is, -i, etc.* Ainsi, dans sa *Grammaire gasconne et française* de 1734, qui prend pour base le parler de Dax (Landes), de Grateloup donne exclusivement ce genre de paradigmes pour le SP, tandis que J. Bouzet, dans son *Manuel de grammaire béarnaise*, au § 77 de l'édition spéciale pour les écoles, indique : «Dans toute la région O. du Béarn (Orthez, Salies, Bayonne), le subj. est en *-i* atone : *que beni, benis, beni, bénim, bénits, benin*, et ces terminaisons se sont étendues aux 3 groupes : *que canti, que cantis* etc., *que parti, que partis* etc». Aujourd'hui, la très riche et très complète documentation morphologique relevée au magnétophone dans les 155 localités de l'ALC permet de cerner avec précision l'aire couverte par ces subjonctifs et de définir du mieux possible la place qu'ils occupent dans l'ensemble de la morphologie verbale gasconne. La carte 1 donne une image suffisamment fidèle de leur aréologie.

Comme les SP forts (rhizotoniques) que nous venons d'énoncer sont contraires à l'accentuation latine, que respectent toutes les autres langues romanes (CANTET CANTEMUS > avec quelques modifications morphologiques fr. *chante*, *chantions* -, occitan *cante*, *cantem*, catalan *canti cantem*, esp. *cante cantemos*, port. *id^o*, it. *canti cantiamo*, roumain *cînt cîntăm*, où 4-5 faibles s'opposent à 1-2-3-6 forts), la *carte 2*, qui illustre les types de SP que connaît le gascon pour le verbe *cantar*, indique la répartition géographique des divers types accentuels, répartition valable pour toutes les classes verbales : la majeure partie du gascon connaît un paradigme fort, ou entièrement rhizotonique. Outre la pointe du Médoc et certaines localités marginales du Bordelais et du Toulousain, seules les Hautes-Pyrénées, le tiers oriental des Basses-Pyrénées, la portion montagne de la Haute-Garonne et la plupart des points ariégeois connaissent des SP faibles conformes au modèle latin. On signalera en outre 3 localités du Bordelais, Beychac (643-NO), Grézillac (643-NE) et Blasimon (643-E) où SP et Indicatif Présent (IP), absolument identiques, offrent une curieuse accentuation mixte où 4 est fort et 5 faible : *kãnti -əs -ə -əm kãntəs kãntən*.

Le paradigme de l'IP étant précisément celui dont la constitution est la plus proche de celle du SP, une confrontation de leurs aréologies respectives s'impose à qui veut se faire une idée de la conjugaison gasconne. La *carte 3* est consacrée à la répartition des IP forts, faibles et mixtes de *cantar* : le paradigme reste fidèle au modèle latin faible (CANTAT CANTAMUS) sur une aire considérable qui couvre tous les départements pyrénéens et la moitié orientale du Gers (Sarric, pt. 688, au centre du département, hésite entre flexion faible et flexion forte), longe la Garonne jusqu'aux 3 localités bordelaises (mixtes) déjà citées, et englobe 3 points médocains. Dans le reste du domaine, l'IP est, à l'instar du SP, entièrement fort.

L'opposition entre ces deux temps, dont la marque en latin ressortissait surtout au vocalisme, se trouve donc sauvegardée en domaine gascon soit par le biais d'oppositions vocaliques comme en latin - là où le vocalisme occitan classique est resté intact-, soit par une distribution différente de l'accent selon qu'il s'agit du paradigme de l'IP ou de celui du SP, soit enfin par une combinaison des deux procédés. Ainsi, la localité de Rieumes (Haute-Garonne, pt. 771-NO), dont le parler est particulièrement familier à l'auteur de cet article, fléchit l'IP sur le modèle : *kãnti -os -o kãntən -əts kãntoñ*, tandis que le SP s'y conjugue *ke kãnti -es -e -en -ets -en*. Lorsque les deux temps sont rhizotoniques, l'opposition des timbres suffit encore à les distinguer : ainsi, dans la moitié occidentale du Gers, des localités telles que Biran (668-SO) ou Larressingle (657-S) op-

posent un SP *ke kanti* (ou *-ei*) *-es -e -em -ets -en* à un IP *kanti -os -o -om -ots -on*.

Mais voici qu'à l'O de la limite qui sépare le Gers des Landes apparaît un nouveau genre d'opposition. Le système des voyelles finales atones, que l'on décrira ici en se fondant sur la communication présentée par notre maître J. Séguy au Congrès de Linguistique romane de Strasbourg (*Essai de cartographie phonologique appliquée à l'Atlas Linguistique de la Gascogne*, in *Actes du Xe Congrès*, III, pp. 1029-1050, Paris, Klincksieck, 1965), système qui jusqu'ici comportait deux voyelles d'aperture moyenne, *e* et *o*, n'en comprend plus qu'une de timbre neutre *a* (carte 4) ; la série d'aperture minima, qui comprend en Gascogne orientale les voyelles *i*, *u* et *u*, se réduit plus à l'O soit au couple *i -u*, comme dans le NO des Basses-Pyrénées et le SO des Landes, soit au timbre unique *i*, comme dans le reste des Landes, l'O du Lot-et-Garonne et la Gironde gasconne, à l'exception de la pointe du Médoc où reparaît un système plus complexe.

Si l'on envisage maintenant la flexion verbale, on constate, partout où règne en finale atone le timbre unique *a*, pour les voyelles d'aperture moyenne, la présence d'un SP en *-i- :kə kanti -is -i -im -it -in*, qui s'oppose à l'IP *kanti -əs -ə -əm -ət -ən*. Au Médoc, tandis que les points 641 (Pessac) et 641-0 (St-Jean-d'Illac) neutralisent toutefois l'opposition au profit du paradigme précité d'IP, une formule particulière apparaît aux pts 650 (Lacanau) et 650-E (Castelnau-Médoc) : là, l'opposition est sauvegardée à la 3e pers. du sing., qui au SP prend la désinence *-i* comme la 1e pers. Plus au N, Hourtin (650-N) oppose - donc aux seules personnes 4 et 5 - un SP fort à un IP faible. La pointe du Médoc, où IP et SP sont faibles et où l'opposition *e ~ o* est plus ou moins bien sauvegardée en finale atone, tend à affecter une surmarque yod (*y*) aux pers. 4 et 5 : *kantyé̃m*, *-yé̃t*. On a déjà cité plus haut le cas des trois points du Bordelais à accentuation mixte ; ajoutons ici qu'ils se trouvent inclus dans l'aire phonologique «occidentale».

Peut-être devrait-on essayer, après cette rapide description de la situation dialectale actuelle, de rechercher dans les documents anciens la trace des processus qui ont présidé à sa naissance.

Un choix des documents gascons les plus vénérables fut publié en 1881 par Achille Luchaire sous le titre *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon d'après des documents antérieurs au XIVe siècle*. En 1910, Georges Millardet faisait paraître, comme thèse complémentaire, un *Recueil de textes des anciens dialectes landais*, comprenant des documents échelonnés entre la 2e moitié

du XIII^e siècle et le XVI^e, provenant tous d'une zone qui se trouve aujourd'hui intégralement englobée dans l'aire de nos SP en *-i-* ; la carte 5 permettra de mieux localiser les documents contenus dans ces deux recueils.

Tandis que les premiers ne livrent pour notre zone aucune forme en *-i-* contre dix construites avec une caractéristique *yod* (dont *dónia*, *éntrie*, *págie*, *págien*, *úzian* pour la classe 1), les seconds, dont certains sont bien plus récents, évoquent une image quelque peu différente : à côté des flexions à *yod*, du type *cántii -ias/-ies -ia/-ie* etc., propres à toutes les classes, et qui se trouvent très largement représentées concurremment avec les types, plus fréquents, à désinence vocalique, d'origine phonétique ou analogique, voici qu'apparaissent et se multiplient à toutes les classes les SP en *-i-* (non attestés aux pers. 4 et 5 en raison de la rareté de ces dernières dans des documents de cette nature). Ce sondage suggérerait-il que l'on doive rechercher l'origine de ces subjonctifs, aujourd'hui si massivement répandus, dans une évolution phonétique des SP à *yod* ? Ronjat signale dans sa *Grammaire* une tendance landaise et béarnaise à réduire à *-i-* final atone certaines terminaisons en *-ia* (*Gram.* § 120). Il est malaisé d'avoir des précisions sur ce point de phonétique dialectale, car l'*ALG* est malheureusement pauvre en substantifs terminés par *-ya* atone ; toutefois, deux cartes peuvent fournir quelques indications intéressantes : «La lente» (vol. I, c. 62) offre plusieurs types lexicaux, parmi lesquels nous ne retiendrons que ceux qui se terminent en *-ni* (*lèni* et ses variantes) et en *-ntyó/-ndyo/-nyo/-no* (*lèntyó*, *-dyó*, *lèno* etc.), qui remontent, partiellement au moins, à un même étymon (carte 6) ; quelle qu'ait été la forme exacte de celui-ci (*LENDINA, attesté dans des gloses, pour *LENDINE donné par Marcellus Empiricus, lat. class. LENS, LENDIS ?), ce ne saurait être un hasard si, dans le S du Gers et autour de la frontière qui sépare les Basses-Pyrénées et les Hautes-Pyrénées, des formes occidentales en *-i* voisinent avec des formes orientales en *-yo*. L'isoglosse correspondante épouse à peu près celle des SP en *-i-*, qui court à quelques kilomètres à l'O de la première, parallèlement à elle. La carte «Tache de rousseur» (IV-1252) donne aussi quelques points de repère (carte 6) : les 3 formes en *-tyó* sont bien à l'E de la limite en question, tandis que 5 localités ainsi qu'une petite aire côtière fournissent, à l'O de l'isoglosse, des types en *-ti* ou *-di* (toute considération étymologique étant ici exclue). Il suffirait donc qu'au Moyen Age, dans la zone susdite, se soient mis à proliférer les SP à marque *yod* pour que notre subjonctif en *-i-* leur succède en vertu d'un processus phonétique régulier. Ces SP en *-y-* sont du reste bien attestés aujourd'hui en gascon, en particulier dans la portion des Basses-Pyrénées située à l'E de l'aire des SP en *-i-*, l'O des Hautes-

Pyénées et certaines zones polymorphiques du Gers : la carte 7 indique leur répartition pour 4 des 8 verbes-types (flexion relevée intégralement) : «chanter», «vendre» et «bâti» (-y- non étymologique), «dormir» (-y- étymologique). La distribution et la fréquence de tels SP sont ainsi liées à l'origine du verbe, compte tenu de l'aptitude plus ou moins grande de la consonne finale du thème à absorber éventuellement le *yod* ; mais ils apparaissent aujourd'hui encore comme fruits de l'analogie en des cas où l'évolution phonétique normale ne les justifie pas : le type *cântie, -ies, -ie* etc. est toujours bien vivant, çà et là, souvent en polymorphisme, dans les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées et le S de la Haute-Garonne.

A la lecture des lignes qui précèdent, le romaniste n'a pu manquer d'être frappé par la ressemblance de la situation décrite et celle du catalan oriental. Or, si la documentation rassemblée en Gascogne a permis une description détaillée des faits dialectaux, la Catalogne possède depuis trente ans une collection plus riche encore de renseignements sur la morphologie verbale dialectale. C'est le travail paru à partir de 1929 dans les *Publicacions de l'Oficina romànica* sous le titre *La flexió verbal en els dialectes catalans*. Recueillis sur place (méthode directe, évidemment) dans 149 localités par Mossén Antoni M^a Alcover, les paradigmes furent inventoriés et présentés en transcription phonétique sous forme de listes classées par les soins de Francesc de B. Moll. Cette publication contient la flexion intégrale de 68 verbes (sur 74 relevés, car elle est restée inachevée), ce qui constitue un trésor morphologique exceptionnellement riche. Essayons d'étudier les faits catalans.

On sait que le catalan littéraire possède lui aussi un subjonctif en *-i-* ; c'est un SP faible, qui ne s'oppose nettement à l'IP, dans les verbes de la classe 1, qu'aux 3 pers. du sing. et à la 6e : *que canti -is -i cantem -eu cantin*, en face de l'IP *canto (/cant/canti/cante) -es -a cantem -eu canten*. Comme en gascon occidental, ces désinences de SP en *-i-* sont communes à toutes les classes de verbes.

En dressant, à partir des documents en question, la carte de la 2e pers. du sg. du SP de *cantar* : *que cantis* (carte 8), on constate une intéressante tripartition : à l'E, massive, l'aire du *cantis* littéraire englobe tout le Roussillon et toute la Catalogne orientale en s'effilant vers le S jusqu'à proximité du delta de l'Ebre, annexant aussi les Baléares où coexistent avec *cantis* les vestiges épars

de deux autres types, *kantās* et *kantigās*. A l'opposé de cette zone orientale, une aire occidentale très étirée joignant la frontière pyrénéenne au valencien conserve le type *kantes*, apparemment hérité du latin de façon plus ou moins régulière. Entre ces deux grandes aires vient s'insérer une curieuse frange très étroite et sinueuse, qui va de l'Andorre jusqu'au S du delta de l'Ebre ; là, le vocalisme désinentiel du SP de *cantar* est un *o* : *kantos*.

Pour rechercher maintenant, à l'instar de ce que l'on a fait en domaine gascon, s'il existe quelque relation géographique entre le vocalisme final atone des parlers catalans et la répartition des divers types de SP, il suffira de confronter à la précédente aréologie celle que l'on a pu dessiner d'après la carte *duta* (participe passé fém. sing. de *dur* «conduire») et celle de l'IF *córrer* «courir», dressée d'après les mêmes documents. La situation offre bien des analogies avec les faits gascons : l'opposition *a* ~ *e* en finale atone s'est ici aussi neutralisée au profit d'une voyelle de timbre neutre *ə* à l'E de deux isoglosses dont les tracés respectifs sont du reste un peu différents ; mais l'aire des SP en *-i-* est presque superposable à celle où le *-a* (DUCTA) passe à *ə*, à ceci près que la 1^e s'étend davantage à l'O et pousse même un prolongement hardi (deux points d'ailleurs polymorphes) à travers les SP en *-o-* et en *-e-*, jusqu'aux frontières occidentales du catalan. Il n'y a du reste rien d'étonnant à enregistrer cette poussée : un type de SP aussi clair et nettement caractérisé que le SP en *-i-* n'a aucun mal à se propager dans des régions où le vocalisme est plus riche que celui de son domaine d'origine.

La correspondance déjà soulignée en Gascogne entre l'aire phonologique de neutralisation de l'opposition *e* ~ *o* en finale atone au profit de *ə* et l'aire morphologique des SP en *-i-* semble donc se répéter ici, mise à part l'existence de ce subjonctif en *-o-* qu'ignore le gascon. D'un point de vue synchronique, l'analogie est remarquable. Il suffit toutefois de faire intervenir la diachronie et de scruter l'ensemble des parlers catalans pour noter une différence importante : en effet, l'aire de notre *ə* gascon occidental est entourée de zones où le *-a-* final atone connaît un sort identique qu'il soit situé en fin de syllabe ou suivi d'une consonne qui ferme celle-ci : l'ancien occitan en témoigne par sa graphie - *la filha/ las filhas* - et les parlers modernes continuent généralement cet état de choses : or, en catalan, on sait par le témoignage des parlers occidentaux et la tradition orthographique ancienne que le *-a-* final latin se fermait en *-e-* s'il était suivi d'une consonne qui fermait la syllabe ; d'où l'opposition graphique *la filla/ les filles*, à laquelle répond la prononciation effective du catalan occidental. De même, la 2^e pers. du sing. de l'IP CANTAS a donné normalement le *kantes* valencien, passé à *kantās*

plus à l'E (*carte 9*) ; en raison de l'extension bien connue du -e- latin de INTRES devenu à date romane voyelle de soutien dans tous les verbes de la classe I en catalan continental, *cantes* devenait donc la forme unique commune à l'IP et au SP. Le sort brillant réservé au SP en -i- pourrait donc répondre à une très ancienne tendance à différencier deux modes qui risquaient de devenir homophones, et ceci permettrait de comprendre pourquoi l'aire de ce type flexionnel débordait la frontière occidentale du vocalisme *ɔ*, puisque le danger de confusion est bien plus ancien, apparemment du moins, que la neutralisation de *a* et *e* au profit de *ɔ*. Mais que se passe-t-il alors hors du domaine du SP en -i-, puisque rien ne distingue plus les deux temps dès l'orée de l'histoire du catalan ?

On se rappelle les différents types de SP : une première formule, dont l'aire bordait à l'O la précédente, consistait à utiliser un vocalisme final vélaire *o* comme marque du SP. L'origine de ce vocalisme n'est d'ailleurs pas claire. Toutefois, comme le -a- final latin, sporadiquement et de façon passablement capricieuse, peut se fermer en -o- dans certains parlers catalans, plus particulièrement dans le Pallars, et comme, d'autre part, le *o* est en catalan un élément du système des voyelles finales atones - cf. par exemple le type *canto* (prononcé avec un -o à l'O est un *ai* à l'E) «je chante», dont la fréquence est assurément considérable dans le langage quotidien, et qui s'étend des Pyrénées au domaine valencien exclusivement (*carte 10*) -, il n'est pas interdit de concevoir que quelque désinence en -a (< lat. -AM par ex.) de SP a pu se réaliser assez fréquemment en -o pour que, le système aidant, soit créé une nouvelle flexion de SP en -o-, que l'analogie ne manque pas d'étendre ensuite à toutes les classes de verbes. Enfin, dans d'autres vastes portions du domaine catalan, comme le valencien et la bordure O du catalan oriental pyrénéen, rien ne distingue plus, on le rappelle, l'IP et le SP.

Peut-on maintenant scruter dans le passé les étapes de ce bouleversement qui, à l'instar de ce qui est advenu en Gascogne occidentale, a si profondément bouleversé en Catalogne orientale les structures latines ?

La *Gramàtica històrica catalana* de Francesc de B. Moll, riche en informations dialectales, aborde évidemment le problème. Au § 312, l'auteur y suggère, comme Ronjat, une explication fondée sur la fermeture de -e final en hiatus. Or, un peu plus loin, au § 317, il signale une prolifération de subjonctifs à *yod*, du type de *séntia-ies -ia sentiam -iau séntien*, particuliers aux classes II et III, dans les documents catalans rédigés à partir du XVI^e siècle, et hésite,

pour en rendre compte, entre un croisement du type ancien en *-a-* avec le type récent en *-i-* et l'analogie de verbes tels que *càpia, sàpia* ; en tout état de cause, l'existence éphémère - le relevé Alcover-Moll n'en recèle aucune trace - de ces SP à *yod* rappelle de façon frappante les faits propres au gascon médiéval ; il n'est pas interdit de songer qu'un même processus s'est peut-être déroulé en Catalogne et en Gascogne : *-ya- > -ya- > -i-*, ou du moins qu'une tendance analogue s'est développée en catalan pendant une période donnée, dont les *besti, famili, glori* propres au roussillonnais, au majorquin et au dialecte d'Ibiza (pour cat. class. *bèstia, família, glòria* ; cf. Moll, *Gramàtica*, § 88) manifesteraient une survie dialectale. Et, du reste, la traînée de formes proparoxytoniques du type de *séntiga* que l'on relève depuis les montagnes du Pallars jusqu'au S du delta de l'Ebre (ainsi qu'à Majorque et Ibiza) pourrait évoquer l'image d'une réaction tendant à préserver l'hiatus du type *séntia*, que les parlars des régions orientales auraient résolu par l'effacement de la voyelle finale.

Tous ces commentaires qu'a suscités, en domaine catalan comme en domaine gascon, l'existence des subjonctifs en *-i-* parviennent à jeter une certaine lumière sur la façon dont s'est constitué ce nouveau type morphologique. Les voies qui ont conduit le système verbal roman à une telle création ont été assurément multiples et convergentes. Serait-il permis de chercher maintenant à entrevoir pourquoi, et non plus comment, le subjonctif en *-i-* s'est dégagé pour connaître çà et là le succès que l'on sait ?

La parfaite coïncidence, en domaine gascon, de l'aire où les finales atones *a* et *e* se neutralisent au profit de *ə* et de celle qu'occupent, massivement, les SP en *-i-* suggère bien que le gascon occidental a cherché à sauver une opposition importante menacée par l'évolution du phonétisme. De fait, le reste de la Gascogne paraît manifester aussi par plus d'un trait la même tendance morphologique. Et comme le terme marqué, lorsque s'opposent un IP et un SP, est bien ce dernier, voici que çà et là on en renforce les marques, on les multiplie, on les renouvelle : les structures morphologiques apparemment stabilisées aujourd'hui aussi bien que les très nombreux faits de polymorphisme où se manifestent les déséquilibres et, par tant, les tendances nouvelles, en fournissent plus d'un exemple. On a pu voir, d'une génération à l'autre, les sujets se mettre à innover là où nulle confusion n'était pourtant à craindre : le père oppose un

SP faible en *-e-* à un IP faible en *-o-* (classe I) ; c'est clair ; pourquoi donc la fille va-t-elle créer une flexion nouvelle de SP en *-ye-* ? L'auteur de cet article a été le témoin de ce phénomène dans la campagne lomagnaise, à quelques kilomètres au NO de Toulouse. Dans les Pyrénées centrales, la région de Barèges et Gavarnie a fourni à l'équipe de l'ALG des témoignages plus frappants encore : à Barèges, tel informateur de 15 ans, dont le gascon est l'idiome quotidien, forme spontanément *tous* ses SP à l'aide d'un suffixe *-inki-* ou *-énki-* (1^e pers. en *-kyo*) que des témoins plus âgés utilisaient de temps à autre au cours de l'interrogatoire morphologique. A Gavarnie, même phénomène, particulièrement au pluriel, dans la moitié environ des SP énoncés par un témoin de 48 ans. Et ces SP en *-nki-* sont le plus souvent des SP forts, au cœur du royaume des SP faibles... Mais, pour nombreuses que soient les régions de Gascogne où se manifeste une tendance aussi marquée à distinguer d'une façon ou d'une autre le SP de l'IP, en d'autres portions du même domaine - le Médoc, le Bordelais -, cette distinction n'en repose pas moins sur le seul thème, de telle sorte que dans le type *cantar* l'identité formelle des deux paradigmes est absolue ! Quant au second domaine roman évoqué ici, le catalan lui aussi les confond totalement à Valence pour les opposer vigoureusement à Barcelone ou, à l'occasion, à Majorque et Ibiza !

L'histoire des subjonctifs en *-i-* apparaît donc riche d'enseignements : si, au premier abord, du point de vue de la synchronie, on peut y trouver une saisissante illustration de la façon dont le système morphologique utilise éventuellement les ressources du système phonologique pour réaliser une opposition, on remarquera aussi :

1^o que cette solution idéale ne s'est dégagée qu'au terme d'une longue évolution phonétique au cours de laquelle le morphème *yod*, né dès le latin vulgaire et étendu par analogie à tous les SP, est devenu syllabique à la suite de l'effacement de la voyelle finale *-ə-*.

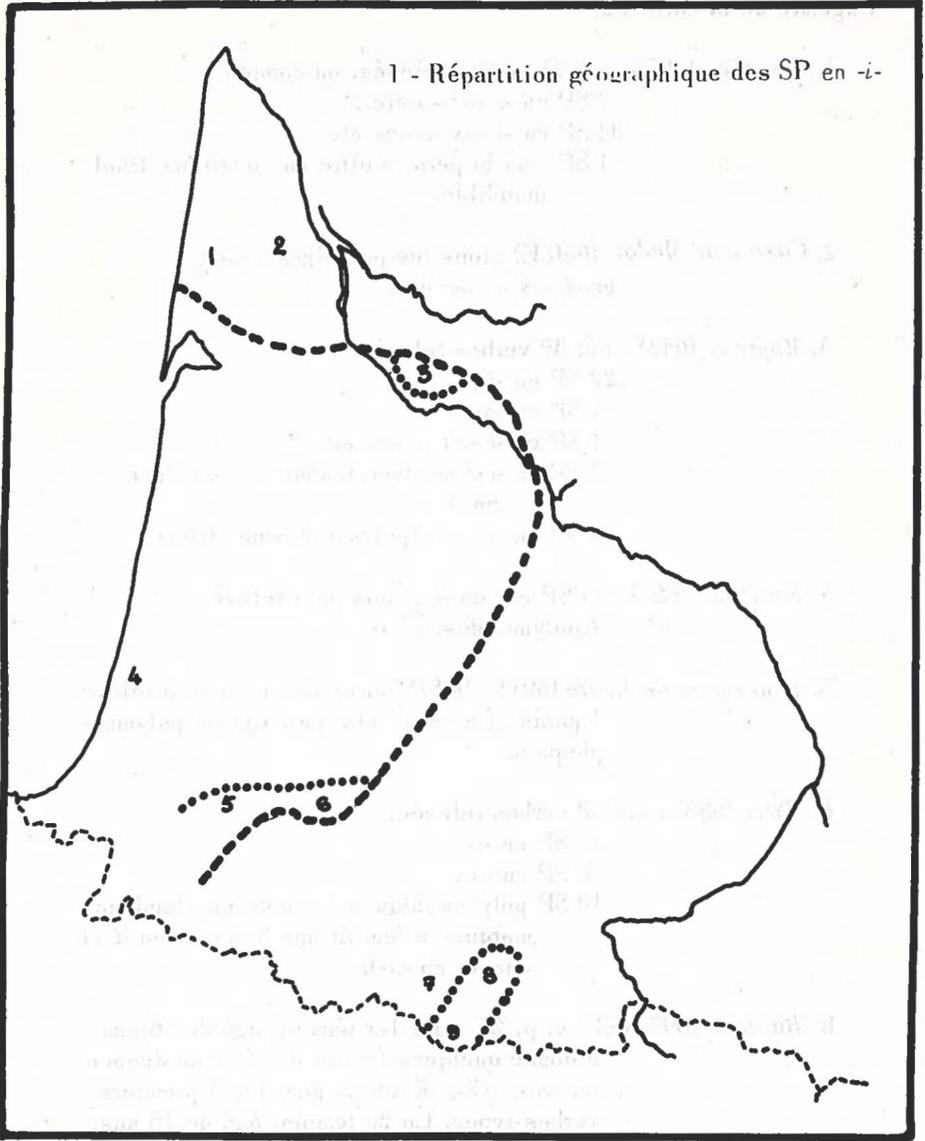
2^o que des SP en *-i-* sont nés en des régions où le maintien de l'opposition phonologique *e ~ o* en finale atone éliminait *a priori* tout danger de confusion entre IP et SP,

3^o enfin, que d'autres zones encore s'accoutument parfaitement d'une confusion formelle, soit partielle, soit totale, des paradigmes d'IP et de SP.

Ainsi se réalisent côte à côte le prévisible et l'imprévisible, le logique et le paradoxal. La morphologie dialectale, on le voit, est un chantier plein de promesses - et si peu défriché - pour qui s'applique à étudier le fonctionnement des systèmes.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and appears to be a formal document or letter.

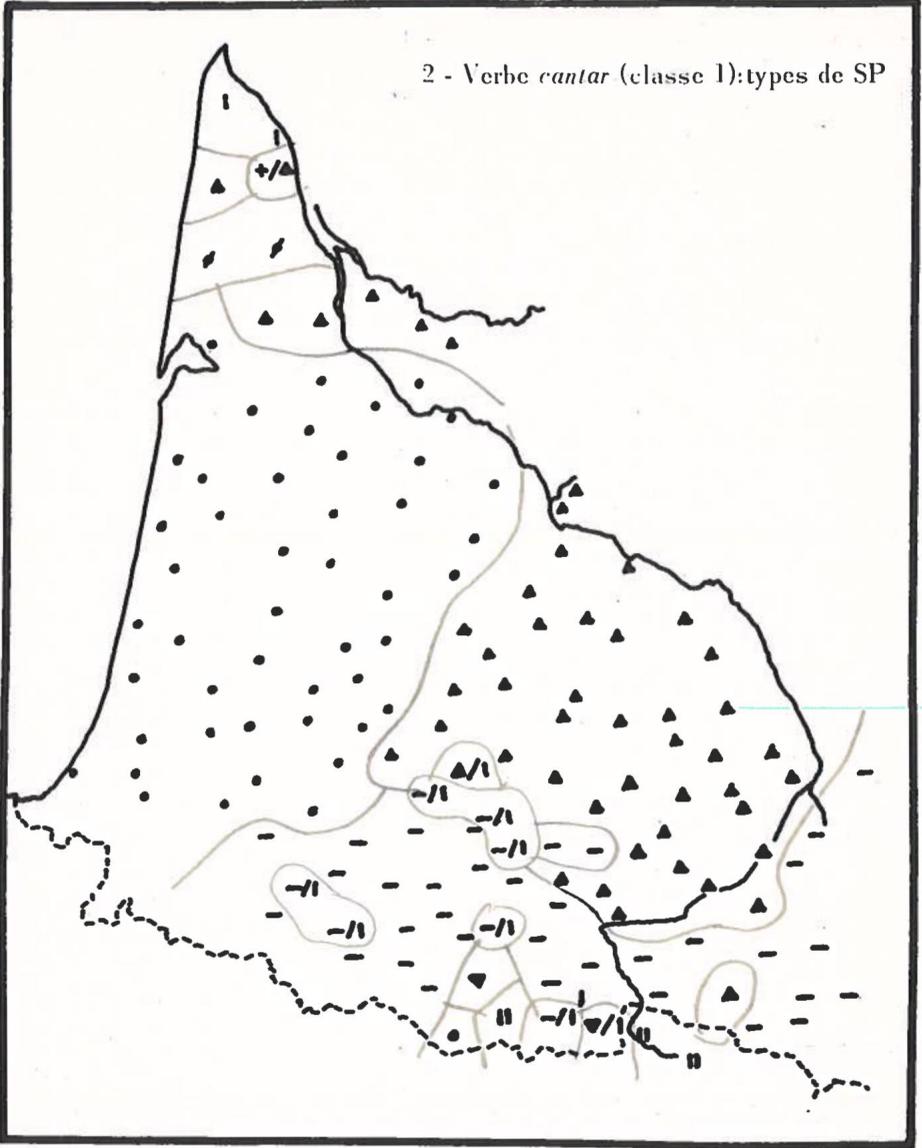
1 - Répartition géographique des SP en -i-



Légende de la carte 1 :

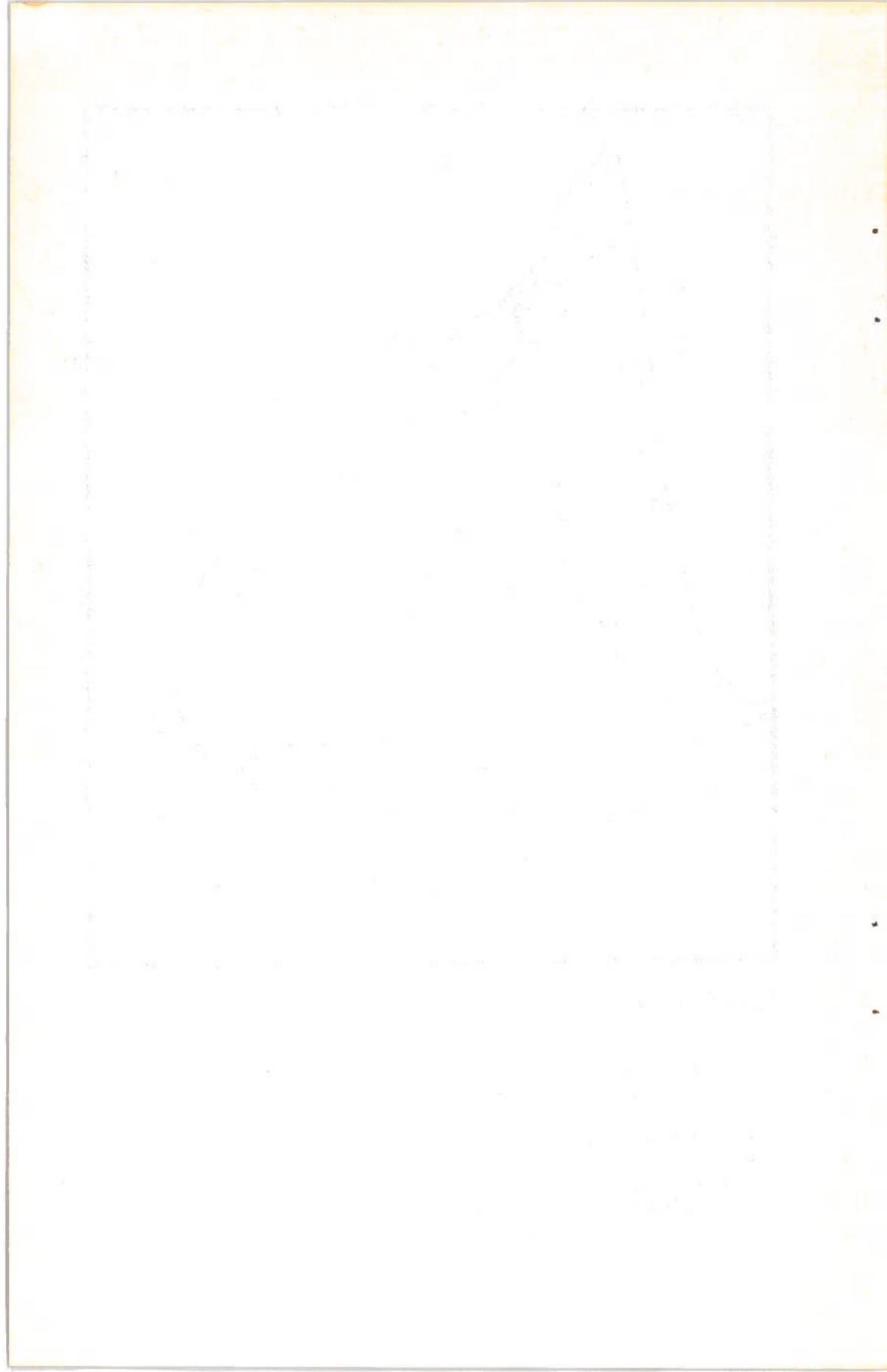
1. *Lacanau* (650) : sur 37 verbes relevés, on compte
2 SP en *-i -əs -ə* etc.,
34 SP en *-i -əs -i -əm* etc.,
1 SP où la pers. 3 offre un vocalisme final inaudible.
2. *Castelnau-Médoc* (650-E) : tous les paradigmes sont en *-i -əs -i -əm* etc.
3. *Mourens* (643) : sur 39 verbes relevés,
22 SP en *-i-*,
7 SP en *-ə-*,
1 SP en *-i -əs -i -əm* etc.
7 SP en *-i/-ə-* avec tendance à corriger en *-i-*,
2 SP en *-i/-ə-* (polymorphisme strict).
4. *Soustons* (681) : le SP est en *-i-*, mais on a relevé 2 polymorphismes (*-i/-ə-*).
5. *Sauveterre-de-Béarn* (691) : le SP est en *-i-*, mais on a relevé 1 paradigme en *-é-* et 2 paradigmes polymorphiques.
6. *Artix* (685) : sur 38 verbes relevés,
27 SP en *-i-*,
1 SP en *-ə-*,
10 SP polymorphiques (on note une tendance marquée à fournir une 3e pers. en *-i* et une 4e en *-ə-*).
8. *Barèges* (697-NE) : v. p. 25. - Le 1er témoin, âgé de 76 ans, a donné quelques formes de SP à désinence en *-yé-*, *-yé-*, *-é-* ou *-i-* pour les 4 premiers verbes-types. Le 2e témoin, âgé de 15 ans, le relaie à partir du 5e verbe-type.
9. *Gavarnie* (697) : sur 43 verbes, on a relevé,
34 SP en *-i-*,
3 SP en *-o-* ou *-é-*,
6 SP polymorphiques, dont un en *-yé-/i-*.

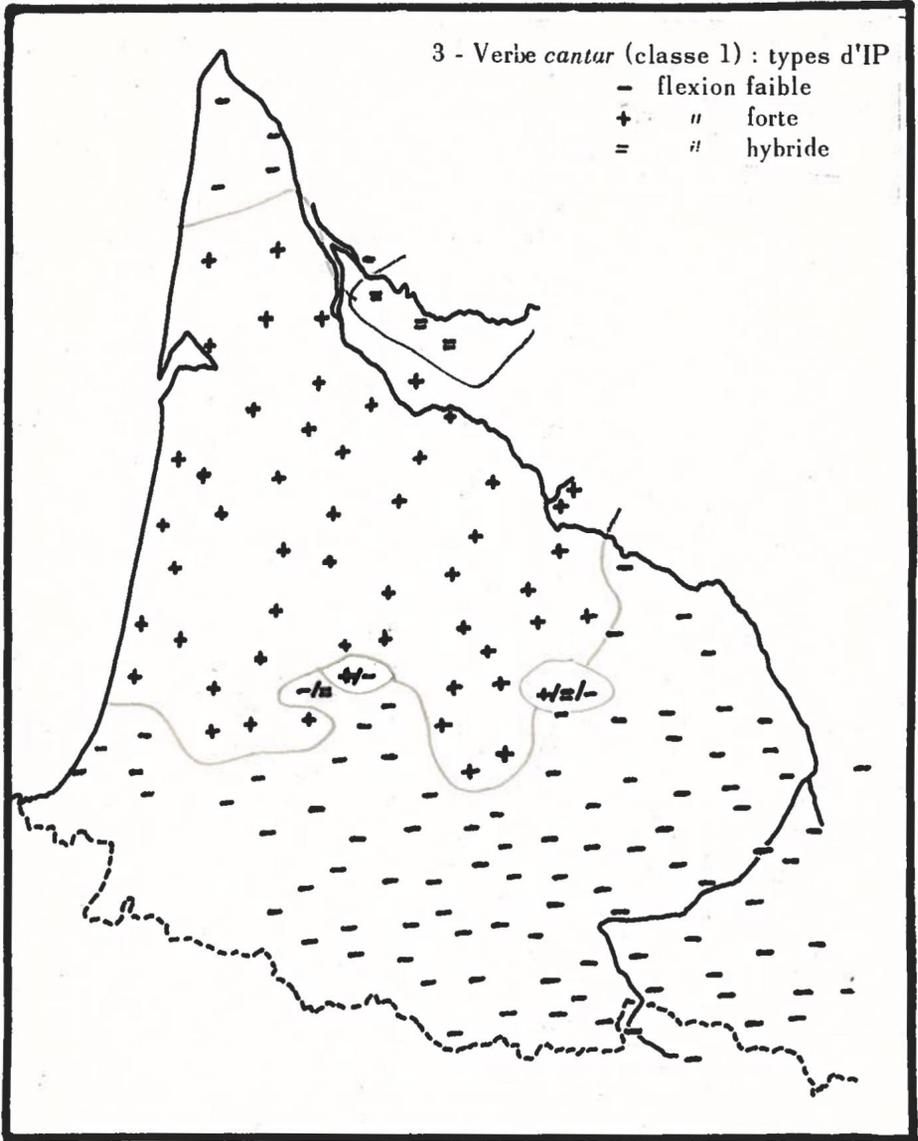
2 - Verbe *cantar* (classe 1): types de SP

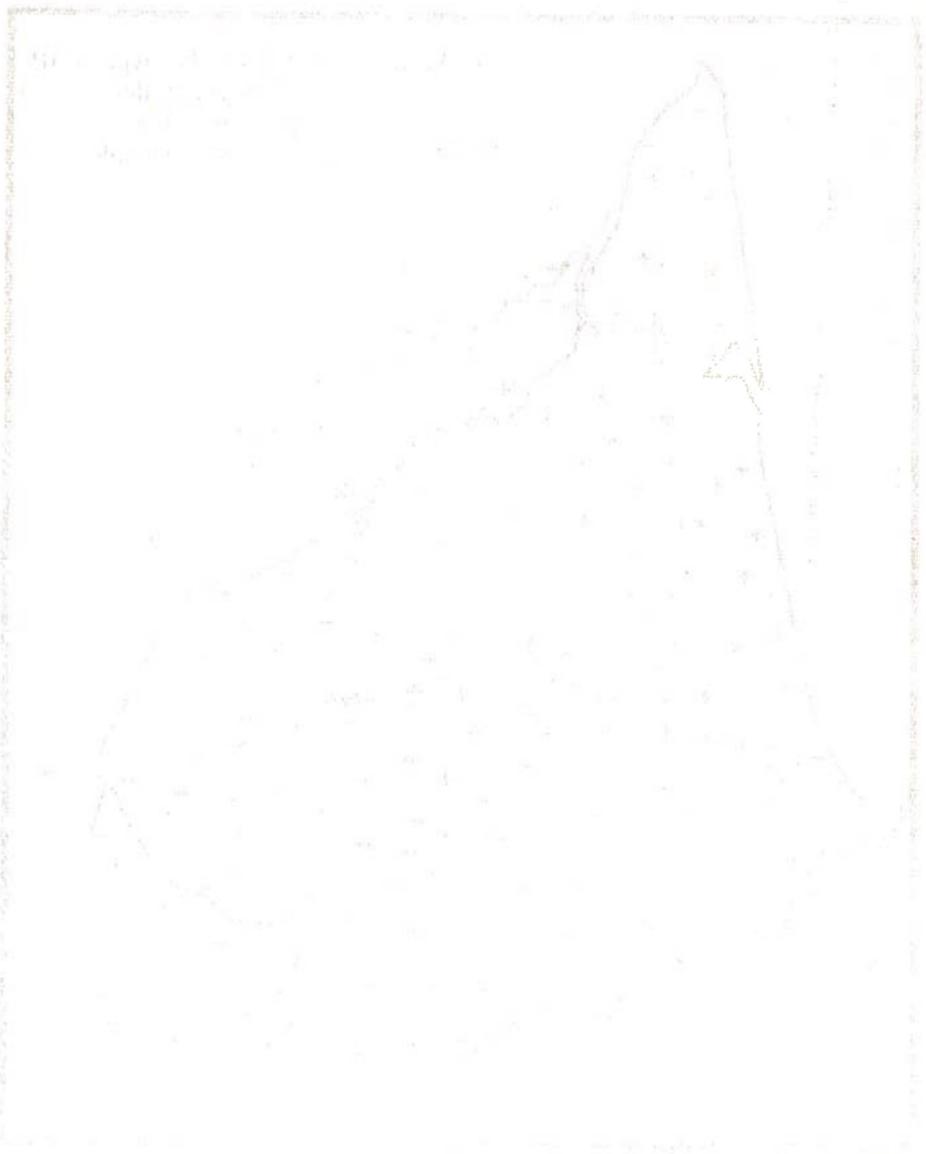


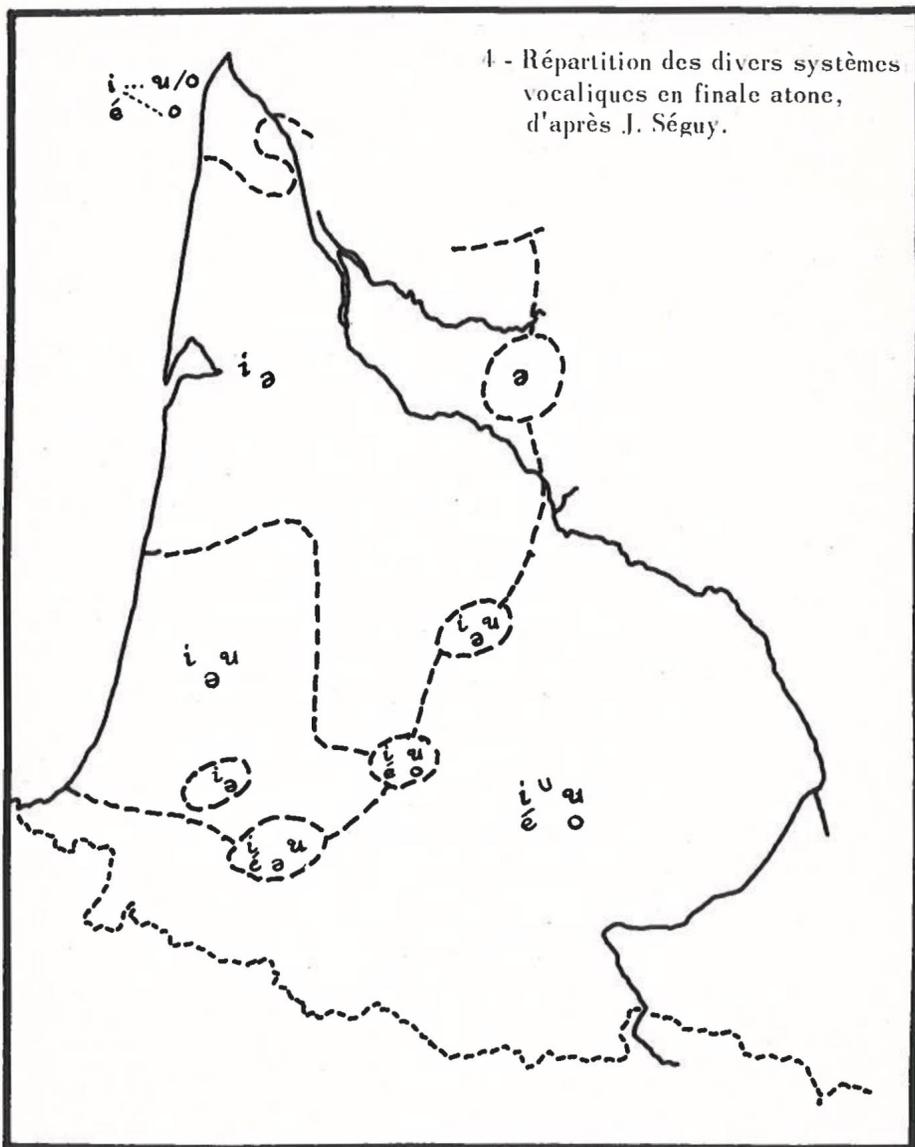
Légende de la carte 2 :

- Type fort en *-i-*
- ▲ " en *-e-*
- ♣ " en *-i -əs -i -əm* etc.
- ▼ " en *-yé-*
- Type faible en *-é-*
- " à *yod*
- + Type mixte : fort, mais 4e pers. en *-yém.*
- Type faible comportant une 4e pers.
à suffixe (*-egəm, -eskəm*).









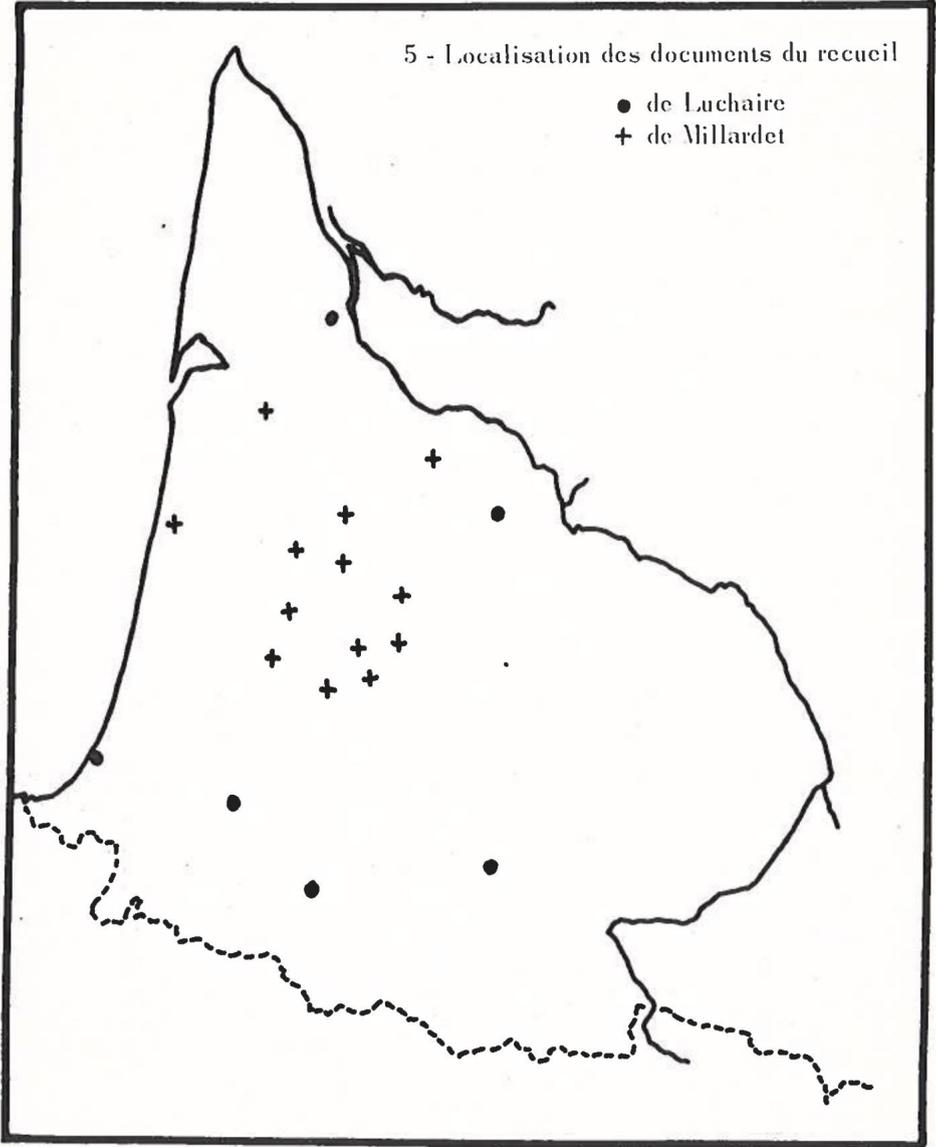
Handwritten text, possibly a title or header, located at the top of the page.



Handwritten text, possibly a footer or a note, located at the bottom of the page.

5 - Localisation des documents du recueil

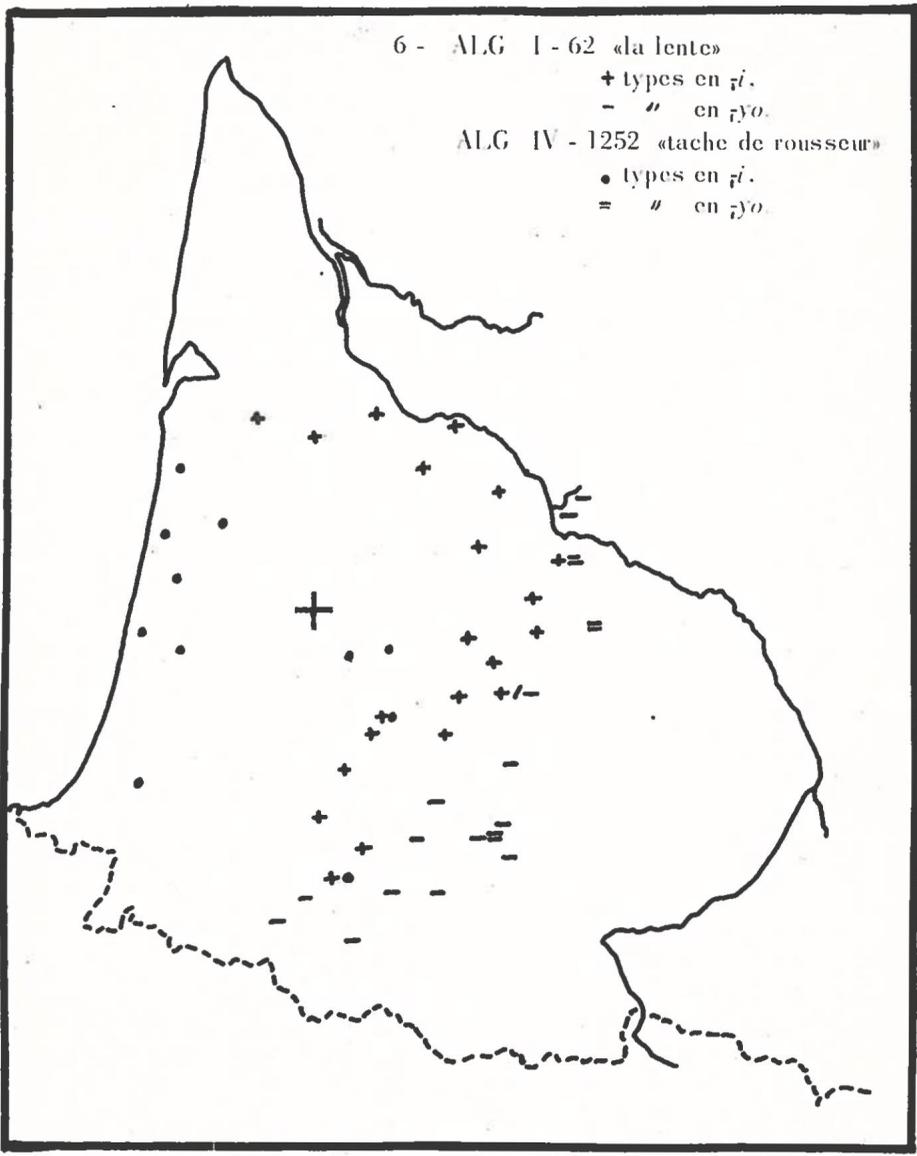
- de Luchaire
- + de Millardet

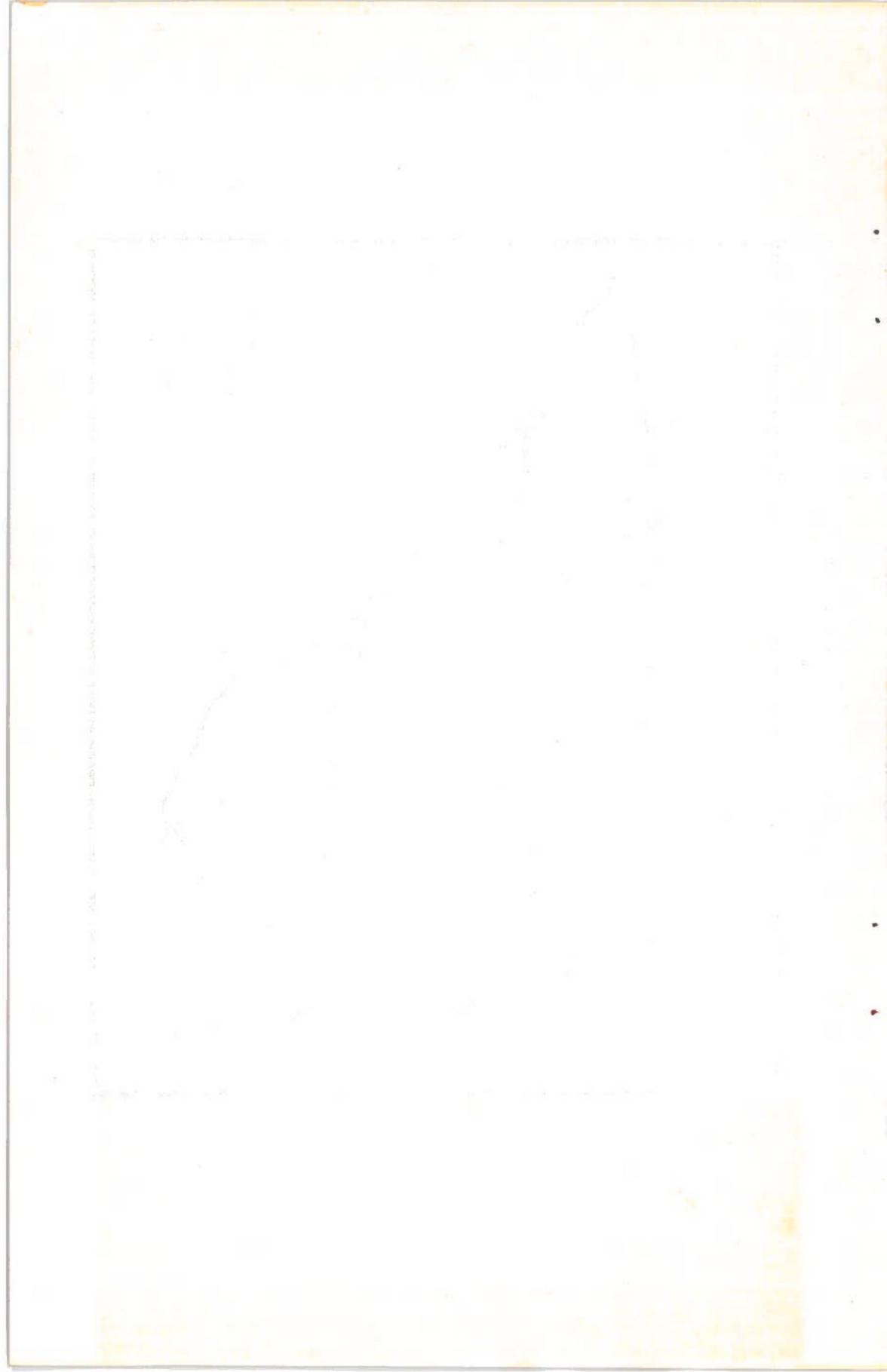


1870

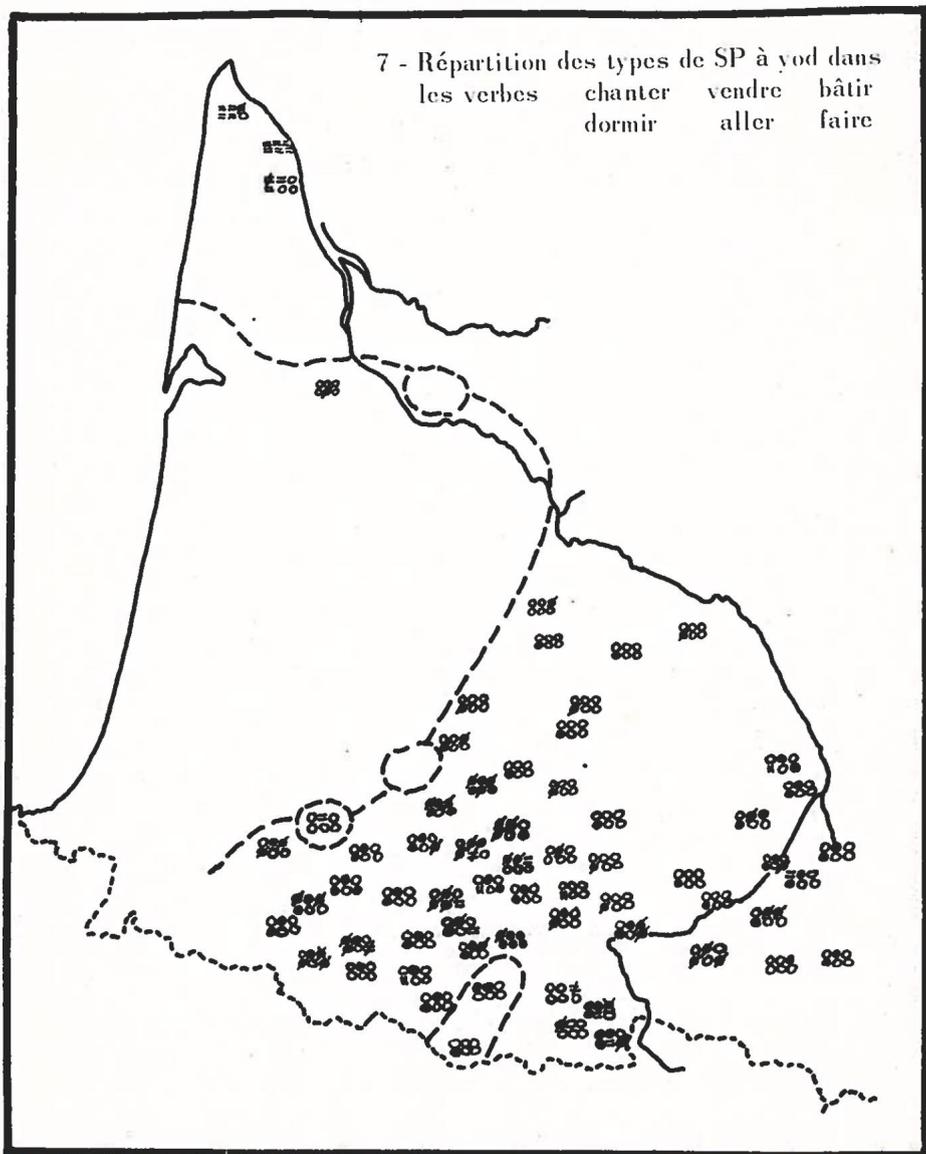
1870

1870



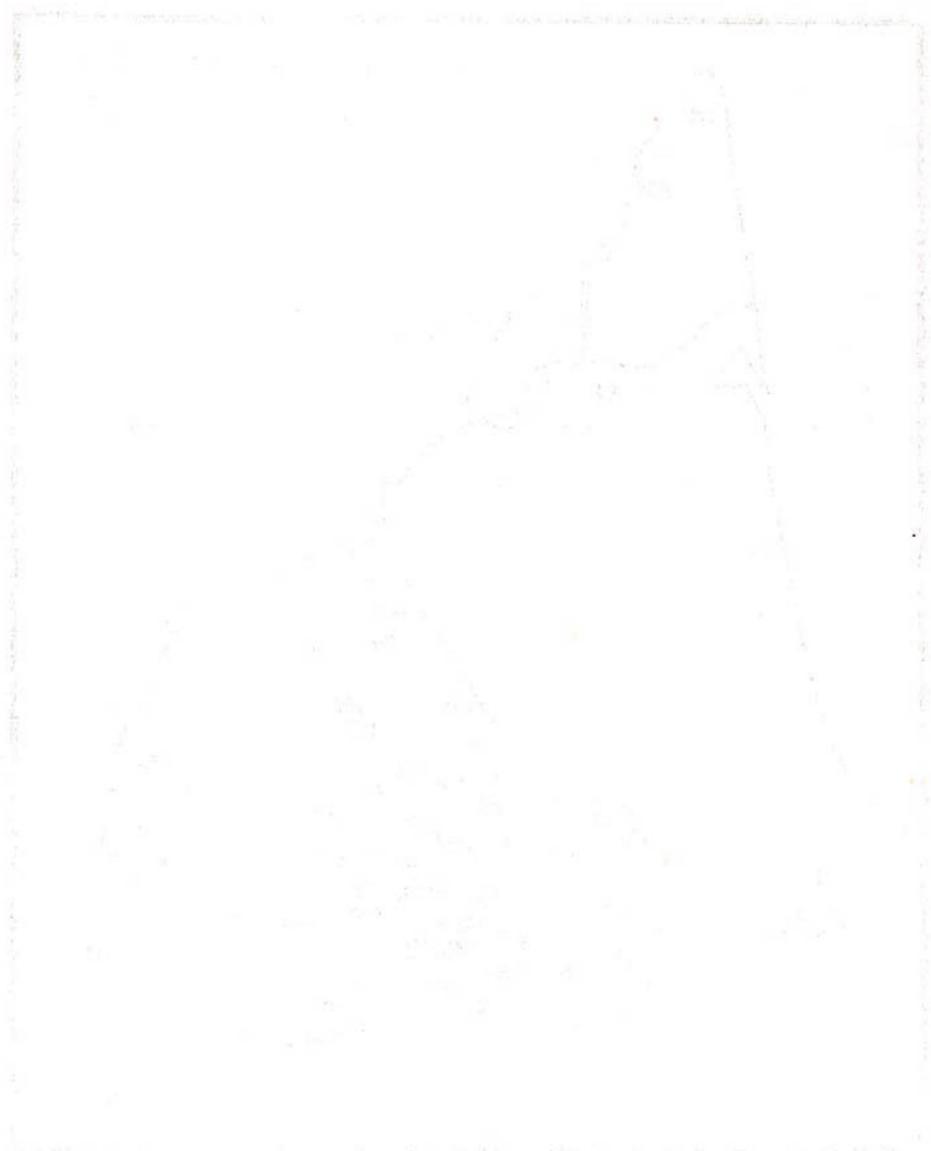


7 - Répartition des types de SP à yod dans
 les verbes chanter vendre bâtir
 dormir aller faire



- Légende :
- : -y- partout
 - : - aux pers. 4 et 5
 - || : - partout sauf aux pers. 4 et 5
 - : - nulle part
 - ✕ : type bastiam, bastiatz

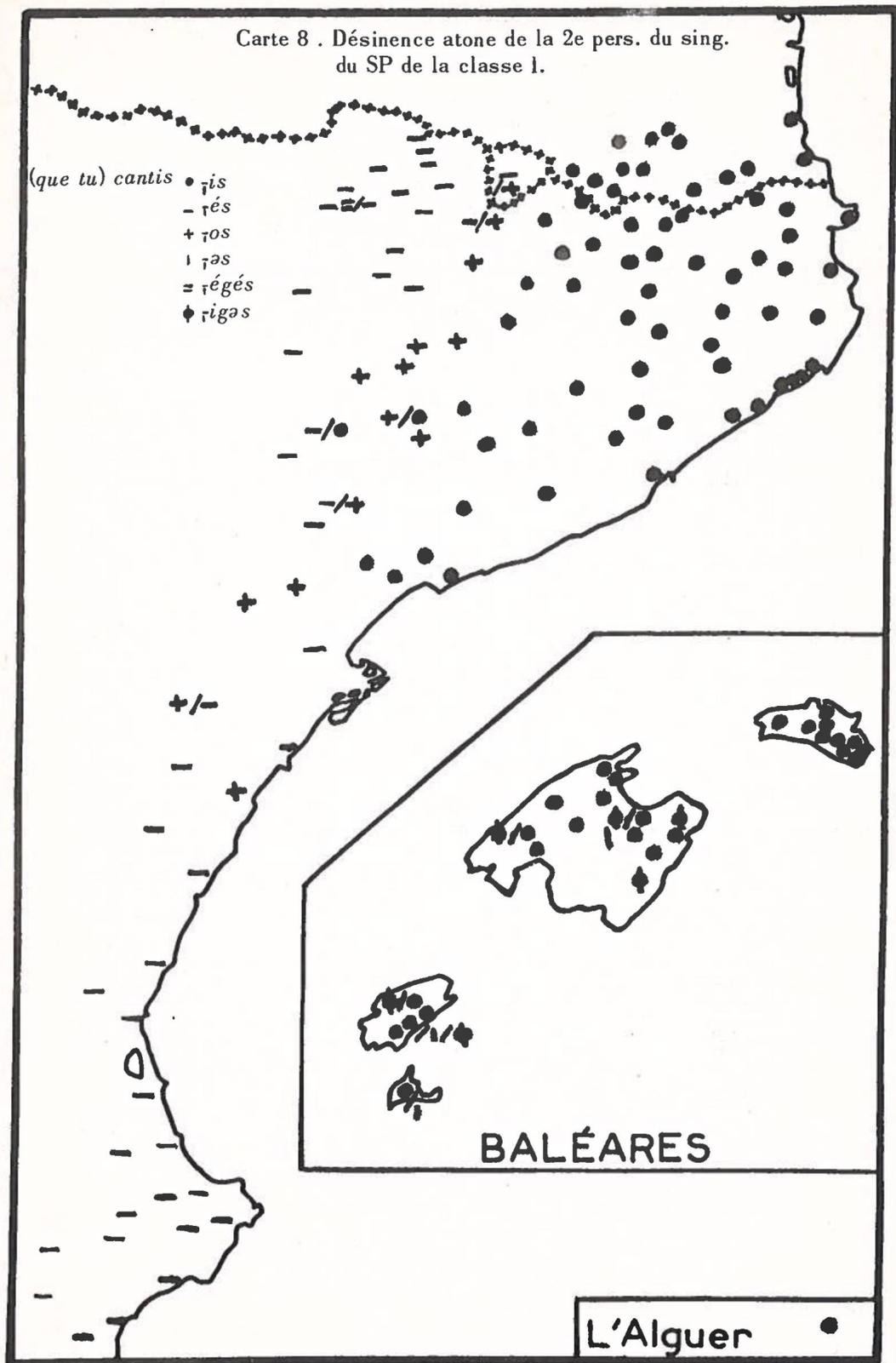
Le trait en diagonale indique un cas de polymorphisme



Carte 8 . Désinence atone de la 2e pers. du sing.
du SP de la classe 1.

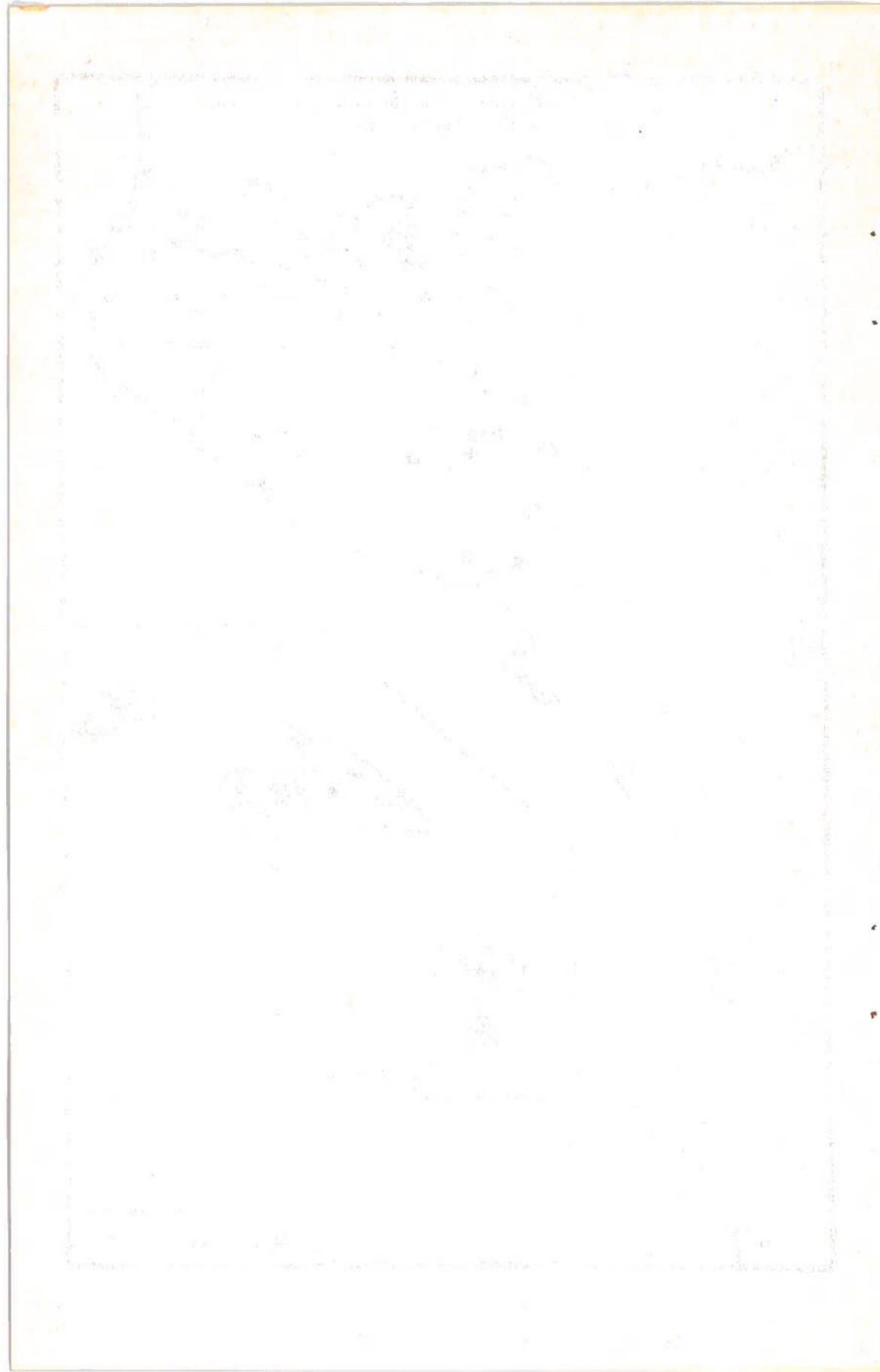
(que tu) cantis

- řis
- řés
- + řos
- | řas
- = řégés
- ◆ řigas



BALÉARES

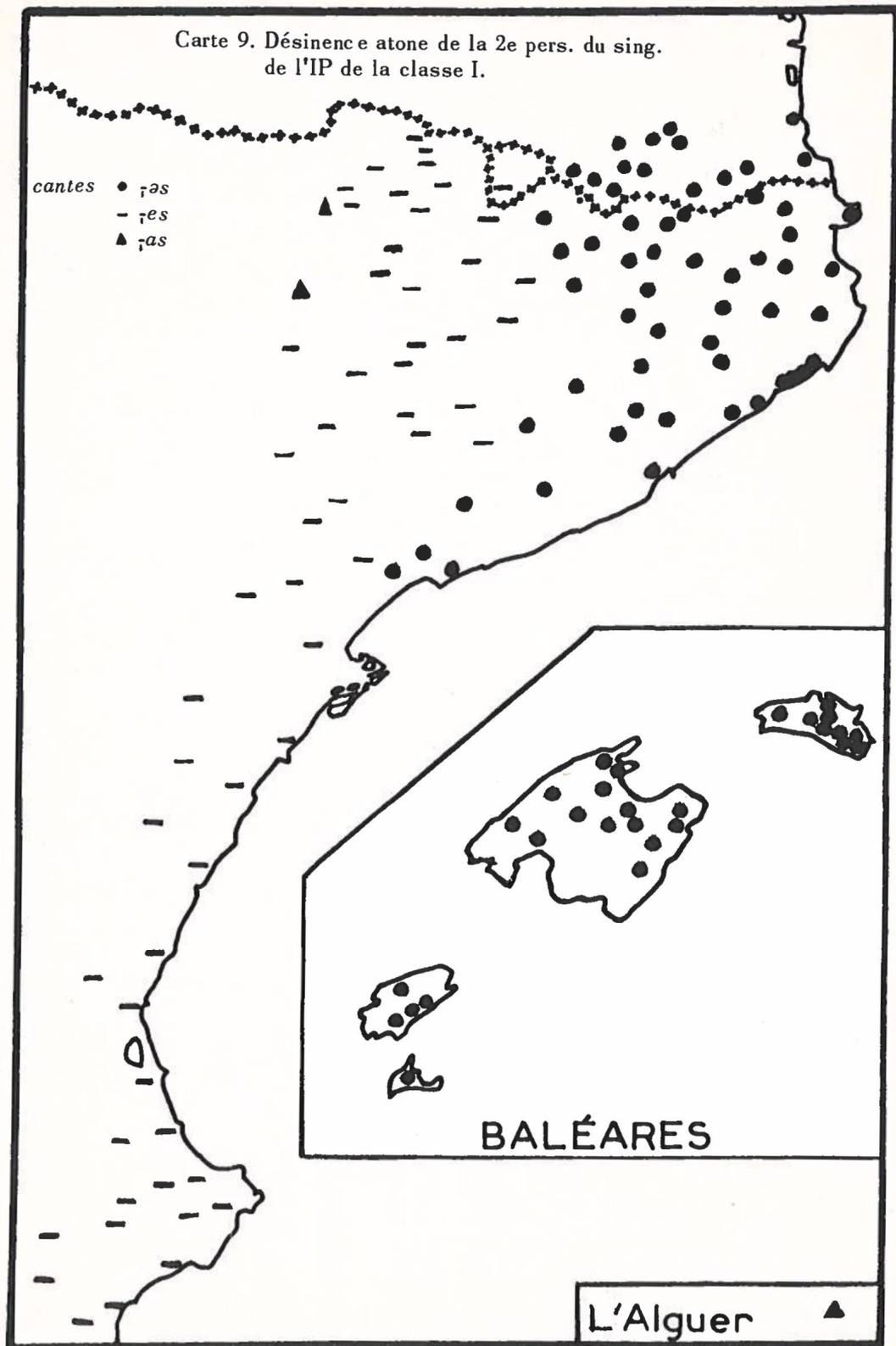
L'Alguer •



Carte 9. Désinence atone de la 2e pers. du sing.
de l'IP de la classe I.

cantes

- ɾas
- ɾes
- ▲ ɾas

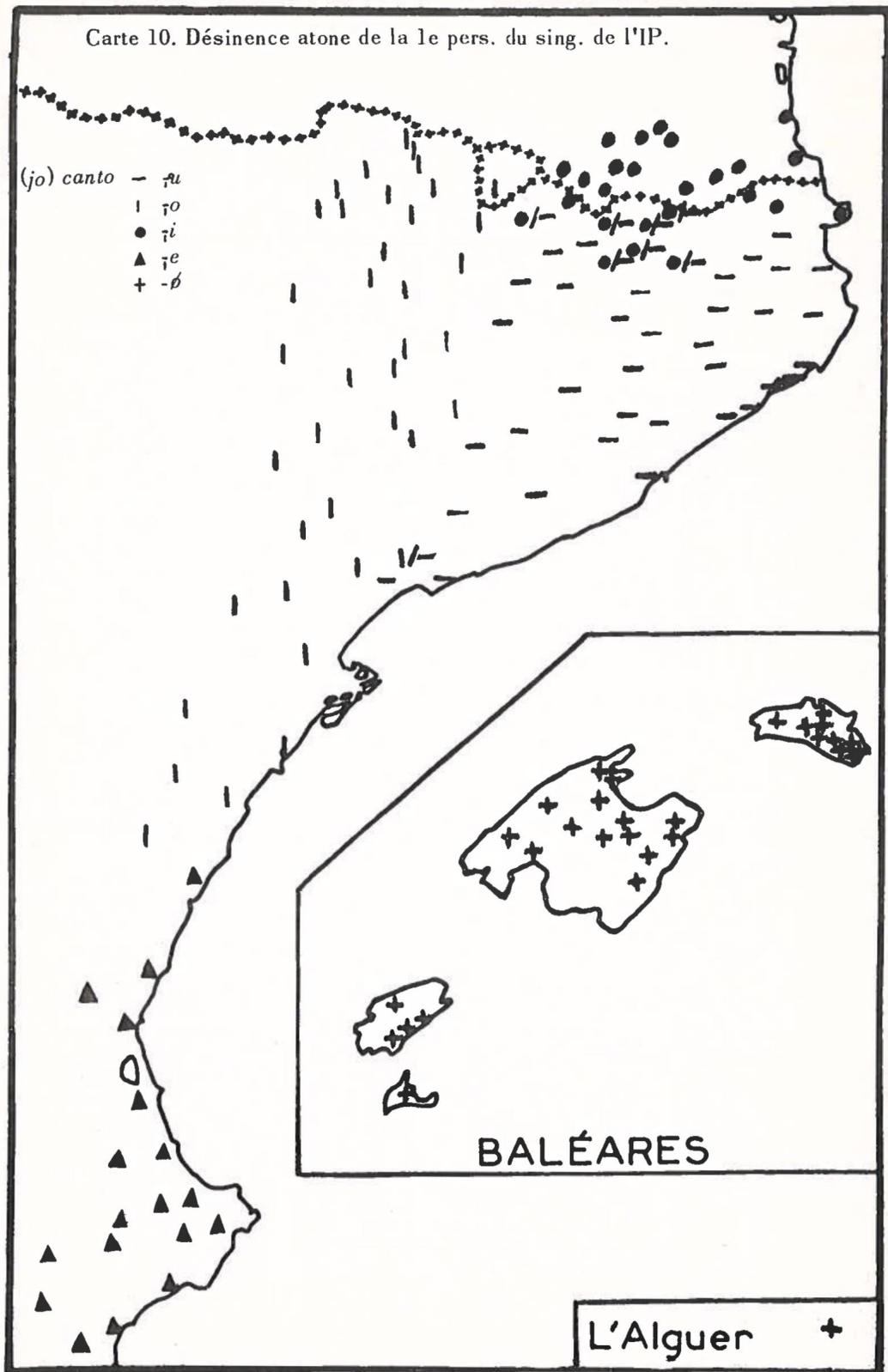


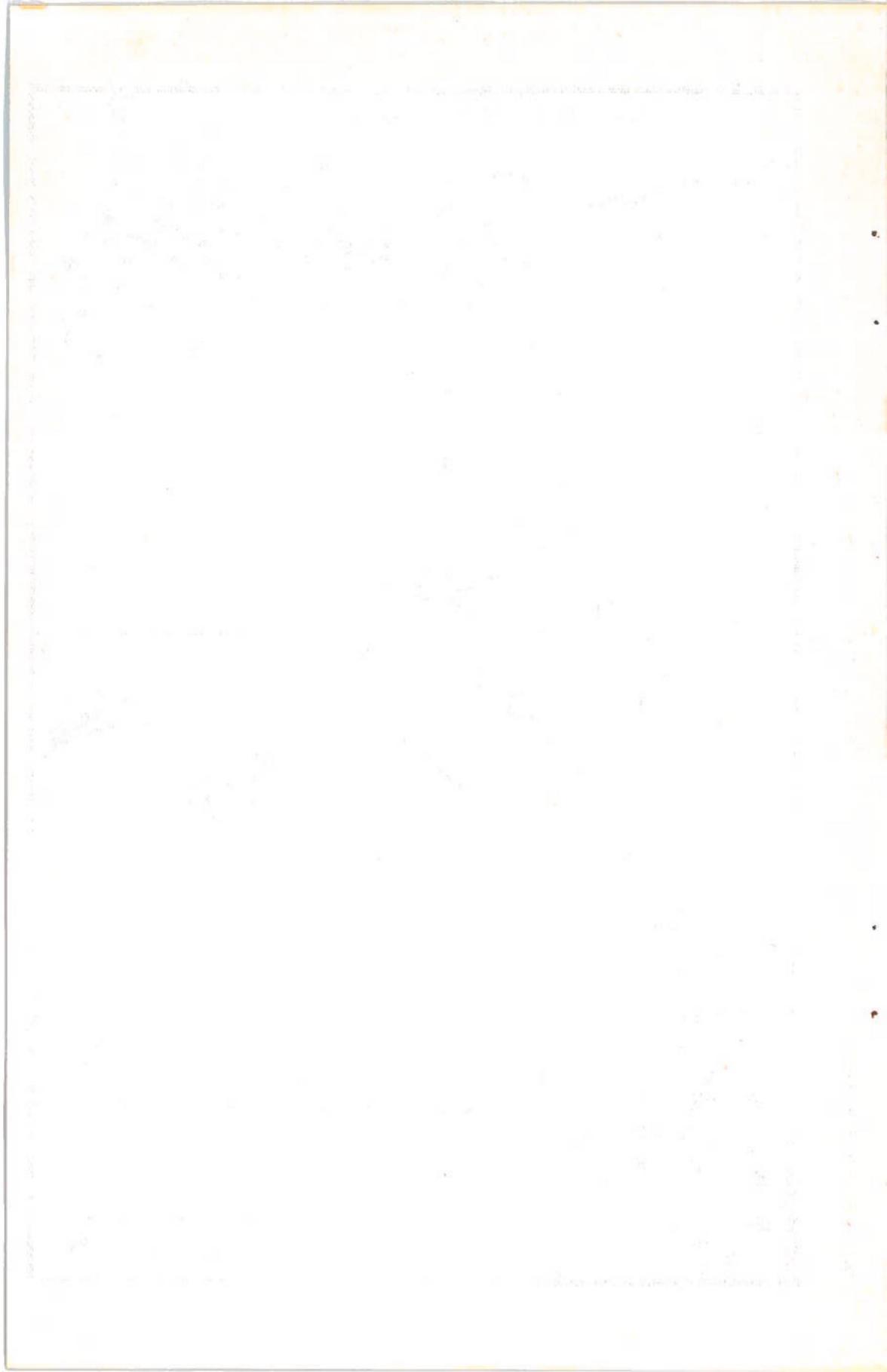
L'Alguer ▲

[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is arranged in several paragraphs and is mostly centered on the page.]

Carte 10. Désinence atone de la 1^e pers. du sing. de l'IP.

(jo) canto — ɾu
 | ɾo
 ● ɾi
 ▲ ɾe
 + -ó





André Soutou

Notes de toponymie occitane

I - Le nom de lieu gascon *La Hillère*

II - *La Hierle*, nom de l'ancien
évêché *d'Arisitum*

III - A propos du nom du *Mont-Aigoual*

1870

Received of the
Hon. Secy of the
Interior
the sum of \$1000
for the purchase of
land in the
State of California
for the purpose of
settling the
claims of the
United States
for the purchase of
land in the
State of California
for the purpose of
settling the
claims of the
United States

I - Le nom de lieu gascon *La Hillère*

L'appellatif *La Hillère*, que l'on rencontre plusieurs fois dans le département du Gers, notamment dans les communes de Castéra-Lectourois et de Monblanc, se retrouve également dans le nom de l'église de *Notre-Dame de La Hillère*, commune de Montmaurin, Haute-Garonne.

Les trois formes anciennes qui ont pu être rassemblées sont *la Islera* en 1178, *Ilera* à la fin du XII^e siècle ou au commencement du XIII^e et *Ylheria* en 1387-1388. Les deux premières mentions se rapportent à une même personne dont le nom apparaît à la fois dans une charte du Cartulaire de l'abbaye de Gimont (*de Amanevo de la Islera*(1)) et dans une inscription funéraire provenant du cloître de la cathédrale de Lombez (*h(ic) e(st) sepultura Amanevi de Ilera* (2)). Il est probable que cet *Amanieu de la Hillère* (3) était originaire du château de *La Hillère* (4) situé dans la commune de Monblanc, à 6 kilomètres de Lombez (5). La troisième mention (*de Ylheria et de Montemaurino*) est tirée d'un document du XIV^e siècle donnant la liste des paroisses de l'ancien diocèse de Comminges (6).

L'examen comparatif des trois formes anciennes et de la forme actuelle permet de faire les remarques suivantes :

1) Le *H* de *La Hillère* est purement graphique : il ne sert qu'à supprimer l'hiatus provoqué par la succession des deux voyelles *a* et *i*. Il ne correspond pas à un *f* étymologique que l'on pourrait ren-

contrer dans une région de langue gasconne où, par exemple, *hilho* est le continuateur normal de *filia*.

2) La forme *la Islera*, ainsi que la situation topographique de l'église de *Notre-Dame de La Hillère*, édifée à côté d'une source puissante qui naît à proximité de la Save et se déverse dans cette rivière, permettent de penser que le nom de lieu que nous étudions doit être considéré comme un dérivé du mot *ilha* (< *insula*) « île », attesté en ancien provençal (7). Comme on le sait, dans le mot *i(n)s(u)la*, passé à *isla*, le groupe *-sl-* a donné naissance à trois séries divergentes : *-yl-* (* *iyła* > *ilha*), *-rl-* (*irla*, devenu quelquefois *ierla* (8)) et *-scl-* (*iscla*(9)).

3) Le caractère purement graphique qui a été attribué au *H* de *La Hillère*, conformément au témoignage des formes anciennes, est souligné par le fait que cette même lettre se retrouve dans le nom de lieu *La Hille* (commune de Fanjeaux, Aude) qui était noté *La Ilhe* en 1226 (10). Cet exemple, qui est pris en dehors de la zone gasconne, c'est-à-dire dans une région où le *h* ne peut pas être issu d'un *f*, démontrerait, si besoin en était, que cette lettre adventice n'a souvent d'autre but que de camoufler graphiquement l'hiatus. Du reste, *N.D. de La Hillère* est quelquefois mentionnée sous la forme *N.D. de Lillère* (11).

4) Le problème qui se pose maintenant est de savoir si *La Hillère* est l'aboutissement de *ilha* + continuateur de *-aria* ou de *ilha* + continuateur de *-ella*. En effet, dans la région considérée (Gers et Sud-Ouest de la Haute-Garonne) les deux suffixes *-aria* et *-ella*, conformément aux lois de la phonétique gasconne, aboutissent au même résultat *-èra* (par exemple *arrib-èra* < *rip-aria* et *bed-èra* < *vit-ella*), alors qu'en languedocien ils subissent un traitement différent qui permet de distinguer *-iè(y)ra* et *-èla* (par exemple *ribièyra* et *bedèla*). En Languedoc, nous aurions affaire, dans le cas des dérivés de *ilha*, soit à *ilhiè(y)ra*, soit à **ilhèla*, qui correspondraient respectivement au français **îlière* et **îlèle*.

La forme *Ylheria* (XIV^e siècle) semble représenter une latinisation en *-eria* de la prononciation dialectale normale *ilh èra* : elle pourrait donc indiquer qu'il s'agit d'un dérivé en *-aria*. Mais les mentions les plus anciennes *Islera* et *llera*, bien qu'enfermées dans des textes rédigés en latin, ne présentent pas de trace étymologique de ce suffixe, de telle sorte que le doute subsiste (12). Pour apporter une preuve décisive dans un sens ou dans l'autre, il faudrait ou bien disposer de textes anciens plus explicites (13) ou bien trouver dans des

régions voisines mais phonétiquement différenciées (zone languedocienne à l'Est et secteur Ouest du domaine gascon où *-aria* donne *-èyra* et non *-èra* (14)) des toponymes servant de termes de comparaison probants. Malheureusement, en ce qui concerne cette deuxième possibilité, nous n'avons pas encore trouvé dans les régions correspondantes d'appellatifs en *ilha* + *-aria* et en *ilha* + *-ella*.

5) Du point de vue sémantique, les continuateurs d'*insula* ne désignent pas tous une «île» à proprement parler. Comme le montrent les nombreux exemples rassemblés dans le FEW, le mot a pris de bonne heure dans les langues romanes, aussi bien en France qu'en Italie, le sens de «terrain humide, situé près d'un ou plusieurs cours d'eau». Cette signification élargie convient bien non seulement à *Notre-Dame de La Hillère*, mais aussi à *La Hillère* de Monblanc et à *La Hillère* de Castéra-Lectourois, puisque ces deux derniers noms de lieux, ainsi que me l'indique M.H. Polge (15), désignent plus spécialement des moulins à eau. Dans cet ordre d'idées, notons que dans les communes de La Bastide-Pradines et de La Panouse-de-Cernon (Aveyron) la bande de terre comprise entre la rivière du Cernon et le bief qui alimente le moulin de ces deux villages est appelée *Entraygos*, ce qui est une autre façon de nommer une «île», étant donné que le canal d'amènée d'eau part du Cernon et se déverse dans la même rivière. Du reste, le philologue rouergat J.P. Durand de Gros avait déjà remarqué, en 1885, que le mot *ierlo-* étymologiquement apparenté à *La Hillère* - apparaît souvent avec le même sens dans les cadastres du département de l'Aveyron : «Une exploration un peu attentive des lieux me fit découvrir que ces anses de la rivière étaient d'anciennes dérivations destinées à alimenter des moulins disparus, mais dont se rencontrent encore des vestiges : le nom d'*ierla* (*insula*) faisait allusion à la situation quasi-insulaire de la terre enfermée entre l'ancien lit et le nouveau» (16).

Rappelons enfin qu'en latin même le mot *insula* désignait également un terrain situé entre deux cours d'eau, comme en témoigne le texte suivant de Tite-Live, relatif à la traversée de la Gaule par Annibal : *Quartis castris ad Insulam pervenit. Ibi Isara Rhodanusque amnes, diversis ex Alpibus decurrentes, agri aliquantum amplexi confluent in unum ; mediis campis Insulae nomen inditum* (17). Soulignons que dans ce cas précis l'«île» formée par l'Isère et le Rhône n'est pas entièrement entourée d'eau.

Le toponyme gascon *La Hillère* peut donc présenter deux significations apparentées mais légèrement différentes suivant l'identification que l'on propose pour le suffixe qui a servi à le former. Dans le cas du

diminutif (-*èra* < -*ella*), il s'agit tout simplement d'un petit terrain entouré d'eau. Dans le deuxième cas (-*èra* < -*aria*), le sens peut être précisé par l'examen comparatif de noms de lieux analogues. C'est ainsi que dans le département du Gers on rencontre fréquemment le toponyme *La Cornère* qui désigne une terre située dans l'angle aigu que forment deux chemins qui se rejoignent (18). Or, cet appellatif, comparable au mot français *cornier* («qui est à la corne ou à l'angle de quelque chose : poteau cornier» (19)) peut être considéré comme un dérivé en -*aria* > -*èra* du nom commun *corne* et signifie «terre située dans un angle». De même, le nom de lieu *La Vallière*, qui est fort répandu et dont les formes anciennes indiquent qu'il s'agit d'un dérivé en -*aria* (20), signifie «terre située dans une vallée». Par conséquent on peut admettre que, parallèlement à ces deux formations, *La Hillère* désigne un «terrain situé dans une île».

Comme il a été exposé plus haut, l'absence de formes anciennes suffisamment claires ne permet pas encore de décider s'il faut attribuer à notre toponyme le sens de «petite île» ou de «terre insulaire». De toute manière, le nom de lieu *La Hillère*, qui est la forme gasconne (suffixe -*èra*) d'un dérivé de *ilha* (< *insula*), semble avoir été donné à des parcelles délimitées, en tout ou en partie par des cours d'eau d'origine naturelle ou artificielle.

Le point de départ de cette note m'a été fourni par le compte-rendu des fouilles gallo-romaines de *N. D. de la Hillère*, tel qu'il a été présenté en juin 1964 à la Société Archéologique du Midi de la France. Au cours de son exposé, M. G. Fouet a mentionné la forme *Ylberia* et l'étymologie probable par *insula* qui lui avait été indiquée par MM. J. Séguéy et J. Allières ainsi que par M. H. Polge (lettre B 6719 du 28 mai 1959). J'ai simplement essayé de justifier cette explication.

II - *La Hierle*, nom de l'ancien évêché d'*Arisitum*

L'évêché d'*Arisitum* a été créé en 526 par le roi franc Théodebert sur un territoire précédemment occupé par les Wisigots, au voisinage des diocèses de Rodez et de Nîmes. Il n'a duré que jusqu'en 798, date à laquelle il a été rattaché à la dernière de ces divisions administratives (21). Toutefois, le souvenir de cet évêché éphémère est resté si vivant tout au long du Moyen Age qu'au XIII^e siècle encore les chartes de la région du Vigan (Gard) mentionnent couramment la «terre d'*Arisitum*» (*terra Arisdii*). C'est ainsi, par exemple, qu'un notaire qui instrumentait en 1236 *juxta ecclesiam Sancti Petri de Vicano* portait le titre suivant : *Ramundi de Peyralba publici universalis notarii domini regis Franciae in terra Arisdii* (22).

Comme l'ont souligné F. Cabrol et H. Leclercq dans une étude qui constitue pour le moment la mise au point la plus complète sur la question (23), le nom d'*Arisitum* a pris finalement la forme *Hierle* que l'on retrouve d'une part dans le toponyme *La Hierle*, hameau de la commune des Plantiers (*mansus de Arisdio vulgariter vocatus Yrle* en 1371, *Hierle* en 1618, *La Guierle* au XVIII^e siècle), d'autre part dans les anciennes dénominations de l'actuelle commune de St-Bresson (*St Bres d'Hierle* en 1694, *St Bres d'Irle* en 1435, *ecclesiae Sancti Bricii de Arisdio* en 1276). En langue du pays, ce même nom d'*Arisitum* était devenu *Arisde* en 1024 (*Petrus de Arisde*).

La confrontation de ces diverses données historiques et topo-

nymique a finalement conduit les mêmes auteurs à formuler dans les termes suivants le problème phonétique que pose le passage d'*Arisitum* à *Hierle* : «La dérivation peut sembler un peu étrange si l'on se borne à mettre en présence *Arisitum* et *Yerle* ; mais grâce à l'intermédiaire *Arisde* du XI^e siècle on y arrive par les flexions *Erisde*, *Eïrside*, *Jersde* qui sont toutes conformes à l'analogie. Et puis l'analogie ne fût-elle d'aucun secours et la philologie avec toutes ses lois se trouvât-elle en défaut, il faudrait encore s'incliner devant le fait brutal. C'est à *Yerle*, orthographié depuis *Hierle*, que répond *Arisitum*» (24).

Après avoir noté que les trois «flexions conformes à l'analogie», à savoir «*Erisde*, *Eïrside*, *Jersde*», auraient dû être précédées d'un astérisque puisqu'elles ne sont nulle part attestées, nous allons essayer d'examiner dans quelle mesure «la philologie avec toutes ses lois» permet ou non de justifier une évolution qui, apparemment, «peut sembler un peu étrange».

On pourrait penser, en premier lieu, que *La Hierle* (commune des Plantiers), qui désigne une localité située près d'une rivière, est le continuateur du nom commun *insula* «île» (25). En effet, on rencontre dans le même département du Gard, en dehors du territoire présumé d'*Arisitum*, des toponymes tels que *La Hierle* (commune de Laval-St-Roman), *La Yerle* (commune de Vézénobre) ou *Yerle* (commune de St-Chapte) qui correspondent à un traitement particulier - mais normal - du mot latin. Sans doute, le fait que *La Hierle* était, selon E. Germer-Durand (26), le *caput mansum* de la baronnie d'*Hierle* permettrait d'admettre que dans la mention de 1371 (*mansus de Arisdio vulgariter vocatus Yrle*) *Yrle* n'était pas un autre nom d'*Arisidium* mais son équivalent phonétique en langue vulgaire, c'est-à-dire en occitan. Toutefois, faute de preuves suffisantes, l'incertitude subsiste.

Dans le cas de St-Bresson, par contre, aucune hésitation ne semble possible : la série continue des formes anciennes montre que *St Bres d'Hierle* est au XVIII^e siècle le continuateur naturel du *Sancti Bricii de Arisdio* de 1276 ; de plus, l'aspect des lieux n'autorise pas l'interprétation par *insula*. Comme on le verra par la suite, le nom commun *hierle* (<*insula*) joue bien un certain rôle dans l'évolution phonétique du toponyme *Arisitum*, mais il ne s'agit que d'une influence secondaire.

Nous en venons maintenant au problème principal : puisque le passage d'*Arisitum* à *Hierle* constitue indéniablement un fait dont il faut tenir compte, est-il impossible d'expliquer cette transformation

par l'action normale des lois de la philologie ? Pour plus de clarté, établissons d'abord le classement chronologique des formes attestées à partir du nom de lieu originel, en marquant d'une croix les mentions en langue naturelle, c'est-à-dire réellement parlée :

Arisitum

Arisidium en 653

+ *Arisde* en 1024

Arisdii en 1236

+ (*Yrle*) en 1371

+ *lrle* en 1435

+ *Hierle* en 1618

De (*Yrle*)/*lrle* à *Hierle*, la transition se fait par la diptongaison du *i* long que l'on observe dans le cas d'*insula* (>*isla*>*irla*>*ierla*, francisé en *ierle* avec adjonction éventuelle d'un *h* destiné à masquer sinon à supprimer (27) l'hiatus de *la* (*h*)*ierle*. La difficulté majeure réside donc dans la brusque métamorphose de *Arisde* en *lrle*. Mais cet obstacle n'est pas insurmontable car une évolution satisfaisante peut être envisagée, semble-t-il, à l'aide des hypothèses suivantes :

1 - *Arisde* devient **Azirde* par métathèse. Comme on le sait, le passage de *z* à *r* ou de *r* à *z* est fréquent (rhotacisme), de telle sorte que les deux sons ont pu facilement permuter.

2 - Dans **Azirde* le groupe *rd* passe à *rl*. Cette alternance *rd/rl* apparaît dans la double forme *cogorda/cogorla* qui en ancien provençal désignait la «citrouille» et qui s'est maintenue dans les dialectes actuels. Bien que J. Ronjat (28) donne pour chacune de ces deux variantes un étymon différent, d'une part *cucurb(i)ta*, d'autre part **cucurb(u)la*, on peut se demander s'il est nécessaire, dans le deuxième cas, de postuler un mot non attesté et si l'on ne peut pas supposer plus simplement que *cogorla* remonte à *cucurbita*, aussi bien que *cogorda* dont il s'est postérieurement différencié. Dès lors **Azirde* aurait pu devenir également **Azirle*. Le passage du *d* à *l* sous l'influence du *r* implusif a été sans doute facilité par la nature même de cet *r* dont le point d'articulation devait être proche à la fois de celui du *l* et de celui du *d* (29).

3 - **Azirde*, désignant un nom de lieu, est interprété comme **az lrle* «à lrle», puisque *az* représente souvent le traitement de *ad* devant voyelle.

4 - La suite de l'évolution est enfin déterminée par l'attraction du mot (*h*)ierle (< *insula*) qui est resté longtemps vivant dans le pays, comme on l'a vu. Toutefois, dans le cas d'*Arisitum* le *e* final de *Hierle* est la francisation d'une terminaison masculine (cf. *Peyre* < *Petru*), tandis que dans les continuateurs d'*insula* le *e* de la forme francisée correspond à une terminaison féminine occitane en *a*, prononcée aujourd'hui *o* (*hierlo*). A bien regarder, la mention *Yrle* en 1371, dans la mesure où elle n'a pas été contaminée par le français, serait pour *La Hierle* de la commune des Plantiers un indice favorable en faveur de l'étymologie par *Arisitum*. A ce propos il faut noter que dans une charte du milieu du XIIIe siècle M. Cl. Brunel (30) a identifié *la Irla* (*Poncius de la Irla*) comme ce même nom de lieu *La Hierle*, situé dans l'ancienne commune de St-Marcel-de-Fontfouillouse (aujourd'hui Les Plantiers). En réalité, comme l'indique le contexte, ce toponyme qui est cité à côté de *Galazanegues* (*Gallargues*, canton de Vauvert), *Blauzac* (*Blauzac*, canton d'Uzès), *Liveiras* (*Livières*, commune de Calvisson, canton de Vauvert) et *Melguor* (*Mauguio*, dans le département de l'Hérault) correspond plus vraisemblablement, ainsi que le suggère la carte (page), à l'un des trois noms de lieu mentionnés plus haut (*La Hierle*, *La Yerle*, *Yerle*) qui sont tous situés dans les arrondissements d'Alès et de Nîmes.

Finalement, si le schéma proposé ci-dessus est exact, le fait «brutal» *Arisitum* > *Hierle* pourrait être expliqué sans que la philologie en soit réduite à capituler.

III - A propos du nom du *Mont-Aigoual*

Dans une étude récente, intitulée *La forêt de l'Aigoual et les origines de ce toponyme* (31), Madame Marianne Mulon, conservateur aux Archives de France, a démontré, sur le plan phonétique, à partir des premières mentions latines (*stratam Aigoaldi* en 1228) et provençales (*strata...de Aigoual* en 1238 (32)) tirées du *Cartulaire de Notre-Dame-de-Bonheur* (33), que le nom de lieu *l'Aigoual* ne peut remonter qu'à l'anthroponyme germanique *Aigoald* - qui est d'ailleurs attesté à Rouen à l'époque mérovingienne (*Aigoaldus*, nom d'un monétaire) - et non pas, comme on le croyait généralement, à un dérivé du mot latin *aqua* (*aqualis*) (34).

A l'appui de cette étymologie et en complément à cette excellente analyse nous citerons le nom de famille aveyronnais *Aigouy* qui est apparenté par son premier élément (**Aigo-(w)i(n)* : cf. **Sieg-(w)i(n)* qui est devenu *Séguy*) à *Aigo-ald*. Du point de vue de la philologie germanique et romane, ces deux anthroponymes posent du reste un problème intéressant. En effet, il s'agit de savoir si le *o* qui suit le *g* appartient au premier composant, que l'on trouve par ailleurs, dans d'autres noms, dépourvu de cet *o* (cf. *Aigfre* < **Aig-fried*) ; ou bien, comme le suppose Mme Mulon (35) à la suite de P. Lebel (36), et de J. Anglade (37), si le *o* résulte de la vocalisation de *w* de *-wald* ou de *-win*. Autrement dit, faut-il décomposer les deux anthroponymes en *Aigo-(w)ald* / *Aigo-(w)in* ou en *Aig-o*(< *w*) *ald* / *Aig-o*(< *w*) *in*. A notre avis, le problème n'est pas résolu par les exemples fournis par J. Anglade (**Audward* > *Audouard* ; *Raginward* > *Raynouard* ; *Grimward*

>Grimoart») à l'appui d'une loi phonétique ainsi formulée : «Après consonne (le *w*) est souvent rendu par *o* fermé». En effet, on peut formuler à l'encontre de cette hypothèse les objections suivantes :

1 - Le fait que *w* ait disparu dans ces noms propres n'indique pas nécessairement qu'il se soit vocalisé puisque dans la très grande majorité des cas ce *w* s'était déjà amui en germanique (38).

2 - Les exemples de J. Anglade ne sauraient être probants que dans la mesure où les formes germaniques proposées comme étymons sont bien attestées pour chaque cas précis et non théoriquement restituées : or, aucune référence n'est indiquée, de telle sorte que l'on ne sait pas si tel personnage nommé *Raynouard* s'appelait réellement *Raginward* à une époque antérieure.

3 - Certaines formes recueillies par Förstemann (39), à savoir *Audovald*, *Grimowald*, *Ragnowald*, témoignent clairement que dans ces trois cas le *o* ne peut pas venir d'un *w* puisque les deux sons coexistent. Comme on le sait, le premier élément des anthroponymes germaniques les plus anciennement connus était souvent terminé par *o* : c'est ainsi que les auteurs latins, notamment Tacite et Ammien Marcellin, mentionnent *Marobodus*, *Inguiomarus*, *Gundomadus*, *Mallovendus*, *Chariovalda*, etc...

4 - Dans *Aigoald*, nom d'un monétaire du VII^e siècle, il n'y a aucune raison de supposer que le *o* vient d'un *w* antérieur dont l'existence est tout à fait hypothétique, d'autant plus qu'à peu près à la même époque, on rencontre des noms de personnes - tel celui du duc *Regnovald* (<**Ragino-wald*), mort à Agen à la fin du VI^e siècle (40) - qui enferment, comme *Regnowald* cité plus haut, un *o* et un *w*. D'autre part, si l'on admet que *Aigouy* vient de **Aig-win*, comment expliquer que **Sieg-win* ait donné *Séguy* et non **Ségouy* ?.

5 - Il serait étonnant que le *w* germanique n'ait pas gardé sa valeur consonnantique après consonne à l'intérieur des mots, puisque dans le Sud de la France le *u* consonne latin, placé en même position (*habui*, *volui*), est lui-même passé à *gw* comme l'ont noté E. Bourciez (41) et J. Anglade (42).

Il nous semble donc qu'il est plus raisonnable de penser que le *o* de *Aigoald* est la terminaison vocalique d'un premier composant et non le produit de la vocalisation du *w* du second composant. Par ailleurs, le maintien du *g* intervocalique, qui est placé en position

faible et qui, de ce fait, aurait donc eu normalement tendance à disparaître (43), signifie que cette consonne était probablement géminée et que *Aigo*, pour **Aiggo*, peut être considéré comme un hypocoristique, c'est-à-dire comme la forme familière d'un nom à forme pleine du type *Aig-fried*.

Un deuxième problème se pose sur un plan spécialement toponymique. Il s'agit de savoir si *Aigoald* a désigné par la suite, c'est-à-dire à l'époque des documents qui le mentionnent, une localité précise qui aurait pris son nom, ainsi que le pense Mme Mulon (44) conformément au point de vue exprimé par M.R. Schmittlein (anthroponymes employés d'une façon absolue en fonction toponymique (45)), ou bien s'il se rapportait simplement, dans ces mêmes textes, à un personnage historique. En d'autres termes, l'expression *strata Aigoaldi* signifie-t-elle «la route qui passe au village ou au château nommé Aigoald» ou bien «la route qui relevait autrefois de l'autorité d'une personne nommée Aigoald»? . A en juger par les mentions déjà citées, il semble qu'*Aigoald* ait été à l'époque mérovingienne un dignitaire officiel, chargé de la surveillance d'une voie importante (*strata*) présentant un intérêt stratégique (46) : cf. l'expression *marca Aigoaldi*, mentionnée dans le même Cartulaire, en 1249 (47). Son rôle aurait été comparable à celui que jouera plus tard le *bailli de la Régordane*. Le terme *marca* pourrait indiquer de plus qu'*Aigoald* était peut-être un duc franc qui avait été installé aux limites du royaume wisigothique (47) à l'époque même (VI^e siècle) où Théodebert organisa sur les pentes méridionales du Mont-Aigoual, dans la région du Vigan, l'évêché-marche d'*Arisitum* (48). Si l'anthroponyme *Aigoald* a été importé du Nord de la France, la voyelle même du second élément préciserait en outre que la forme du nom est antérieure au VIII^e siècle - sinon *-ald* serait devenu *-old* (> *-oud* en français) (49) - et confirmerait ainsi la datation approximative qui vient d'être proposée.

P.S. - Dans mon étude sur *Trois noms de lieux du Toulousain* (Via Domitia, XI, pp. 1 sq.) s'est glissée une erreur d'ordre archéologique (p.7). En effet, l'inscription de 1289 ne témoigne nullement de l'existence à cette date de l'ancienne église de St-Sernin, située entre Vieille-Toulouse et Vigoulet-Auzil. Comme Bernard Pons était, avant sa mort, le curé, non seulement de *Veteri Tholosa*, mais encore, ainsi que le précise le texte, *ecclesiarum de Vigoleno et de Podio Buscano*, il en résulte que ces trois églises existaient dès le XIII^e siècle. L'inscription, qui provient de l'église de Vieille-Toulouse, indique par contre, négativement, que l'église de St-Sernin était déjà aban-

donnée à cette même époque.

Sur le plan toponymique, on peut noter encore que la fausse graphie en *-et* (*Vigoulet* pour *Vigoulen*), qui a entraîné une fausse prononciation (*Vigoulétt* au lieu de *Vigoulé*), est comparable à celle du nom de lieu très répandu *Belvezet* (prononcé *Belvézétt*) : il s'agit, en effet, de la transcription fautive d'un ancien *Belvezer* (littéralement «Beauvoir») que l'on devait normalement prononcer *Belvézé* avec accent tonique sur la deuxième syllabe (50) et non sur la troisième.

NOTES

(1) Charte LII de la Grange d'Aiguebelle (*Cartulaire de l'abbaye de Gimont*, publié par l'abbé Clergeac, Paris-Auch, 1905, p. 408.)

(2) Castellane, *Supplément aux inscriptions du Ve au XVe siècle recueillies principalement dans le Midi de la France* dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, IV, 1840-1841, p. 294, n° 4 et planche III. Cette référence m'a été aimablement communiquée par M. et Mme Paul Mesplé. Castellane, qui ne connaissait pas la charte du Cartulaire de l'abbaye de Gimont, avait daté l'inscription du XIIIe siècle, en se basant sur ses caractères épigraphiques. Comme l'indique le texte de 1178, cité à la note précédente, sans doute faut-il dater l'épithaphe d'*Amanevus de la llera* (ou de *la llera*) de la fin du XIIe siècle ou, tout au plus, du début du siècle suivant.

(3) Ainsi identifié par E. Roschach (*Catalogue des musées archéologiques de la ville de Toulouse*, Toulouse 1892, p. 299, n° 803) qui reproduit l'inscription de Lombez actuellement conservée au Musée des Augustins.

(4) Indiqué sur la carte de Cassini.

(5) Cette identification est confirmée non seulement par la charte précitée qui concerne les possessions de la Grange d'Aiguebelle (environs de St-Lys, Hte-Garonne) mais aussi par une autre charte de la même liasse (n° LIX) où le fils d'Amanieu, *Bonetus de cha llera*, est nommé en 1187 parmi les témoins d'une donation concernant des biens situés dans les environs de Ste-Foy-de-Peyrolières et de Fonsorbes. Or, le château de la Hillère est placé à peu près à mi-chemin entre cette dernière région et la ville de Lombez où fut enterré le père de *Bonetus*.

(6) Abbé R. Corraze, *Un pouillé commingeois du XIVe siècle*, dans *Bulletin*

Philologique et Historique, 1936-1937, p. 131, § 43 et 44, Ce pouillé, intitulé *Censuale beneficiorum diocesis Convenarum. vulgo Pancarta*. a été rédigé en 1387-1388.

(7) E. Levy, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, s.v. *ila, ilba*..

(8) Cf. l'évolution analogue de *castellare*, passé de *caslar*, qui est à l'origine des noms de lieux *Cayla*(r) ou *Caillar* (graphie catalane pour *Calhar*) et *Carla*(r).

(9) Comme *assula* «copeau» > *ascle*. Cf. J. Ronjat, GIPPM § 355.

(10) A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937, § 546.

(11) C'est la graphie adoptée par l'abbé R. Corraze (*loc. cit.*, p. 223).

(12) L'incertitude est d'autant plus grande que dans le même *Pouillé commingeois du XIVe siècle* (cf. note 6), qui donne *Ylberia* comme forme ancienne de *N.D. de la Hillère* (§ 43 et 44), nous trouvons aux paragraphes suivants (§ 45 et 46), qui concernent non plus *Montmaurin*, mais *Boulogne*, la mention *in loco de Ylberia* qui semble désigner le lieu actuel de *La Hillette*. Dans ce cas, il s'agirait d'un diminutif dont le suffixe originel (-*era* < -*ella*) aurait été remplacé par un suffixe équivalent (-*ette* < -*itta*). De toute manière, dans les deux cas (< -*aria* et < -*ella*), la forme *Ylberia* est incorrecte : nous devrions avoir ou bien les latinisations **Ilbaria* et **Ilbella* ou bien la forme dialectale authentique *Ilbera*.

(13) Par exemple, dans la même région, le suffixe -*et*, que l'on rencontre dans les noms de lieux actuels d'*Aspet* et de *Bemet*, remonte dans le premier cas à -*ëllu* (*Aspello*) dans le second à -*ëtu* (*Vemeto*). Les deux formes anciennes sont tirées de ce même *Pouillé commingeois du XIVe siècle*. Remarquons que dans ces derniers exemples la prononciation dialectale est différente (*Aspèt* et *Bemët*) alors que dans le cas de *La Hillère* l'aboutissement des deux suffixes -*aria* et -*ëlla* est phonétiquement identique.

(14) C'est le cas dans le département des Landes, par exemple.

(15) Lettre C 3116 du 27 juin 1964.

(16) *Notes de philologie rouergate* dans *Revue des Langues Romanes*, 1885, p. 45. Notons qu'une définition analogue des *isclas* de Provence est donnée par le passage suivant du *Livre des privilèges de Manosque* (1169-1315), cité par E. Levy (*loc. cit.*) : ... *et aisso s'entent dels bezals dels molins az ensamont ves Manoasca, e del som del bezal dels davant ditz molins en tant quant duran e s'alongan e tenon las isclas otra lo dich bezal*.

(17) Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXI, 31,4. Ce passage est aussi traduit par E. Lasserre (éd. Garnier p. 235) : «En quatre étapes ils parviennent à l'île. Là l'Isère et le Rhône descendant des Alpes en sens opposé se réunis-

sent en embrassant un coin de terre ; à cette plaine située entre eux on a donné le nom d'Ile».

(18) Relevés aimablement communiqués par M. l'abbé Loubès, curé de Laujuzan (Gers).

(19) Définition du Dictionnaire Larousse.

(20) A. Vincent, *op. cit.*, § 484.

(21) Cf. E. Germer-Durand, *Dictionnaire Topographique du Gard*, Paris, 1863, s.v. *Arisitum*.

(22) Charte publiée par Fr. Germer-Durand dans les Mémoires de la Société d'Agriculture de la Lozère, 1902, pp. 74-79.

(23) *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, IX, 2, Paris, 1930, s.v. *Lieu (noms de)*.

(24) *Ibidem*, col. 762-763.

(25) Cf. *supra*. *Le nom de lieu gascon La Hillère*.

(26) *Op. cit.*, s.v. *(la) Hierle*.

(27) Dans la forme déjà citée *La Guierle* (XVIII^e siècle), l'hiatus a été supprimé par une sorte d'hypercorrection : on a voulu rétablir un *g* intervocalique qui n'avait jamais existé.

(28) GIPPM, II, § 205.

(29) La confusion du *d* et du *l* s'observe parfois même à l'initiale : c'est ainsi que le nom de lieu actuel *Lugans*, attesté au XII^e siècle sous la forme *Ligonz*, est noté *Digons* dans un document original rédigé à Millau en 1204 (cf. mon étude *Inventaire toponymique de la vicomté de Millau au XI^e siècle*, à paraître).

(30) *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, Paris, 1926, pièce 63.

(31) Bulletin Philologique et Historique du Ministère de l'Éducation Nationale, 1963 (1966), pp. 57-64.

(32) La graphie en *ou* (pour *o*) indique que le texte a été recopié postérieurement au XIV^e siècle.

(33) Publié par F. Germer-Durand dans *La baronnie de Meyrueis au XVIII^e siècle*, Mémoires de la Société d'Agriculture de la Lozère, 1902, pp. 17-254.

(34) *Aqualis*, qui se retrouve localement dans le mot *aygal* «orage» (cf. A.

Vayssier, DPFDA), ne saurait rendre compte du *ou* de la deuxième syllabe de *Aigoual*.

(35) *Op. cit.*, p. 62.

(36) *Les noms de personnes*, Paris, 1949, pp. 58-59.

(37) *GAP*, p. 149.

(38) Cf. A. Bach, *Deutsche Ortsnamenkunde*, I, 1, § 213 : cet amuïssement (*Abschwächung*), qui a fait passer *-wald* à *-ald* est un phénomène proprement germanique. On l'observe aussi bien dans les noms francs que dans les noms wisigotiques.

(39) *Alteutsches Namenbuch*, I, col. 672-673 et 1239.

(40) E. Le Blant, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, 1886, p. 92. Ce personnage est mentionné par Grégoire de Tours.

(41) *Eléments de linguistique romane*, Paris, 1946, § 170, b et § 295, b.

(42) *GAP*, p. 309.

(43) Cf. le passage du nom de lieu lozérien *Roca Guido* à *Rocaysou*.

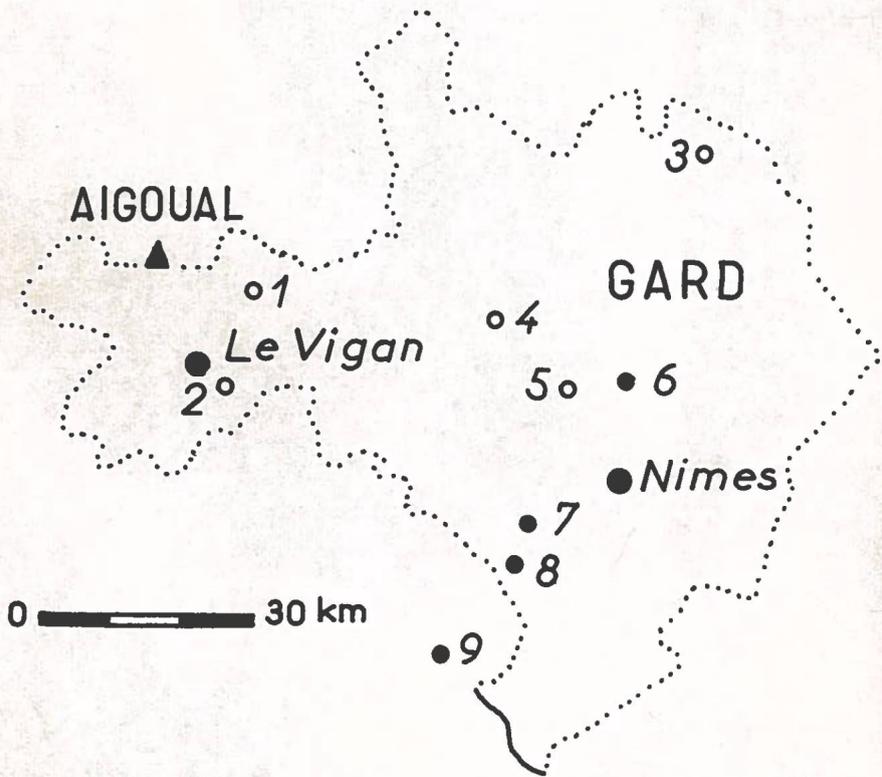
(44) *Op. cit.*, p. 64 : «Toujours est-il qu'*Aigoual*, si l'on y voit, comme il semble légitime, un anthroponyme germanique, doit rappeler un habitat disparu».

(45) *RIO*, 1966, pp. 201 sq.

(46) Dans ce cas, le nom du *Mont-Aigoual* se fait comparable à celui du *col d'Izoard*, situé entre Guillestre et Briançon, dans le département des Hautes-Alpes. Il est permis en effet de penser que ce toponyme perpétue le souvenir d'un seigneur nommé *Isoard*, qui, au XI^e siècle, était vicomte, puis comte, de Gap : cf. *Cartulaire de l'abbaye de St-Victor-de-Marseille*, publié par M. Guérard, Paris, 1857, chartes 684 et 1089, datées de 1058 (*ego Isoardus vicecomes Capicensis*) et de 1080 (*coram domino Ysoardo comite*). Soulignons également à propos de cet anthroponyme que l'étymon est soit **Iso-ward* soit *Iso-hard* (forme attesté par Förstemann, col. 971) à côté de *Yso* et *Hiso*, col. 970) plutôt que **Is-ward*, qui n'est pas connu.

(47) Cf. la carte des noms de lieux du Sud-Ouest de la France témoignant d'un peuplement wisigotique (*RIO*, 1966, p. 35). A noter toutefois que les toponymes *Goudargues* (Gard) et *Goudergues* (Cantal) doivent être rayés de cette carte, comme l'indiquent les formes anciennes de *Goudargues* (*Gordanicus* en 815).

(48) L. Bousquet, *Six leçons d'histoire de Rouergue*, Rodez, 1942, p. 43 :



- 1 : La Hierle, Cne des Plantiers ; 2 : St-Bresson ;
 3 : La Hierle, Cne de Laval-St-Roman ; 4 : La Yerle,
 Cne de Vézénobre ; 5 : Yerle, Cne de St-Chapte ;
 6 : Blauzac ; 7 : Calvisson ; 8 : Gallargues ; 9 : Mauguio.

«Ce même Théodebert taillait dans le Larzac, le Causse Noir et la région du Viçan cette sorte d'évêché-marche d'Arisitum... dans le but de lutter plus efficacement contre les Wisigoths». Cf. également la note précédente sur Hierle < Arisitum et la carte de la page 63.

(49) Cf. Åke Bergh, *Etudes d'anthroponymie provençale*, Göteborg, 1941, p. 168 : il s'agit d'une évolution phonétique germanique qui s'est produite dans la seconde moitié du VIII^e siècle et qui s'est propagée dans le Nord de la France, mais sans atteindre le domaine provençal.

(50) Cette prononciation correcte s'est conservée, par exemple, dans le nom de lieu *Belbézé*, commune d'Ambialet, Tarn.

Lucien de Benda

Un exemple de xénonymie tardive :

"... Leghorn, in Italy"



«*Leghorn has a bad name ...*»

(Dickens)

Leghorn, on ne l'ignore pas, désigne en anglais Livourne. Si la forme française de ce nom est encore assez proche de son prototype italien *Livorno*, la variante anglaise présente apparemment un caractère anomal.

N'étant pas angliciste, je ne me sens nullement à l'aise en domaine anglais ; aussi la documentation que j'ai recueillie afin d'éclaircir l'origine de cette variante sera-t-elle forcément lacunaire... Pour me trouver une circonstance atténuante, je dirai à ma décharge que le problème n'intéresse pas uniquement la philologie anglaise : il concerne au premier chef la dialectologie italienne, s'explique en partie par des témoignages du catalan et du français et finalement s'explique aussi par des données arabes et turques. D'ailleurs, ce sont ces dernières qui m'ont incité à faire intrusion dans des domaines qui ne sont pas les miens. Que l'on veuille bien m'en excuser.

Un nom de lieu est toujours un document précieux et son interprétation ainsi que les renseignements qu'il fournit concernent souvent plusieurs disciplines.

Les toponymes empruntés par les langues étrangères, auxquels j'applique le terme de *xénonymes*, présentent un intérêt particulier. «Des noms de lieu (sic.), passés dans une autre langue étrangère ou dans un autre dialecte de la même langue - comme le disait jadis Ernest Muret à propos de la toponymie romane - ont quelquefois mieux gardé que l'usage local des traits caractéristiques de leur physio-

nomie originelle.» - «Il y aurait donc - ajoutait-il - un grand profit à recueillir le plus possible de variantes dialectales et étrangères des noms de lieu (sic.)» (1).

Ce qui est vrai pour les langues romanes l'est également pour les autres et je m'en inspire pour ajouter de ma part que, à côté de la recherche concernant les variantes dialectales de noms de lieux que je qualifie du terme d'*isonymes* (2), l'étude des *xénonymes* de diverses sinon de différentes aires linguistiques ne serait pas non plus d'un intérêt négligeable.

N'est-ce pas un phénomène courant, naturel presque, qu'un endroit soit nommé différemment dans des langues différentes ? Cela semble arriver principalement dans toute zone frontalière. Là, d'importants centres urbains aussi bien que de modestes hameaux, des points de relief que des cours d'eau risquent d'avoir une dénomination spéciale dans chacune des langues qui en sont limitrophes ou qui s'y croisent (3). Des phénomènes analogues pourraient apparaître à l'intérieur d'une aire de civilisation et de langue commune si, à côté de la langue reconnue nationale, subsistaient aussi des parlers régionaux apparentés mais distincts, avec une onomastique dialectale.

En France, parmi les dialectes vivants, l'occitan en apporte des exemples caractéristiques. En quercinois, *Còus* est équivalent de Cahors et le surprenant *Lo Clapàs* veut dire Montpellier en patois local. L'exemple *Lo Clapàs/Montpellier* présente en pratique un cas extrême ; le plus souvent les toponymes dialectaux conservent par rapport à la nomenclature officielle une nuance de forme du genre de *Còus / Cahors* car, dans la plupart des cas, la forme dialectale et la forme officielle ne sont toutes les deux que de simples variantes du même nom, c'est-à-dire des *isonymes*. Le dernier exemple illustrerait encore un phénomène assez fréquent mais dissimulé par le prestige de la langue nationale, celui du renversement des rapports réciproques des onomastiques, l'officielle et la dialectale. Ici, en effet, c'est la langue du roi qui se trouve dans la situation d'un idiome étranger qui, ayant assimilé à une certaine époque du moyen âge un des toponymes de la «lointaine» province, a mieux gardé que l'usage local actuel sa physionomie originelle : fr. *Cahors* < anc. Cadurcis > occ. *Còus* ou même *Còu*.

Evidemment, les variantes xénonymiques ou isonymiques n'existent pas uniquement dans des zones frontalières et dans des territoires linguistiquement mixtes. Au hasard des relations entre les peuples, chaque langue absorbe quantité de noms propres, avec

toute sorte d'autres emprunts linguistiques, provenant parfois de contrées fort éloignées, mais pour pouvoir bien situer le cas de chaque emprunt il faut prendre en considération au moins trois circonstances qui l'accompagnent : chronologie, mode de transmission, tendances générales des langues (4) entre lesquelles s'opère l'emprunt.

Il est inutile d'insister sur le fait que le nom propre, tout comme n'importe quel élément passé d'une langue à une autre, suit l'évolution de cette dernière à partir de la date de l'emprunt.

Le tchèque est probablement l'unique langue étrangère qui ait un nom particulier pour Crécy : *Kresčak* (5). Cette langue laisse entrevoir l'aspect que ce toponyme (6), rendu mémorable, conservait encore dans la tradition savante du XIV^e siècle.

Si les xénonymes gardent parfois assez fidèlement les traits caractéristiques de leurs prototypes, ils présentent aussi fréquemment des exemples du contraire, surtout quand les emprunts ne sont pas directs. Souvent, les noms ne sont connus que par le truchement d'autres langues lesquelles, si elles contribuent à les diffuser à longue distance, constituent aussi un obstacle à la fidélité de la transmission.

En polonais, Rome se dit *Rzym* (7). Certes, ce n'est pas un emprunt direct fait au latin ou à l'italien *Roma*. Ce nom prestigieux est venu en polonais par l'intermédiaire d'une autre langue slave, ancien-morave ou tchèque, laquelle l'avait auparavant emprunté au vieux-slavon. Mais les langues slaves méridionales, auxquelles appartenait le vieux-slavon, possédaient leur propre tradition onomastique concernant les régions méditerranéennes. A l'époque du vieux slavon - il y a onze siècles à peu près - on disait encore *Rimŭ*. Actuellement, ce nom, soit hérité (en bulgare, en serbe), soit emprunté (en russe), est conservé dans plusieurs langues slaves sous forme de *Rim*. La variante *Rzym*, bien aberrante, voire inattendue, surtout pour les Latins, est en fait l'aboutissement normal de l'évolution phonétique du polonais.

Il s'ensuit que l'aspect d'un xénonyme ne dépendrait pas seulement de facteurs tels que le temps et la distance mais qu'il tiendrait principalement aux tendances, c'est-à-dire à l'évolution propre à chaque langue.

Le tchèque - langue sœur du polonais, mais plus archaïsante à certains égards - a mieux conservé que lui, sous forme de *Vratislav*, la physionomie originelle du nom local de *Wrocław* (8), tandis que le haut-allemand, qui ne tolère pas le heurt de la labio-dentale sonore

avec une liquide, s'est vu forcé, en partant directement du polonais moderne, de changer la première en occlusive *b* et, ainsi, de transformer le même toponyme en *Breslau*.

Leghorn, aberrant à souhait par rapport à son prototype présumé *Livorno*, sollicite notre attention parce qu'il appartient à la catégorie des créations relativement récentes, comparables à l'apport onomastique tardif issu de découvertes géographiques et d'entreprises coloniales, et de ce fait, il permet, me semble-t-il, de saisir sur le vif le processus de son évolution entamée à peine à la fin du XVI^e siècle.

Cette limitation chronologique s'impose si l'on tient compte de l'histoire de Livourne.

Primitivement obscur et modeste village de pêcheurs situé sur un rivage marécageux et malsain de la mer tyrrhénienne, au Sud de l'Arno, à quelque 20 km. de Pise et tout près de *Porto Pisano*, Livourne a laissé dans les documents des traces de son existence (9) depuis le début du Xe siècle. Echue au cours du XII^e siècle à Pise, la petite commune a dû partager les malheurs de cette Cité, jadis puissante, aux temps de sa décadence politique. Mais l'infortune de Pise et surtout le déclin de l'activité de son port vont tourner au profit de Livourne.

Porto-Pisano, port de Pise, longtemps prospère, était depuis le milieu du XVe siècle menacé par l'avancée du littoral, ce qui au bout d'une centaine d'années l'a rendu inutilisable (10). C'est dans ces conditions que Livourne s'est lentement substituée à l'ancien grand port du voisinage bien que, d'après le recensement de 1560, l'agglomération ne dépassât pas encore le nombre de 600 habitants(11). Auparavant, au début du XVe siècle, annexée pour quelque temps par Gênes, elle passa finalement sous l'autorité de la République de Florence. Les Médicis, maîtres de Florence, devenus grands-ducs de Toscane, font construire à la fin du XVI^e siècle de nouvelles installations portuaires à Livourne et, pour hâter le développement du nouveau port, lui accordent de nombreuses franchises ; ils le déclareront aussi *port franc*. Ils lui accordent également la liberté des confessions, ce qui attirera, avec la population marchande, quantité de transfuges et de persécutés. Ainsi, non seulement sa population, à part les Italiens, ne tardera pas à être composée de différents éléments étrangers, mais ceux-ci, Arméniens, Grecs, Juifs, mêlés bien entendu aux catholiques et aux protestants, et même à des musulmans, donneront encore à la ville un cachet spécifique dû à la diversité des cultes. Cependant, ce tableau plein de sérénité révèle en même

temps un côté moins lumineux : comme d'ailleurs beaucoup d'autres ports de la Méditerranée, le nouveau port devient aussi plaque tournante pour la traite des esclaves, surtout musulmans. C'est la période classique de la Course. Durant les deux premières décades du XVIII^e siècle par exemple, plus de dix mille captifs passent dans la ville(12). Ces chiffres en disent long si l'on constate que Livourne n'avait en 1601 que cinq mille habitants(13). Bien que, pendant tout le XVI^e siècle et une partie du XVII^e, l'agglomération soit de faible importance (14), un immense trafic s'y instaure et les Livournais, à partir des années 1580, sont capables d'établir des communications directes jusqu'au Portugal et jusqu'au Maroc (15). Bientôt, ils établiront aussi des relations directes avec le Levant, Brusquement, le nouveau port de Toscane devient célèbre dans tout le bassin de la Méditerranée et son nom passe forcément dans plusieurs langues étrangères.

Avant de prendre connaissance des appellations étrangères, voyons d'abord comment les premiers intéressés, c'est-à-dire ses habitants et ses plus proches voisins de la terre toscane, appelaient Livourne.

Couramment et non sans raison on qualifie l'italien de langue toscane, mais en même temps on prête moins d'attention à cet autre fait qu'en Toscane elle-même il y a plusieurs variétés dialectales, distinctes du parler florentin sur lequel est basée la langue littéraire et nationale de l'Italie. Peut-être nulle part en Europe les anciens particularismes politiques ne se reflètent mieux qu'en Italie où, face à la langue nationale, les dialectes régionaux et les parlers locaux restent toujours vivants, employés par toutes les couches de la population et non pas seulement par les ruraux. Cet état de chose était sans doute plus marqué encore par le passé et en Toscane, comme en d'autres provinces italiennes, les parlers locaux concurrençaient depuis toujours le bel idiome de Florence.

Parmi les dialectes toscans auxquels, avec le florentin, appartiennent le siennois et l'aréтин, se distingue un groupe de parlers, dits occidentaux, qui englobent les régions de Pistoie, de Lucques et de Pise avec celle de Livourne. En dehors de différences lexicales et de particularités morphologiques - à vrai dire de peu d'importance - ces parlers se distinguent entre eux principalement par leur phonétisme. Cependant, il est des faits phonétiques qui connaissent une large diffusion et qui sont communs à plusieurs aires linguistiques. Ces faits débordent ici les limites du groupe occidental et s'avèrent identiques dans d'autres parlers toscans ; et, parce qu'il faut aussi tenir compte de ces phénomènes du point de vue diachronique, ils sont ou furent communs à d'autres zones dialectales et pour-

raient même concerner toute l'aire romane.

Un de ces faits est constitué par le comportement de l'occlusive labiale sonore, *b*. Déjà, en latin vulgaire le *b* intervocalique avait tendance à devenir spirant et à se confondre avec le *u*, alors bilabial. La fusion de ces deux phonèmes, réalisés par la suite dans la labio-dentale *v*, affecte d'une manière générale toutes les langues néo-latines.

Quant à l'italien, on y trouve aussi un *v* d'une autre origine, dû à une tendance - plus tenace peut-être que dans les autres langues romanes - à intercaler une consonne épenthétique entre deux voyelles.

Le *v* est l'élément le plus généralement réalisé et le florentin sert de modèle : *vedova* < *uidua* ; *rovina* < *ruina* (16). Presque aussi fréquemment, dans différents parlers, peut apparaître une fricative vélaire qui aboutit pratiquement à l'occlusive palatale sonore, *g*. Par exemple *Pàgolo* à côté de *Paolo* ; le spécimen *madrigale* (madrigal), comparé à un plus ancien *madriale* (17), semble confirmer le phénomène.

Mais outre ces deux variantes de l'épenthèse, dont la seconde appartiendrait plutôt à l'usage vraiment populaire, on observe aussi une tendance à faire tomber le *v* devant une voyelle vélaire, même s'il constituait un élément morphologique. Les textes médiévaux concernant les dialectes de Lucques (18), de Pise (19), de Sienne (20) offrent des exemples de formes telles que *aùto*, *beùto*, *riceùto*,... pour «*avuto*», «*bevuto*», «*ricevuto*» ; ce qui d'ailleurs n'a rien de surprenant si on le compare avec des phénomènes semblables en d'autres zones linguistiques romanes.

D'autre part, Boccace, en imitant le parler populaire, écrit par exemple *Piero di Raona* pour «*d'Aragona*» (21). En réalité la limite entre phénomènes d'épenthèse et phénomènes de syncope n'a pas de stabilité, ce qui provoque, dans la conscience des sujets parlants, la tendance à restituer à nouveau un élément intervocalique, le plus souvent le *g* (22). Par exemple en pisan : *Sagona* < *Saona* < *Savona* (ville de Savone) (23) ; en siennois : *lagorare* < *laorare* < *laborarè* (24).

Ces exemples du traitement d'un phonème s'appliqueront aussi aux formes que le nom de Livourne, anc. *Liburnus* (25), présentera au cours des siècles dans les textes.

Les textes où ce nom est mentionné se répartissent en trois catégories : 1 - textes latins où le lieu se trouve cité en latin ; 2 - textes latins où le lieu se trouve cité en «vulgaire» ; 3 - textes inté-

grealement «vulgaires».

Par «vulgaire», selon l'usage de cette expression chez Dante, on entend ici l'italien avec ses dialectes par opposition au latin. Or, il est à remarquer que les plus anciens documents latins qui mentionnent Livourne au moyen-âge offrent son nom sous une forme «vulgaire» bien que celle-ci puisse être parfois affublée d'une désinence latine.

Il est probable que la plus ancienne mention de Livourne, *Livorna*, se trouve dans un document de 904, conservé dans les Archives Archiépiscoliales de Pise (26). La forme du toponyme est vulgaire et, comme on le voit, elle est affectée de la finale -a. Cette forme féminine est attestée aussi dans deux chartes publiées par Muratori : l'une, de 1017, mentionne trois fois *Livorna* (27) ; dans l'autre, de 1146, on lit : «... per hanc cartam vendo et trado vobis... meam partem tertiam portionem videlicet de castello et curte de Livorna, cum omnia pertinentia, et ejus Livorne (28) aquis, terris, silvis et districtu...» (29).

J'ai abordé en premier les textes latins où le lieu se trouve cité en «vulgaire» parce que ceux-ci, séparés par des intervalles d'un siècle à peu près, donnent la forme certainement authentique et vivante du toponyme. Par contre, les textes intégralement latins ont pour nous moins d'intérêt pour la simple raison que les mentions en latin n'offrent que des formes savantes.

Dans une charte de 1103, la comtesse Mathilde de Toscane mentionne le «castrum Liburni» (30), et dans le «Breviarium Pisanæ Historiæ», œuvre d'un anonyme, il est noté à propos des événements de l'an 1269 : «Eodem anno de mense Januario Rex Carolus venit Liburnum et eum combussit et Pisanorum Portum destruxit...» (31). Ici, le pronom à l'accusatif «eum» correspond au nominatif masculin *Liburnus* qui est censé être à la base de la forme toscane correcte *Livorno*.

Cependant, les mentions en latin ne sont pas toutes complètement dépourvues d'intérêt. Dans les formes qu'elles offrent on peut parfois, à travers leur aspect factice, apercevoir le reflet du nom populaire alors en usage. Par exemple encore au XIV^e siècle, on trouve l'équivalent savant de la forme *Livorna* dans un document de 1376 où on lit : «pro parte communis Liburne» et «terra Liburne» (32).

Il y aurait donc une sorte de compétition, pendant longtemps et simultanément, entre les formes à désinence féminine et masculine : *Liburna* > *Livorna* et *Liburnus* > *Livorno*.

Pourtant, si ces deux formes ne diffèrent l'une de l'autre que par leur désinence, un renseignement, datant également du XIV^e siècle, apporte un nouvel aspect du toponyme : *Liorno*. Je me réfère ici à Santelli (33) qui a cité un fragment du «Diario» de Guido Monaldi où celui-ci, pour la période de 1364, avait mentionné *Liorno* en même temps que *Porto Pisano*. Cette variante isonymique, qui accuse la chute de la consonne étymologique $v < b$ et présente la désinence *-o*, semblait être encore vivante au XIX^e siècle dans un des parlers de la région de Pistoie (34). Sur une carte de la Méditerranée de 1483, attribuée à P. Roselli ou à Arnold Domenech, on déchiffre : «*diorno p[ropter] pisam*» (35). Mais il est possible que dans l'usage courant, à un certain moment, ait existé également une forme à désinence *-a*. A ce propos, il est à noter que c'est cette variante, possible mais, à ma connaissance, non attestée par les sources italiennes, qui a vraisemblablement donné naissance aux xénonymes dans les langues hispaniques.

En catalan, Livourne se dit *Liorna*, et le dictionnaire d'Alcover précise qu'aux Baléares on use des locutions «ves-te'n a Liorna» ou «enviar a Liorna» (36) dans le sens de «souhaiter du mal à quelqu'un». Apparemment, dans le temps, le nouveau port toscan ne devait pas jouir d'une très bonne réputation de ce côté de la mer (37). D'ailleurs en castillan un sens plutôt péjoratif s'attache aussi au nom de Livourne puisque, au figuré, *Liorna* est synonyme de «algazara», «baraunda», «desorden», «confusión»... Le portugais orthographie *Liorne*. Dans l'atlas attribué à Joan Martines (fin du XVI^e siècle) on trouve la graphie *Liorni* (38).

Par l'intermédiaire de l'espagnol, le type *Liorno/Liorna* est passé aussi chez les Hollandais. Actuellement, le hollandais emploie la forme *Livorno*, mais dans les documents du XVI^e et du XVII^e siècles on trouve des graphies qui indiquent assez clairement la source d'inspiration. Sur la carte gravée en 1594 par Petrus Plancius se détache l'orthographe encore purement espagnole *Liorna* (39) ; mais dans la correspondance diplomatique se forment déjà des dérivés, des vrais xénonymes, comme par exemple, en 1596, *Lioirno* (49) ou bien en 1651, *Lijoren* (41).

Mais revenons en Italie. Nous avons suivi, depuis le Xe siècle, les phases du traitement de la consonne *b* dans un dialecte toscan sur l'exemple *Livorna/Liorno*, durant l'existence encore effacée de la localité ainsi nommée.

Au moment du subit essor de Livourne nous en trouvons une nouvelle qui, apparemment, crée un isonyme à part.

Consultons tout d'abord quelques cartes ou portulans de l'époque.

La carte de la Méditerranée dessinée en 1547 par Vesconte di Maggiolo enregistre cette nouvelle phase et nous présente *Ligorna* (42). Cette forme à désinence *-a*, parallèle à *Livorna*, se trouve aussi sur les cartes de Diego Homem, d'abord sur celle de 1559 (43) et sur une autre gravée en 1569 à Venise (44). Une variante, datant d'avant 1560, *Ligurno*, est présentée par un atlas italien anonyme (45).

Une variante à désinence *-o*, *Ligorno*, parallèle à *Livorno* et vraisemblablement la plus courante, est attestée, dès 1537, dans les annales du savant prélat Giustiniani. En voici le passage où je tâche de reproduire l'orthographe et la ponctuation de l'auteur : «*Et passato Viaregio et la Foce di Larno si da a Ligorno, Porto celebre, et nouamente fortificato di vna gran cittadella la quale circonda il mare, et l'edificacione della prima torre per che vi nesono molte, fu fatta per guardia del porto Pisano qui vicino e Ligorno, secondo la sententia di molti autori fu edificato da Lygure figliolo di Fetonte, et denominato dal suo proprio nome, si come etiandio dal detto Lygure furono denominate le Lygurie, et il porto di Lygorno e stato posseduto da Genoesi molti anni giuridicamente...*» (46).

A vrai dire, il est même difficile d'affirmer que les variantes *Ligorna/Ligorno* soient des créations strictement livournaises. Dans les pièces de poésie en parler livournais, datant de la fin du XVIII^e siècle, j'ai trouvé aussi la forme *Livolno* comme dénomination strictement locale (47),

Dans le climat de la Renaissance, qui imposa la rigueur du latin classique et, en même temps, précipita le triomphe du florentin comme langue nationale, les documents n'offrent guère de formes dialectales sauf celle de *Liburnus*, en latin, et *Livorno*, en italien. Mais, et c'est le plus important, l'usage oral de la forme *Ligorno* a dû avoir une large audience et un long rayon de portée puisqu'il a donné naissance à une série de xénonymes et a même donné matière à une légende.

En effet, *Ligorno* n'a pas laissé indifférents certains érudits lesquels, en bons personnages de la Renaissance, pleins de nostalgie pour la mythologie, se sont empressés d'expliquer le phénomène à leur manière. Selon eux, et c'est ce que nous venons de lire chez Giustiniani, la cité aurait été fondée dans l'antiquité par Ligure, fils de Phaéton, dont le nom se perpétue dans *Ligorno*. Santelli impute l'invention de cet éponyme aux annalistes liguriens, c'est-à-dire

aux Génois. Selon lui, ce sont eux qui ont introduit la mode d'écrire *Ligorno*, en «vulgaire», et *Ligurnus* (sic !) en latin (48).

Au fond, il n'est pas étonnant que les érudits de l'époque se soient laissés prendre au piège d'un jeu d'étymologie. Pour les habitants de la Toscane, l'isonyme *Ligorno*, senti comme un doublet populaire normal de la forme correcte *Livorno*, pouvait passer presque inaperçu, tandis que pour les gens du dehors la dissemblance de deux variantes, on peut l'imaginer, était frappante. Or, les Génois, dont le dialecte était assez différent des parlers toscans, ont pu faire un rapprochement entre «Ligorno», «Ligure», et «Liguria», ancien nom de leur pays, d'autant plus facilement que, Livourne ayant appartenu à Gênes pendant quelques lustres, le patriotisme local ne devait pas rester sans influence.

D'autre part, le dialecte génois, bien qu'il présentât, lui aussi, quelques cas d'épenthèse, rares d'ailleurs, de la fricative vélaire, faisait régulièrement tomber le *v* étymologique et en outre, contrairement au florentin, n'avait pas tendance à créer le *v* intervocalique. Voici deux exemples : en prononciation génoise *Zenoa* < anc. *Genua* > florentin *Genova* ; florentin *covare* < lat. *cubare* > génois *cuâ* (49). Donc, une forme du type de «Liorno» par exemple aurait bien pu s'adapter aux réalisations locales. Le texte cité de Giustiniani, originaire de Gênes, indique le contraire. Les écrivains qui usaient en italien de la dénomination *Ligorno* ou justifiaient ce nom par la mythologie dépendaient, selon Santelli, de la tradition génoise. Il donne l'exemple de Gasparo Bugati, nullement Génois, qui écrivit, en 1571, dans son *Histoire Universelle* : «...*Fetonte, havendo ben quivi fermato il seggio a suo figliuolo, detto Ligure (da cui quella provincia, Liguria fu detta, e'l porto Ligurno, ouer Liorno, e'l mar Ligustico)*...»(50) ce qui devait démontrer l'efficacité de la propagande des patriotes liguriens. Evidemment, la réalité fut tout autre : la gent marchande ou les marins n'ont pas appris des Florentins le nom de leur nouveau centre maritime, mais faisaient seulement écho à ce qu'ils avaient entendu le long des côtes tyrrhéniennes et le transmettaient aux étrangers. L'efficacité, involontaire sur le plan linguistique, dépendait principalement de l'expansion économique du port. Les «*Annali de Roccatagliata*», à propos des achats de blé effectués par les Génois à Livourne, vers 1597 avouent en toute franchise : «*perche ne pigliavano a Ligorno a miglior prezzo...*»(51).

A la lumière des renseignements que nous fournissent les sources italiennes, on pourrait distinguer trois étapes possibles du traitement de la consonne *b* dans le parler pisano-livournais : 1 - *v* (*Livorna*) jusqu'au XIV^e siècle à peu près : 2 - pendant tout

le XIVe siècle, phénomène de la syncope (*Liorno*) ; 3 - à partir du XVe siècle, phénomène de l'épenthèse -g- (*Ligorno*), qui peut-être même s'est réalisé un peu plus tôt puisque la variante *Ligorna* se trouve sur une carte de l'atlas, dit Pinelli, qui date - paraît-il - de la fin du XIVe siècle (52).

A la lumière de toutes ces données, une constatation s'impose, celle du caractère éminemment polymorphe que notre toponyme présente pendant une longue période :

$$\text{Ligorna} = (*\text{Liorna} =) \text{Livorna} < \left\{ \begin{array}{l} \text{anc.} \\ \text{Liburnus} \end{array} \right\} > \text{Livorno} (= \text{Livolno}) = \text{Liorno} = \text{Ligomo et Ligurno}$$

Toutefois, pour pouvoir répondre à la question de savoir quelle était la forme qui prévalait réellement dans une tranche de cette période, on devra s'inspirer peut-être moins des textes italiens, bien qu'il soit toujours souhaitable qu'ils soient concordants, que des témoignages de quelques langues étrangères qui auront produit leurs xénonymes à partir de la forme la plus courante.

Si ceux-ci, grâce à la connaissance des côtes italiennes qu'avaient les navigateurs catalans, ont pris pour base le type *Liorno* dans les langues hispaniques, au plus tard probablement au cours du XIVe siècle, le provençal et le français, l'arabe et le turc et, finalement, l'anglais ont créé leurs variantes à partir de la forme *Ligorno*.

Selon Mistral, le provençal possède la forme *Ligourno* (53). Elle s'accorde avec les exemples fournis par les documents écrits en français aux XVIe et XVIIe siècles, suivant les tendances phonétiques de chacune de deux langues ; c'est-à-dire que, dans la présentation faite par le grand félibre, je vois l'évolution normale se faire en provençal à partir du modèle *Ligorna* plutôt que d'un *Ligurno* ; tandis que dans la correspondance en français qui concernait les affaires de Marseille on trouve, au XVIe siècle, le plus souvent la forme francisée *Ligorne* (54).

Au XVIIe siècle, à côté de *Ligorne* (55), apparaît la nuance *Ligourne* (56). Cependant, il faut remarquer que ces deux variantes se retrouvent dans les textes le plus souvent écrits en France ; par contre, les agents diplomatiques qui résidaient à ce moment-là à Florence ou à Livourne même forgeaient *ad hoc* le terme *Livorne*, à partir de l'italien officiel. A ce propos, je peux citer un exemple caractéristique : le consul français, Cotolendy, envoie le 20 Octobre 1675, une longue dépêche où il signale l'arrivée à «*Livorne*» du marquis d'Astorgas ; mais dans le résumé, qui en est fait pour le roi, on ne retrouve que *Ligourne* (57), terme sans doute jugé plus conforme à l'usage.

Finalement, le terme actuel, *Livourne*, fait son apparition au XVIII^e siècle, pendant que l'ancien *Ligourne* semble toujours lui disputer la place. A ce sujet, les dictionnaires de l'époque sont concluants. Si l'on cherche *Livourne* dans le très docte dictionnaire du commerce de Savary, on est renvoyé à *Ligourne* (58). Par contre, l'Encyclopédie n'offre que *Livourne*, mais en même temps le nomme «en latin moderne» *Ligurnum* ! (59). Enfin, dans le «Grand Dictionnaire Historique» de Louis Moréri on lit : «*Ligourne ou Livourne, Ligurnus et Liburnus Portus, ville nouvelle...*» (60), toujours, autant de preuves de cette large audience dont devait jouir à un certain moment le nom dialectal du nouveau port.

Une autre preuve en est donnée par des témoignages qui viennent de langues telles que le turc et l'arabe.

A l'origine, il ne s'agit même pas de l'arabe littéraire mais seulement des dialectes maghrébins, principalement l'algérien et le tunisien.

Du point de vue européen, le xénonyme arabe semble être polymorphe parce qu'il est représenté par au moins trois variantes : *al-Qurna* (61), *al-Gurna* (62), et *Gurna* ou bien *Gūrna* (63). Nous verrons que le point de vue arabe sera tout autre. Pour le moment, constatons que les variantes arabes font preuve d'une remarquable fidélité au prototype *Ligorna/Ligurno* malgré le traitement spécial de l'initiale et malgré les moyens différents dont use la phonétique arabe. Car le plus sérieux obstacle à l'assimilation du toponyme toscan pourrait être constitué par son trait caractéristique, l'occlusive palatale sonore (*g*), qui fait justement défaut à l'arabe classique. C'est pourquoi les variantes telles que *Gurna* ou *al-Gurna* sont réalisables seulement dans le cadre d'une phonétique dialectale.

Bien qu'elle manque à l'arabe classique, la consonne *g* (plutôt post-palatale, en arabe) est souvent substituée au phonème étymologique, l'occlusive (arrière-) vélaire sourde, *q* (64), dans de nombreux parlers maghrébins, représentés plus particulièrement par les populations d'origine bédouine. Ailleurs, le *g* est possible dans les emprunts, mais ce son, tout en faisant partie d'un emprunt, peut toujours, dans la conscience d'un arabophone, être rapproché de la consonne classique *q*.

Dans ces conditions, la prononciation «*gurna*» peut être rapprochée de l'appellatif classique *qurna* et, par attraction paronymique s'identifier aussi à ses significations : «coin», «angle», «pointe»... (65) D'ailleurs, ce terme est également possible en toponymie. En Irak,

une ville située à quelque 80 km. au Nord de Bassora s'appelle *al-Qurna* (la pointe ?). Au Liban, plusieurs hauts pics des montagnes sont désignés par ce nom.

S'il est possible que «gurna» = *qurna* ait une signification, on peut se demander si le mot étranger entier n'avait pas un sens pour les Arabes. Or, l'initiale *Li-* pourrait être également rapprochée de la préposition arabe «li» qui indique le but et l'expression, ainsi décomposée sémantiquement, aurait pu signifier : «en direction de *-gurna*».

Cette interprétation serait bien sûr inacceptable si l'on considérait uniquement l'état actuel du phonétisme des parlers nord-africains qui se caractérisent par la perte quasi-complète de l'ancien vocalisme bref en syllabes ouvertes. Par conséquent, une syllabe comme la préposition «li» est actuellement réduite à la prononciation de la seule consonne «l».

Cependant, selon les spécialistes, la chute des voyelles brèves dans ces parlers est considérée comme un phénomène relativement récent qui ne doit remonter qu'à deux ou trois siècles (66) et qui de toute manière ne semble pas être antérieur au XVI^e siècle (67). Donc, si l'on admet la possibilité du maintien de l'ancien vocalisme dans la seconde moitié du XVI^e siècle encore, on peut également admettre l'assimilation de l'initiale italienne à l'ancienne syllabe pleine «li» ; celle-ci, prise pour la préposition, a pu être facilement séparée du reste du vocable et ainsi créer le xénonyme *Gurna*.

Quant aux variantes avec article, *al-Qurna* ou *al-Gurna*, elles peuvent être dues à deux causes différentes : ou bien c'est un emploi spontané de l'article avec un mot qui aurait été toujours senti comme un simple appellatif ; ou bien c'est le résultat de l'assimilation complète du toponyme étranger, lequel a dû aboutir à la prononciation « **lgorna* », dans l'état actuel de l'évolution phonétique. A son tour, l'initiale «*l-*», sans voyelle, peut être confondue avec l'article qui peut être, lui aussi, réduit à l'expression de la seule consonne «*l*». De là il suffit d'un seul trait de calame pour en faire un authentique terme littéraire : *al-Qurna*.

Malheureusement, tout ce qui vient d'être dit n'est, honnêtement parlant, que conjecture parce que mes renseignements sont trop récents (68). Je manque des tout premiers renseignements sur le passage de notre toponyme en arabe parce que, les territoires de Tunis et d'Alger étant, depuis le XVI^e siècle, soumis au vasselage ottoman, la correspondance diplomatique, source principale de mon information,

s'est faite en turc jusqu'aux abords du XIXe.

Aussi peut-on recueillir avec satisfaction quelques renseignements complémentaires qu'apporte le dialecte arabe des Juifs nord-africains.

On sait qu'en Afrique du Nord étaient disséminés des groupements d'Israélites, indigènes d'origine berbère et immigrés qui, avec le mode de vie des populations musulmanes, ont adopté aussi l'arabe comme expression courante. A ces groupements se sont joints, dès le XVe siècle, des Juifs émigrés d'Espagne dont le nombre a sensiblement augmenté lors des expulsions. Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, une autre émigration s'est jointe à l'exode espagnol, celle des Juifs italiens ; mais fait curieux, les Juifs nord-africains ont donné à leurs coreligionnaires venus d'Italie le nom collectif de Livournais, en arabe dialectal : *Grâna* (69).

En arabe classique on peut former, à partir de l'appellatif «qurna», un adjectif : «qurniyy» qui est susceptible d'avoir deux formes du pluriel, une régulière : «qurniyyûn» et une autre, dite brisée : «qarânâ». Les mêmes formes, transposées en arabe dialectal, donnent au singulier : «gurnî» et au pluriel : «gurnîyîn» ou bien sur le modèle du pluriel brisé : «grâna» (70).

Dans le parler des Juifs de Tunis, un Livournais s'appelle «görnî» (71) et le pluriel de cet adjectif désigne toujours un marché fort populaire à Tunis : «sûq el-Grâna», le souk des Livournais. Un voyageur allemand du siècle dernier, le baron de Maltzan, semble en outre confirmer les rapports de paronymie entre *Gurna* et «qurna» : en parlant des Juifs tunisiens, il dit qu'on les appelle *Grâna* ou *Qrâna* (72). Ainsi, grâce aux données qu'apporte l'arabe dialectal des Juifs tunisiens, nous pouvons être sûrs que le nom de Livourne est passé en Afrique du Nord avant le XIXe siècle. Seulement, le rayon de portée des formes *Gurna* ou *al-Qurna* a dû être limité à cette région-là.

Dans la description du voyage qu'un prince du Liban a fait à la cour de Florence au XVIIe siècle, Livourne est appelée «Lîfûrnû», qui n'est qu'une simple transposition de l'italien, Livorno (73).

Mais, à part ce spécimen, certainement isolé, les populations arabes du Proche Orient connaissaient la forme «Alîkûrna» (74) qu'elles ont, comme on le verra, empruntée aux Turcs.

Dans la correspondance diplomatique que les beys de Tunis et les deys d'Alger échangeaient (75) avec la France, j'ai quelquefois

trouvé mention de Livourne. J'ai pu alors constater qu'en turc on l'appelait textuellement «à Livourne»...

Par exemple dans une lettre du dey d'Alger, en 1691 (76), on lit : اليعورنه (77) que l'on peut prononcer *Aligurna* ou *Aligorna*(78). Dans une lettre du bey de Tunis, en 1710 (79), on déchiffre اليعورنه que l'on peut prononcer *Ali-gurna* ou bien *Ali-gorna*. Comme on le voit, le mot est ici divisé en deux. Au premier abord, on prend اليعورنه pour la préposition arabe الى (ilā = jusqu'à, vers), mais puisque cette dernière n'a aucun sens dans le texte, on en conclut que le secrétaire turc a voulu, en séparant l'initiale, insister sur la prononciation de la voyelle *i*. C'était un procédé familier de l'écriture turque, qui se prêtait mal à la présentation des noms étrangers, que de les décomposer parfois en groupes de signes pour obtenir des effets «spéciaux» de prononciation. Car, si le spécimen avec l'*l* vélaire garde en turc une sonorité particulière, ici la voyelle *i*, dégagée de l'influence du *g* postpalatal, palatalise cet *l* et le rapproche de la prononciation plus douce de l'original italien.

En Orient, c'est-à-dire en Turquie même, le nom de Livourne n'était évidemment pas inconnu, mais il a pu venir par deux voies différentes : d'un côté, par le truchement des Turcs établis en Afrique du Nord (*Aligorna*) ; de l'autre, directement d'Italie, par exemple, par l'intermédiaire des Vénitiens (*Livorno*). Il a même été très connu car, à travers lui, les habitants de Constantinople voyaient tout le grand-duché de Toscane. A ce sujet nous possédons un témoignage de la première moitié du XVII^e siècle, laissé par Kâtib Çelebi, mort en 1657, plus connu sous le surnom de Hacı Halfa (Hadji'Khalfa). Sur une carte de son ouvrage de géographie (80), ce célèbre polygraphe appelle la Toscane : «memleket-i-Liforna» (مملكة ليفورنه = pays de Livourne), tandis qu'à l'emplacement du port il écrit : اليعورنه que je lis : *Alagorna*.

Je crois néanmoins que les formes *Aligurna/Aligorna* étaient finalement les plus répandues chez les Turcs non seulement parce que les Arabes d'Orient en ont tiré la variante *Altkûrna* (cf. la note 74), mais encore parce qu'on trouve une forme, incontestablement turque, «*Aligôrna*», chez les Arméniens (81).

A ces exemples, j'en ajoute encore un qui est un acte de convention, de 1690, concernant la libération de captifs tunisiens (82), vendus à Livourne. Ici, le nom est écrit : اليعورنه , c'est-à-dire *Aligorna*.

Selon l'orthographe turque, on notait le *g* postpalatal par la

fricative vélaire *g'* (cf. la note 77) ; alors la présence de la lettre (q) peut être considérée comme une «faute d'orthographe». Une «faute» fréquente et facilement explicable, si on conçoit qu'elle a été commise par un fonctionnaire, sûrement bilingue, de la chancellerie des beys de Tunis ; celui-ci a pu connaître le nom de Livourne dans les deux langues, en turc *Aligorna* et en arabe *Gurna*, forme qu'il a rapprochée presque automatiquement, dans sa conscience de lettré, de l'appellatif *qurna* de l'arabe classique (82 bis).

Face à son original italien, Livourne «à la turque» présente une voyelle supplémentaire *a-*. Je crois que cette adjonction peut s'expliquer par les tendances de la phonétique turque.

Bien que le vocabulaire du turc-osmanli ait assimilé un certain nombre des expressions arabes et persanes qui commencent par les consonnes *l* et *r*, les mots proprement turcs n'ont jamais de liquides à l'initiale. Dans le langage populaire, ce traitement s'étend aussi aux mots d'origine étrangère : on leur ajoute une voyelle prothétique, un *i* ou bien un *u*. Ainsi, par exemple *rum* (un Grec) devient *urum* dans la bouche du peuple. Mais je vois ici encore une autre interprétation de notre *a-*.

Certains emprunts que le turc a faits à la toponymie grecque, révèlent sa tendance à assimiler des noms de lieux étrangers précédés de prépositions agglutinées. L'exemple banal de Istanbul < εἰς τὴν πόλιν pour Constantinople, de Izmit pour Nicomédie et Izmik pour Nicée, toujours avec la même préposition εἰς, est bien connu. En dehors de la Turquie, la carte de Kâtib Çelebi offre un exemple semblable pour Naples : *أنا بولي* (83) que l'on peut lire *Anaboli*. Je crois que le cas de *Aligorna* complète la série. L'adoption d'une expression toute faite, c'est-à-dire précédée de la préposition italienne «a» et conjuguée avec la tendance à éviter une initiale liquide, a pu faciliter d'autant la création du xénonyme à initiale vocalique chez les turcophones.

Mais Livourne n'était pas connue uniquement chez les riverains de la Méditerranée. Déjà dans la dernière décade du XVI^e siècle la demande livournaise en céréales fut si importante que, comme le fait entendre F. Braudel (84), elle entraîna des paiements de plus de deux millions de ducats à la Pologne, aux Pays-Bas et à l'Angleterre. Des relations commerciales suivies, depuis cette période, ont rendu familier le nom de Livourne aux hommes d'affaire anglais également. A ce propos, retenons un détail assez significatif que je cite d'après F. Braudel textuellement «Livourne devient, au-delà de la paix hispano-anglaise de 1604, le lieu favori de retraite pour

corsaires anglais retirés des affaires (85).

Lieu de retraite des corsaires, mais aussi une des principales étapes des voyageurs anglais sur le continent et relai où il était toujours facile à un *gentleman* de convertir en espèces sa lettre de crédit. Pendant deux cents ans au moins, Livourne était le plus important centre commercial anglais en Italie. Depuis, comme vestige de cette présence anglaise n'était resté qu'une église protestante avec un cimetière anglais (86), mais ce qui nous importe c'est que tout au long du XVII^e et du XVIII^e siècles presque tous les hommes de lettres anglais, de passage en Italie, font mention de Livourne.

Selon F. Braudel, les premiers navires anglais sont arrivés à Livourne en 1573 (87). Les archives d'Angleterre ont sûrement enregistré l'événement et doivent conserver les premières notations en anglais du nom de Livourne. C'est dans les résumés de tels documents, dans les précieux «Calendars» (88), que j'en ai rencontré peut-être une des plus anciennes. Elle date de 1577 et c'est *Ligurno* (89).

Dans un texte non daté, mais antérieur à 1589, on trouve la même graphie : «*Howe glad the Duke of Florence is to embrace our marchantes at Ligurno*» (90).

Mais à la même époque on trouve également une sorte d'innovation qui semble être déjà une tentative pour couler le vocable italien dans le moule anglais : *Ligorne* (91). D'ailleurs, presque chaque nouveau texte nous apporte une nouvelle variante. Sir Henry Wotton, qui s'est arrêté en Toscane en 1592, écrit : *the port of Ligorno* (92) ; par contre, à propos du naufrage d'un navire en 1593, Hakluyt orthographe *Liuorno*, ce qui est du pur italien (93). Fynes Moryson, qui décrit son voyage en Italie en 1594, nous offre au même paragraphe deux versions : *Ligorno* et *Ligorna* (94).

Voilà toutes les variantes que nous avons déjà vues dans les textes italiens, et si jusqu'ici, c'est-à-dire jusque vers 1600, les Anglais n'ont fait que les transcrire sans modification, un document de 1611 nous apporte une véritable révélation.

En 1611, le gouverneur de Plymouth envoya à lord Salisbury une déposition, faite par un équipage anglais qui avait rencontré, aux environs des îles de Sorlingues, six navires de pirates anglais, établis au Maroc. Le gouverneur précisait en outre à son supérieur que le ravitaillement du repaire de ces pirates était surtout assuré par les marchands de *Leagehorne* (95). C'est ainsi que nous nous trouvons, dès le début du XVII^e siècle, devant une forme dont descend

sûrement en droite ligne la prononciation et l'orthographe modernes du nom anglais de Livourne.

Nous verrons que par la suite, à l'exception de peu de cas, les formes anglaises seront basées sur le type *Ligorno*.

Nous avons déjà rencontré, vers 1580, une forme *Ligorne* que l'on peut voir également dans un texte de 1627 (96). De la même période à peu près provient une autre variante qui fait voir le glissement du type primitif *Ligorne* vers l'actuel *Leghorn*.

L'auteur anonyme d'un récit d'expéditions contre les pirates d'Alger, en 1620 et 1621, écrit *Legorne* (97). Un «Calendar», offre pour 1636 également *Legorne* (98). La même prononciation, car je suppose qu'il s'agit de l'évolution phonétique, est notée, vers la fin du XVIIe siècle, par Nicholas Lloyd, auteur d'un dictionnaire encyclopédique édité en latin. Avec le texte latin, il présente aussi la forme anglaise du toponyme : «*Ligurnus Portus, Legorn, urbs Ital.*»(99).

Mais rien n'est encore fixé. La prononciation et l'orthographe des noms propres, surtout d'origine étrangère, est assez incertaine au XVIIe siècle. Comme celui de Fynes Moryson, un exemple caractéristique en est offert par l'*Itinerary* de John Raymond, imprimé en 1648 : «... *we went on our way to Ligourne, whither there is an hourly convenience of a Coach to transport Merchandise from Ligorne to Pisa...*» (100). On a l'impression que l'auteur a laissé dans la même phrase *Ligourne* et *Ligorne* parce qu'au fond les deux «orthographes» correspondaient dans sa conscience à la même prononciation, prononciation qu'un James Howell, déjà en 1621, a su rendre d'une façon beaucoup plus simple : *Ligorn* (101).

Cependant, parallèlement aux graphies *Ligorne/Ligorn* et *Legorne/Legorn*, apparaît aussi le type *Leghorn*.

Dans un texte de 1655, appartenant au recueil de «Rawlinson Letters», cette graphie est attestée par trois variantes : *Leghorn*, *Leghorne* et *Laghorne* (sic !) (102). Elles sont juxtaposées comme chez John Raymond. Ces graphies ne nous étonnent pas, elles correspondent à l'ambiance générale du XVIIe siècle où, comme à l'époque Elizabétaine, les écrivains et les imprimeurs semblaient toujours prêter peu d'attention à une orthographe «correcte» et suivie.

Il y a aussi dans les textes anglais des exemples du type «Livorno», comme si on avait voulu garder la couleur locale.

Par exemple dans son «Diary», pour les journées du 19 et du 21 octobre 1644, John Evelyn nota : «*We embarked in a felucca for Livorno or Leghorn...*» (103) pour n'employer que le mot *Livorno* dans le reste du récit. Par contre, sir Henry Neville essaie d'en faire un vocable anglais quand il écrit à son frère, en 1664 : «*...the letters wch come by ye French way to Florence are carry'd to Livorn...*»(104).

Une graphie bizarre *Livorno* (105), est notée, en 1679, dans la missive d'un officier de marine dont la prononciation était sans doute très personnelle.

Au XVIII^e siècle, la forme *Leghorn* semble avoir prévalu dans l'usage et il suffit de faire quelques sondages pour s'en rendre compte.

Le dictionnaire de Halley, édité en 1728, imprime : *Leghorn or Livorno* (106). En 1740, Horace Walpole orthographie *Leghorn*(107).

Enfin, Livourne gagne aussi les honneurs de la fiction. Vers 1760, cette phrase, dans «*The Vicar of Wakefield*» : «*When arrived at Leghorn, as we took a walk to look at the port and shipping, he enquired the expense of the passage by sea home to England*» (108) ne montre-t-elle pas l'ambiance d'une rassurante intimité qu'inspirait aux Anglais «leur» port toscan ?

En 1794, *Leghorn* est évoqué aussi par Ann Radcliffe dans «*The mysteries of Udolpho*».

A ma connaissance, c'est seulement William Beckford qui écrit : *Livourno* dans la «Lettre» du 2 octobre 1780 de ses «*Dreams*». L'auteur de «*Vathek*» semble concilier difficilement sa connaissance des langues étrangères avec l'usage normal en anglais. Cet usage s'est stabilisé au cours du XVIII^e siècle et, si l'on regarde la correspondance privée du début du XIX^e, par exemple celle de Byron ou de Shelley, on trouve normalement la même orthographe. Mais la génération précédente semble marquer encore quelques hésitations puisqu'un Smollett écrivait indifféremment *Leghorn* ou *Leghorne* (109).

On a pu remarquer que les variantes, notées depuis 1577 jusqu'au milieu du XVII^e siècle à peu près, se présentent sous les formes que pour la circonstance j'appellerais «pures» (*Ligorne*, *Legorn*) par opposition à la forme *Leghorn* qui contient le son *-h-*, élément parasite. Qu'un tel élément apparaisse dans un emprunt, semble-t-il, spontanément, cela n'a peut-être pas trop d'importance, et pourtant je ne suis pas tout à fait sûr qu'il ne constitue pas un maillon nécessaire dans l'évolution de notre xénonyme.

Leghorn n'est qu'une variante de *Ligorne*, lequel, formé sur le modèle italien *Ligorno*, a vraisemblablement gardé, tout au début au moins, l'accent sur la deuxième syllabe : mais dès qu'il est devenu plus courant et qu'il s'est assimilé à la phonétique anglaise, l'accent a pu se déplacer sur la première. C'est à la faveur de ce changement d'accentuation qu'à pu se produire aussi une sorte de décomposition sémantique.

La «received pronunciation» semble confirmer l'évolution de ce traitement. Selon Daniel Jones, la prononciation correcte de ce vocable comporte deux accents égaux : 'leg'hɔ:n. Toutefois, selon le rythme de la phrase, Jones admet également deux variétés d'accentuation : l'une avec un seul accent à l'initiale 'legɔ:n (110) et une autre avec l'accent sur la deuxième syllabe le'gɔ:n ou li'gɔ:n (111), où, on le constate l'élément parasite -h- disparaît (112). Le dernier exemple est bien significatif : si, en effet, l'accent sur la première syllabe provoque l'apparition d'un h, par contre l'accent unique porté sur la deuxième fait disparaître ce phonème ou plutôt il contribue à maintenir l'aspect originel de *Ligorne*. Autrement dit, c'est uniquement dans le premier cas qu'il a y non seulement décomposition sémantique mais aussi changement du faux sémantème «orn» en *horn*.

Voilà certainement un cas - entre mille - d'étymologie populaire, mais puisque sous ce terme il se cache tout autant de phénomènes linguistiques, je préfère y voir un cas d'attraction paronymique, dû surtout à l'hypercorrection. On peut admettre que «orn», surtout vide de sens, a pu s'identifier à *horn*, puisque ce dernier, tout en gardant sa signification, était susceptible, dans le langage populaire, de perdre son aspiration (113).

Mais le phénomène d'attraction paronymique ne touche pas ici le seul deuxième terme du toponyme : *Leghorn* ne continue *Ligorne* qu'à travers *Legorn*, forme qui accuse le passage de l'initiale *li-* à *le-*, du moins dans la graphie.

En comparant les formes et les dates où elles ont été notées, j'arrive à formuler l'hypothèse suivante : en général, les formes d'abord purement italiennes, puis leurs dérivés xénonymiques orthographiés avec terminaison vocalique (*Ligorne*, *Legorne*) gardaient peut-être l'accent sur la deuxième syllabe, mais ce ne sont que les formes du type *Ligorn* et *Legorn* qui présentent le déplacement d'accent sur l'initiale.

Il en résulterait alors que le passage de cette initiale de *li-* à

le- n'est pas dû uniquement au changement d'accent. A cette autre cause, je vois deux explications possibles : ou bien en Italie même circulait aussi une forme du genre de **Legorno* (114) que je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer dans un texte (115) : ou bien déjà en Angleterre ce n'est plus l'initiale *li-* qui subit un changement de voyelle, mais (toujours à cause de la décomposition sémantique constatée plus haut) le faut sémantème *Lig-*, incompréhensible, qui s'est identifié à un mot courant comme *leg*.

Que ces phénomènes se soient produits dans l'usage oral en peu de temps sinon au moment même de l'emprunt, la preuve en est donnée par la forme *Leagehorne* que nous offre le rapport du gouverneur de Plymouth en 1611.

Peut-être ne serons-nous pas loin de la réalité si nous imaginons qu'elle a été écrite sous la dictée des matelots qui déposaient ; la graphie de cette forme témoignerait alors non seulement de leur véritable prononciation (c'est-à-dire de l'évidente déglutination du mot), mais encore elle nous permettrait d'entrevoir les éventuels rapprochements lexicaux qu'a pu faire un greffier de la marine. Or, il a dû précisément noter à ce même moment que les braves marins avaient rencontré les pirates à quelque 16 «lieues» au Sud de Sorlingues, «*some 16 leages to the southwards of Scylie*» (116). N'est-il pas tout naturel alors qu'il associe au concept des «*leages*» les sons d'un nom que les déposants viennent de prononcer d'une façon identique ? Mais, au fait, comment l'ont-ils prononcé ?

Au XVI^e siècle, *leage* était une variante orthographique de *league* (lieue) et, puisque à l'époque Elizabétaine la diphtongue graphique *ea* symbolisait principalement l'*e* ouvert (117), on sait que *league* et *leage* se prononçaient «*leg*». Cette prononciation est attestée par Bullokar (118). Il est donc fort probable que vers 1611 les adultes ont encore conservé cette prononciation ; dans ce cas la graphie *Leagehorne* correspondrait magnifiquement à l'actuelle prononciation *Leghorn*.

De toutes ces données il ressort que le temps de gestation de la forme actuelle se limite, en définitive, à une période d'un siècle à peu près, le XVII^e, en ce qui concerne les textes, et que, tout au début de cette période, non seulement apparaît déjà une forme qui préfigure la prononciation moderne, mais que cette forme est aussi un exemple caractérisé d'étymologie populaire.

NOTES

(1) Ernest Muret, *Les noms de lieu dans les langues romanes*. Paris s.d.(1930). pp. 34 et 35.

(2) Du point de vue formel il n'y aurait que rarement de véritables différences entre les xénonymes et les isonymes ; je ne fais cette distinction que pour la commodité du classement.

(3) Par exemple : fr. Lille / flam. Ryssel ; all. Aachen/ fr. Aix-la-Chapelle ; fr. Thionville/all. Diedenhofen.

(4) Y compris l'étymologie populaire. Par exemple dans les textes du XVI^e siècle, Civitavecchia devint en français *Civette Vieille*.

(5) Prononcer Kres-tchak. C'est à la bataille de Crécy que le roi Jean de Bohême trouva la mort.

(6) Pour Crécy-en-Ponthieu, les textes attestent dès le VIII^e siècle. «*Crisciaeco veniens*» ou «*Crisceco villa veniens in Pontio*» (Cf. A. Vincent, *Toponymie de la France*, p. 76).

(7) Un francophone contondrait peut-être la prononciation de «Rzym» avec «j'aime».

(8) Prononcer Vrots-ouaff.

(9) Il s'agit, bien entendu, de son existence à l'époque médiévale. En voulant rattacher l'histoire de Livourne à la tradition ancienne, les Humanistes l'ont identifiée avec *Labro*, un port étrusque mentionné par Cicéron. Il est maintenant d'usage à Livourne, en des occasions solennelles de l'appeler en italien *Labrone*, de former aussi un adjectif *labronico*, au lieu de *livornese*.

(10) F. Braudel et R. Romano, *Navires et marchandises à l'entrée de Livourne* (1547 - 1611), Paris 1951. pp. 16 - 17.

(11) *ib.* p. 16. (12) *ib.* p. 24. (13) *ib.* p. 21.

(14) Livourne s'agrandit sensiblement à la fin du XVII^e siècle. Vers 1730 elle comptait déjà 25 mille habitants et, à la fin du XVIII^e siècle, plus de 50 mille.

(15) F. Braudel, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de*

Philippe II. Paris 1949 p. 167.

(16) Gerhard Rohlfs, *Historische Grammatik der italienischen Sprache u. ihren Mundarten*. Bern s.d., Bd I. p. 537.

(17) *Ib.* p. 538. Mais selon B. Migliorini (*Storia della lingua italiana*, Firenze s.d., p. 240) «madrigale» n'est pas un mot toscan mais vénitien.

(18) Silvio Pieri, *Fonetica del dialetto lucchese*, in *Archivio Glottologico Italiano*, vol. 12 (1890-1892), p. 119.

(19) Silvio Pieri, *Fonetica del dialetto pisano*, *Ibidem*, p. 148.

(20) L. Hirsch, *Laut- u. Formenlehre des Dialekts v. Siena*, in *Zeitschrift für romanische Philologie*, Bd IX (1885-1886), p. 565.

(21) *Decameron*, Giornata II, Novella 6.

(22) G. Rohlfs, *op. cit.* p. 348.

(23) Silvio Pieri, *op. cit.* p. 102.

(24) L. Hirsch, *op. cit.* pp. 565-566.

(25) Puisque notre intérêt se porte uniquement sur les dérivations à partir des formes médiévales et modernes du toponyme, nous ne nous occuperons pas de son étymologie. C'est dans l'excellente petite monographie de Giacinto Nudi (*Storia urbanistica di Livorno-Dalle origini al secolo XVI.*, Venezia 1959. pp. 35-37) que l'on trouvera le meilleur résumé et une bibliographie concernant les questions que pose l'étymologie de ce nom vraisemblablement étrusque.

(26) Arturo Solari, *Livorno e Labrone*, in *Rendiconto delle sessioni della R. Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna (Classe di Scienze Morali)*, Serie II, vol. VIII (1923-24), p. 32.

(27) Muratori, *Antiquitates Italicae Medii Aevi*, t. III, Mediolani 1740, coll. 1073-1074.

(28) Livorne pour Livornæ, selon la graphie habituelle de l'époque.

(29) Muratori, *op. cit.* coll. 1161-1162.

(30) Giovanni Targioni-Tozzetti, *Relazioni d'alcuni viaggi fatti in diverse parti della Toscana*, Firenze 1751, t. II, p. 15, n.2.

(31) Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. VI, Mediolani 1725, coll. 198.

(32) Pietro Silva, *Il governo di Pietro Gambacorta in Pisa e le sue relazioni col resto della Toscana e coi Visconti*, in *Annali della R. Scuola Normale Superiore di Pisa (Filosofia e Filologia)*, vol. 23 (1912), p. 150-151.

- (33) Agostino Santelli, *Stato antico e moderno ovvero origine di Livorno in toscana... già dato in luce da Niccola Magni*, Firenze 1769, t. I., p. 65.
- (34) Gherardo Nerucci, *Saggio di uno studio sopra i parlari vernacoli della Toscana (Vernacolo montalese/ contado/) del sotto-dialetto di Pistoia*, Milano 1865. p. 95 : Li(v)orno ; p. 300 : Liorno.
- (35) *Recueil des fac-similés du Département des Cartes et Plans de la Bibliothèque Nationale*, N° 14.
- (36) Antoni M. Alcover, *Diccionari Català-Valencià-Baleàr*, Palma 1954, t. VI, p. 847.
- (37) M. Torres Esbarranc, originaire des Baléares, m'a cité encore un proverbe catalan : «qui se'n va a Liorna no torna».
- (38) *Recueil des fac-similés du Département des Cartes et Plans de la B.N.* N° 55, pl. III.
- (39) Youssouf Kamal, *Monumenta Cartographica Africae et Aegypti*, S.L., 1951, t. I, fasc. 1. carte n° 1539.
- (40) H. de Castries, *Les sources inédites de l'histoire du Maroc (Pays-Bas)*, t. I, Paris 1906. p. 19.
- (41) *Ibidem*, t. V, Paris - La Haye 1920 p. 308.
- (42) *Recueil des fac-similés du Dép. des Cartes et Plans de la B.N.*, n° 35.
- (43) *Ibidem*, n° 43.
- (44) Gabriel Marcel, *Recueil de Portulans*, Paris s.d. (1886).n° IV.
- (45) *Recueil des fac-similés du Dép. des Cartes et Plans de la B.N.*, n° 46, pl. X.
- (46) Agostino Giustiniano, *Castigatissimi Annali, con la loro copiosa tavola, della eccelsa e illustrissima Repubblica di Genoa*, Genoa 1537, F° 21, v° et F° 22, r° -
- (47) Francesco Polese, *Letteratura vernacola livornese*, Livorno 1926, p. 17 et ss.
- (48) Agostino Santelli, *op. cit.* t. 1, p. 67.
- (49) G. I. Ascoli, *Del posto che spetta al ligure nel sistema dei dialetti italiani*, in *Archivio Glottologico Italiano*, vol. 2 (1876), p. 125.
- (50) *Historia Universale di M. Gasparo Bugati Milanese, dal principio del Mondo fino all'anno MDLXIX*, Vinetia 1571, p. 12.

- (51) F. Braudel et R. Romano, *Navires et marchandises...*, p. 53.
- (52) Konrad Kretschmer, *Die italienischen Portolane des Mittelalters - Ein Beitrag zur Geschichte der Kartographie u. Nautik*, Hildesheim 1962, pp. 125, 596.
- (53) *Lou tresor dóu Felibrige*, t. II, p. 216.
- (54) P. Grandchamp, *La France en Tunisie à la fin du XVI^e s.*, Tunis 1920, p. 178.
- (55) P. Dan, *Histoire de Barbarie et de ses Corsaires*, Paris 1637, p. 278.
- (56) Paul Masson, *Histoire du commerce français dans le Levant*, Paris 1896, p. 125.
- (57) Archives Nationales : AE. B-I, 695 (Livourne 1668-1675).
- (58) Jacques Savary de Bruslons, *Dictionnaire Universel du Commerce*, Paris 1748. t.III, col. 153 : Livourne, voyez Ligourne.
- (59) T. IX (1765), p. 600.
- (60) T. VI (1789), p. 312.
- (61) Cf. Aḥmad b. Abi ḡ-Ḍiyāf, *Ithāf abl az-zamān bi-ahbār mulūk Tūnus wa-ʿabd al-amān*. Tūnus 1963-1965, t. VII, Tarājim, p. 96 : **القرنة**. Il m'est agréable de remercier ici M. Guellouz de m'avoir obligeamment communiqué les citations exactes de cet ouvrage.
- (62) Cf. H.H.Abdul-Wahab, *Coup d'oeil général sur les apports ethniques en Tunisie*, in *Revue Tunisienne*, t. 24 (1917), p. 378 : **القرنة**.
- (63) En Algérie, on écrivait : **قورنة** ou bien **قورنة**. L'alphabet arabe étant purement consonnantique, pour symboliser les voyelles u' (ou) et o étrangères on se sert du signe **و** (w). Selon les règles de la grammaire l'emploi de ce signe donne à la voyelle la valeur d'une longue, mais elle perd souvent son caractère de quantité quand on transcrit les mots étrangers : «Gūrna» correspond pratiquement à «gurna» ou «gorna».
- (64) Par exemple le pluriel littéraire *fallāqa* (**فلاقة** brigands) devient dans les dialectes *fellāga* (hors-la-loi, partisans).
- (65) Gurna (prononcé également : gorna ou gōrna), en tant que terme vulgaire, peut également signifier : cuve, bassin, déchets de l'huile d'olive, boucherie...
- (66) Jean Cantineau, *Cours de phonétique arabe*, Paris 1960, p. 110.
- (67) Georges S. Collin, *L'arabe vulgaire*, in *Cent-cinquantième de l'École des Langues Orientales*, Paris 1948, p. 98.

(68) Par exemple Aḥmad b. Abi ḍ-Ḍiyāf (vulgo : Ben Diaf), qui fournit la forme «littéraire» *al-Qurna* (cf. la note 61), est contemporain du Second Empire.

(69) Cela s'explique sûrement par les activités des Juifs livournais. Le nouveau port de Toscane, devenu au XVII^e siècle un grand centre de répartition des marchandises, donna à la communauté israélite de Livourne la possibilité d'installer partout ses propres agents et de contrôler le commerce juif en Méditerranée.

(70) Cf. Hans Stumme, *Grammatik des Tunisischen Arabisch*, Leipzig 1896. pp. 83, 177.

(71) David Cohen, *Le parler arabe des Juifs de Tunis*, Paris-La Haye 1964, pp. 5, 13 et 163 (Görni : ö prononcé à peu près comme «eu» français).

(72) H. von Maltzan, *Reise in den Regentschaften Tunis u. Tripolis*, Leipzig 1870, t.I, p. 68.

(73) Paolo Carali, *Fakhr-ed-Din, prince de Libano, e la corte di Toscana*, Roma 1936-1938, vol. II, p. 243.

(74) الكرنة et الكورنة . En Orient on a écrit aussi : الكورنة .

(75) Très souvent, à propos des torts que l'on se faisait mutuellement par les coups de main des corsaires.

(76) *Archives Nationales, Marine*, B-7, 214 (27 Juillet 1691) F° 325.

(77) Puisque l'alphabet arabe n'a pas de signe pour la consonne g, les Turcs la notaient, devant les voyelles postérieures, par la lettre ğ qui est une fricative vélaire en arabe (ğ).

(78) Les deux prononciations sont valables. Précisons que l'*l* est vélaire et que la voyelle, qui le suit, est également vélaire (*l* russe). Ajoutons encore qu'en turc l'accent porte sur la dernière syllabe.

(79) *Archives Nationales, AF. Etr.*, B-I, 1128 (4 Novembre 1710).

(80) Mustafa b. Abd-Allāh Kâtib Çelebi, *Kitâb-i-Çihânumâ*, Istanbul 1145 (=1732). carte entre les pp. 75 et 76 (v₁-v₅).

(81) Hrand Samuelian, *Les Arméniens en France*, in «*Le Foyer Organe des Arméniens réfugiés en France*, 1930, n° 29, p. 2, et n° 30, p. 2.

(82) *Ministère des Affaires Etrangères : Mémoires et Documents*, Afrique n° 8 (1600-1718), 4 janvier 1690, F° 182, r°.

(82 bis) L'influence du dialecte est parfois évidente dans les documents tunisiens de l'époque. Par exemple on intitule le Grand-Maître de Malte :
القريستير ديمالطه (ilqranmastir dimâlta).

(83) Mustafa b. Abd-Allāh Kâtib Çelebi, *loc. cit.*

- (84) F. Braudel, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen...*, p. 470.
- (85) *Ibidem*, p. 489.
- (86) Cf. G.D. Ramsay, *English overseas trade during the centuries of emergence*, London 1957, p. 54.
- (87) F. Braudel, *op. cit.* p. 479.
- (88) Si les «Calendars» sont certainement d'un précieux concours pour les historiens, pour les philologues, en revanche, ils sont d'un intérêt limité parce qu'ils ne font malheureusement que résumer les documents et de ce fait n'offrent que rarement l'orthographe originale des textes cités.
- (89) *Calendar of State Papers. Foreign Series of the reign of Elizabeth 1577-1578, preserved in the Public Record Office*, Ed. by A.J. Butler, London 1901, pp. 185 et 188.
- (90) *Tudor Economic Documents*, Ed. by R.H. Tawney and E. Power, vol. III, London 1953, p. 273.
- (91) *Ibidem*, p. 201.
- (92) Logan Pearall Smith, *The life and letters of sir Henry Wotton...*, Oxford 1907, t. I, p. 289.
- (93) Richard Hakluyt, *The Principal Navigations, voyages, traffiques and discoveries of the English Nation*, London 1598-1600, t. II, 2d part, p. 201.
- (94) *An Itinerary written by Fynes Moryson gent*, At London 1617, p. 147.
- (95) H. de Castries, *Les sources inédites de l'histoire du Maroc, le serie - Dynastie Saadienne*, Archives et Bibliothèques d'Angleterre, t. II, Paris-Londres 1925, p. 464.
- (96) *Ibidem*, t. III, p. 35.
- (97) René Pruvost, *Une expédition anglaise contre les Pirates d'Alger (1620-1621)*, in *Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger*, 1932, p. 435.
- (98) Ethel Bruce Sainsbury, *A Calendar of the Court Minutes etc. of the East Company 1635-1639*, Oxford 1907, p. 151.
- (99) *Dictionarium historicum, geographicum, poeticum... per Nicolaum Lloydium*, Londini 1686, (p.) Li.
- (100) John Raymond, *An Itinerary contayning a voyage made through Italy in the year 1646 and 1647...*, London 1648, pp. 23-24.
- (101) Joseph Jacobs, *The familiar letters of James Howell, Historiographer Royal to Charles II*, London 1892, t. I, p. 90.

(102) Ralph Davis, *The rise of the English shipping industry in the XVIIth and XVIIIth centuries*, London 1962, pp. 254-255.

(103) *The Diary of John Evelyn*, ed. W. Bray, London-New York, s.d., t. I. pp. 88-91.

(104) Anna Maria Crinó, *Fatti e figure del Seicento Anglo-Toscano*, Firenze 1957, p. 178.

(105) Ralph Davis, *op. cit.* pp. 246-247.

(106) Dr. Edmund Halley, *Atlas Maritimus et Commercialis or, A General View of the World so far as relates to Trade and Navigation*, London 1728, p. 72.

(107) C.D. Yonge, *Letters of Horace Walpole*, London 1898, vol. I, pp. 25-27.

(108) *Collected Works of Oliver Goldsmith*, ed. by A. Friedman, Oxford 1966, vol. IV, p. 120.

(109) Edward S. Noyes, *The letters of Tobias Smollett*, Cambridge (Mass.) 1926, pp. 106-110.

(110) On sait qu'en anglais notre toponyme est tombé au rang d'un simple appellatif et *leghorn* signifie aussi ce que l'on appelle en français «chapeau de paille d'Italie». Selon Jones, on prononce alors de préférence : 'legħ:n.

(111) *Leghorn* sert aussi à nommer une race de poules ; toujours selon Jones, l'accent porte alors de préférence sur la deuxième syllabe : le'għ:n.

(112) Jones admet aussi le maintien du *b*. Cf. D. Jones, *An English Pronouncing Dictionary*, Tenth edition, 1955, p. 252.

(113) Cf. Otto Jespersen, *A Modern English Grammar on historical principles*, London - Copenhagen s.d., t. I, § 13.683, 13.685 et 13.686. Cf. aussi Joseph Wright, *The English dialect grammar*, Oxford 1905, p. 490.

(114) Bien que je n'aie pas eu l'occasion de trouver une telle forme écrite, elle est possible dans l'usage oral : en Toscane (et ailleurs) un *i* prétorique a pu passer à *e* : *figura* > *segura* ; *Milano* > *Melano*.

(115) Le dictionnaire de James Murray fait dériver *Leghorn* de «Legorno», mais ne donne aucune référence.

(116) H. de Castries, *Les sources inédites de l'histoire du Maroc (Angleterre)*, t. II, Paris - Londres 1925, p. 462.

(117) Cf. Otto Jespersen, *op. cit.* § 8.14.

(118) R.E. Zachrisson, *The English pronunciation at Shakespeare's time as taught by William Bullokar*, in *Skrifter utgivna av. K. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala*, Bd 22 : 6 (1927), pp. 20 et 179.

Utz Maas

**Les systèmes coexistants de règles ordonnées
et le polymorphisme de l's implusif
en languedocien septentrional**

1870

Received of the Treasurer of the
County of ... the sum of ...
for ...

Le relâchement de l'articulation du phonème/S/ est bien connu en linguistique romane ¹⁾. Sa réalisation (le "polymorphisme de l' s" d'après la désignation de M. Allières) est conditionnée par l'environnement et se laisse bien décrire par un système de règles ordonnées. L'utilisation de règles ordonnées permet de simplifier considérablement la description ²⁾ ; il ne nous paraît pas invraisemblable que ces règles correspondent aussi aux mécanismes neurophysiologiques ³⁾, mais nous ne sommes pas qualifié pour en juger. Le but de la présente étude sera seulement de montrer que de telles règles ne sont pas un artifice de linguiste, mais qu'elles permettent de saisir le système de la langue dans son dynamisme.

Par cette méthode, on décrit le fonctionnement du langage à l'instar d'un automatisme : partant d'un système, les conditions contextuelles doivent suffire à déterminer le choix des réalisations. Pour y parvenir, l'ensemble des règles doit être appliqué suivant un ordre fixe, de façon que les restrictions (les règles valables dans le domaine le plus restreint) soient réalisées avant l'application des règles générales. Soit, à titre d'illustration, le polymorphisme de l' s dans le parler de Couzou (Lot), qui est un des plus complexes ⁴⁾

Système A :

$$(1) \quad - \text{oS} + \left\{ \begin{array}{l} \# \\ \text{C-} \\ \text{sonore} \end{array} \right. \longrightarrow \text{oi} \left\{ \begin{array}{l} \# \\ \text{C-} \\ \text{sonore} \end{array} \right. \quad 5)$$

- (2) - VS + V- \longrightarrow V ʔV ⁶⁾
- (3) - VS + t- \longrightarrow Vs t
- (4) - VS + C- \longrightarrow V^x C- ⁷⁾
sourde sourde
- (5) - VS + $\left\{ \begin{array}{l} \# \\ V- \\ C- \end{array} \right.$ \longrightarrow V $\cdot \left\{ \begin{array}{l} \# \\ V \\ C \end{array} \right.$

Le fonctionnement de ce système peut être illustré pour la désinence $\{-ioS\}$ (2. impf.) dans /ty obi'oS tun ko'pel/ "toi, tu avais ton chapeau" :

(1) /-iøS / + / t- / $\xrightarrow{(1)}$ /iøS / + / t- / c'est-à-dire, la règle (1) n'est pas appliquée, parce que sa condition -oS + $\left\{ \begin{array}{l} \# \\ C- \end{array} \right.$ sonore n'est pas réalisée : la séquence en question est reportée à la règle suivante (2) ;

(2) /-iøS / + / t- / $\xrightarrow{(2)}$ /-iøS / + / t- /

idem ; transmission à (3) :

(3) /-ioS / + / t- / $\xrightarrow{(3)}$ [iøS t]

la condition de la règle (3), (VS + t), est réalisée, et son application fournit la réalisation phonétique de la séquence en question.

Ce système de règles est valable et pour l'intérieur et pour la finale du mot ⁸⁾ :

- i'j̥er lu s̥øzi'j̥qi* "hier, tu le faisais"
- i'j̥er lu s̥øzi'j̥øS tun t̥rø'bal* "hier, tu le faisais, ton travail"
- i'j̥er lu s̥øzi'j̥ø^x pa'* "hier, tu ne le faisais pas"
- lu fo'ra^x 'pas tun t̥rø'bal* "tu ne le feras pas, ton travail"
- ø.ʒes'taA* "tu as ("es") été" etc.

Cependant, on trouve aussi chez les mêmes informateurs, à la finale, des formes qui sont le résultat d'un système plus simple :

- aʒ ø'ke, tuŋ ko'p̥el* *aʒ ø'ki tuŋ ko'p̥el* "tu as ici ton chapeau"

kq^x pa^x pu 'šibile ... "c'est pas possible..." :

ko. pa^s tu^q ko'je "ce (n') est pas ton cahier"

bpi tum 'beire "tu veux ton verre" : *bqs trqbq'la* "tu veux travailler"

lqi ši'za lov

c'est-à-dire le système B :

$$(1) \quad -oS + \begin{Bmatrix} \# \\ V \\ C \end{Bmatrix} \longrightarrow oi \begin{Bmatrix} \# \\ V \\ C \end{Bmatrix}$$

$$(2) \quad -VS \begin{Bmatrix} \# \\ V \\ C \end{Bmatrix} \longrightarrow V \cdot \begin{Bmatrix} \# \\ V \\ C \end{Bmatrix} \quad 9)$$

La coexistence de ces deux systèmes ne rend pas la description gratuite : dans une future étude sur la phonologie et la prosodie du parler de Couzou, nous essayerons de démontrer que chaque système est associé à un niveau prosodique bien défini 10)

En regardant la structure des systèmes A et B, on remarquera que B est une simplification de A (une sousstructure pour ainsi dire) : non seulement il ne comporte que deux règles au lieu de cinq, mais ces règles sont aussi plus simples ("économiques"), parce que leurs restrictions contextuelles sont moins poussées : elles sont nulles en ce qui concerne l'environnement suivant l'S. Naturellement, le passage du système A au système B doit être graduel ; mais il est impossible de distinguer des systèmes intermédiaires chez un sujet qui connaît ces deux systèmes. Pour en trouver, nous avons fait des enquêtes chez ¹¹⁾des personnes appartenant à différentes générations et à différents parlars .

Mis à part le Bastit (60) qui ne connaît que le seul système A à l'intérieur du mot et à la finale, on trouve à la finale les deux systèmes chez des individus âgés de 30 ans et plus à Le Bastit, Couzou, St-Projet, Gourdon, Anglars-Nozac, Marcilhac, Tamniès, La Chapelle-Auzac ; à Nadaillac, on n'a pas trouvé un seul cas certain de $-VS \ t \longrightarrow V_s \ t$ (cf. toutefois n. 7). Mais on rencontre parfois aussi des simplifications du système à l'intérieur du mot : *'fa^xki*. "(que je) fasse", mais *šq.ke 'šja* "(que vous) fessiez" à St-Projet (67), *ko^x'vaj* "châtaigne" à Marcilhac où la position accentuée se montre la plus conservatrice. La jeune géné-

ration ne connaît plus le système A qu'à l'intérieur du mot. Le Bastit (24) nous a fourni encore des exemples isolés de *-st-* : *kqs'ty* "c'est toi", *fɛʃes tun tɾo'bal* "(que tu) fisses ton travail" ; St-Projet (18) ne les a plus, même si l'on demande aux personnes les plus âgées de répéter des phrases contenant *-st-*, les témoins d'ailleurs, ne s'aperçoivent pas non plus de différence de prononciation). Toutefois, le fait que cette localité tend à remplacer [s] par une fricative semble indiquer qu'elle connaît un système A' qui diffère de A seulement par l'abandon de (3) *ko^x'ty* "c'est toi" ; *lo fe'nɛ'tro* "la fenêtre" montre qu'elle abandonne A aussi à l'intérieur du mot. A La-Chapelle-Auzac, on a observé la réduction du système B à (2) : *'kauko 'iako* "quelques vaches", (avec un allongement des -o à la finale ?)

Notre questionnaire, établi d'après ce que nous savons du parler de Couzou, s'est révélé mal adapté aux faits propres aux parlers des bords de la Vézère. Un système morphologique assez différent nous a parfois empêché d'y retrouver les entourages qui conditionnent le polymorphisme (cf. *lo 'pulo* sg. : *la 'pula*. pl. (St. Léon) ¹²). Si l'on trouve encore des traces du système complet du polymorphisme (type de Couzou) : *ɣn eʃ'hlaire* un éclair (St. Pantaléon), le système s'est réduit en général à l'intérieur du mot à C :

$$(1) \quad -VS + t- \longrightarrow V_s \quad t$$

$$(2) \quad -VS + \begin{cases} \# \\ C \\ V \end{cases} - \longrightarrow V \cdot \begin{cases} \# \\ C \\ V \end{cases}$$

Sergeac : *ʃɛ hɛsta* "ty as ("es") été", *ly. kɔ. 'hal* "les noix" (St. Pantaléon id. à côté de *kɔ^x'hal*). La réduction à (2) apparaît à Larche : *la d_zas'teʃna* à côté de *d_za.'i:ʃna* "les châtaignes". Chez cette informatrice les faits sont assez curieux : pour le traitement de S₁ après e, on obtient p.e. *e'pe'ra* "attendez", *e'i'paula* "épaules" *ɣn eʃiʃ^{al}'je* "un escalier", *la 'besti'ja* "les bêtes", *l-es'umo* "l'estomac, la poitrine" etc. ; c'est-à-dire que le système est D' :

$$(1) \quad -VS + t- \longrightarrow V_s \quad t$$

$$(2) \quad -eS + C- \longrightarrow ei \quad C$$

$$(3) \quad -VS + \begin{cases} \# \\ C \\ V \end{cases} - \longrightarrow V \cdot \begin{cases} \# \\ C \\ V \end{cases}$$

La simplification du système tend vers (3), et on obtient alors

sans (1) *l-e_λ'tjalə* "l'étoile" etc. Une explication pour ce fait est la phonologisation de (2) ¹³) (synchrétisme avec /i/) : le polymorphisme D ne sera en effet constitué que par (1) et (3), le système C' par (2) (c'est-à-dire (3) de D') seulement. A la finale le polymorphisme du S de ces parlers se distingue surtout de ceux du Quercy par le fait que c'est /eS/ au lieu de /oS/ qui constitue un contexte déterminant ¹⁴). Le système le plus répandu est E :

$$\begin{array}{l}
 (1) \quad eS + \left\{ \begin{array}{l} \# \\ V \\ C \end{array} \right. \longrightarrow ei \left\{ \begin{array}{l} \# \\ V \\ C \end{array} \right. \\
 (2) \quad VS + \left\{ \begin{array}{l} \# \\ V \\ C \end{array} \right. \longrightarrow V \cdot \left\{ \begin{array}{l} \# \\ V \\ C \end{array} \right. \quad 15)
 \end{array}$$

St. Pantaléon : *ty 'bqtɛⁱ tun tsq'pɛl* "tu mets ton chapeau",
ty fa. tun trq'val ; mais on trouve aussi la réduction à (2) : ibid. *'vqlɛⁱ*
l'qtsq'ta à côté de *'vqlɛ^o o'tso'ta* "tu veux acheter".

Ces dernières remarques sont forcément incomplètes : traitant notre matériel comme un corpus fermé, nous n'avons pu l'utiliser que pour illustrer la méthode. Nous croyons avoir démontré que les règles ordonnées permettent de déterminer les solutions les plus compliquées ("les moins économiques") des systèmes : l'enquête dialectologique comme l'enquête menée auprès de générations différentes prouvent que ce sont justement celles-ci qui sont abandonnées le plus tôt ; c'est-à-dire que le dynamisme du système est déjà indiqué par l'ordre des règles.

NOTES

(1) Cf. Washington Vazquez, *El fonema /s/ en el español d'Uruguay*, dans *Rev. Facultad Humanidades y Ciencias* 10, 1953, 87 ss. J. Allières, le poly-J. Allières, le polymorphisme de l'-s implusif en gascon garonnais, in *Via Domitia I, Annales Fac. Lettres de Toulouse*, 1954, pp. 69-103.

(2) Cf. M. Halle, *On the role of simplicity in linguistic description*, in : *12th Symposium of Applied Mathematics* 1961 (R. Jakobson éd.), 89 ss.

(3) C'est là une des thèses de la grammaire transformationnelle, dans le cadre de laquelle la description par règles ordonnées a été développée. Cf. N. Chomsky, *Aspects of a Theory of Syntax*, 1965, avec une bibliographie complète.

(4) Les signes placés à gauche de la flèche désignent des éléments de structure (morpho-) phonologique, ceux de droite leur réalisation phonétique. V et C représentent respectivement une voyelle quelconque ou une consonne quelconque, # indique la joncture terminale (pause) ; la parenthèse indique

une alternative : - os + $\left. \begin{array}{l} \# \\ C \end{array} \right\}$ est à lire : le phonème /S/ après /o/ et de-

vant la pause finale ou n'importe quelle consonne. A propos de la qualification «sonore» (C_{sonore}), il est à remarquer qu'il ne s'agit pas ici d'un trait

pertinent dans le sens de la phonologie de l'école de Prague : / r l n m / sont des exemples de C_{sonore} ; mais pour ceux des informateurs qui ne con-

naissent à l'initiale que la réalisation [b] de /r/, /r/ est un exemple de C_{sourde}.

(5) Une catégorie de mots terminés en -o est exclue de cette règle : *lo mo* : *loi mo* «la main : les mains». Diachroniquement, il s'agit des mots qui ont suivi l'évolution ¹AN > ¹ON > -O. Dans le cadre de cette étude, ils permettent deux interprétations : ou on les donne comme des exceptions, ou on établit une suite «finale + (joncture)» qui les ramène simplement dans le domaine de la règle (5).

(6) Un fait curieux est constitué par les formes de l'article du pluriel *lpi* $\frac{1}{2}$ *esti'jalpi* «des étoiles», *ly. $\frac{1}{2}$ eta'lun* «des étalons», qui paraissent dues

à une application simultanée (contamination) de (1) et (2)

$$\left. \begin{array}{l} /loS/ \\ /luS/ \end{array} \right\} + /V-/ \longrightarrow$$

$$\left. \begin{array}{l} /loS/ \\ /luS/ \end{array} \right\} + \left\{ \begin{array}{l} \text{#} \\ \text{C} \end{array} \right\}_{\text{sonore}} \xrightarrow{(1)} \left. \begin{array}{l} lqi \\ lui \rightarrow ly \end{array} \right\} + \left\{ \begin{array}{l} \text{#} \\ \text{C} \end{array} \right\}_{\text{sonore}}$$

$$\left. \begin{array}{l} /loS/ \\ /luS/ \end{array} \right\} + /V-/ \xrightarrow{(2)} \begin{array}{l} lqz \quad V \\ luz \end{array}$$

$$\xrightarrow{\hspace{10em}} \begin{array}{l} lqi \quad \text{zV} \\ ly \end{array}$$

En ce qui concerne l'article du masculin, nous avons rencontré toutes les formes : *lui*, *lyi*, *lyi* devant C_{sonore}.

(7) [x] est une fricative linguale normalement assez relâchée, ce qui rend son identification - faute d'appareils de phonétique expérimentale - assez difficile. Il y a théoriquement deux entourages déterminants possibles : celle de la voyelle précédente (à l'instar des Ich- et Achlaut allemands) ou de la consonne suivante (à l'instar du /x/ roménique). Si la distinction est facile, il semble qu'il y ait toujours une détermination par la voyelle précédente : *bɛʔpo* «guêpe», *ʔe^xpeɛ* *ʔo^xpeɛ* «tertre», *de^fko* «corbeille», *mu^xko* «mouche». Mais parfois l'impression acoustique est pareille à celle de la partie finale de la voyelle accentuée finale : il pourrait s'agir simplement d'une désonorisation (assimilation à la consonne suivante), cf. la règle (5).

Ce relâchement (une articulation ferme comme celle du [ʔ] ou [x] allemand est très rare) vaut aussi pour le [s] devant t-, qu'on a souvent noté [s̄] , voire [h̄s] . Si l'on interprétait les faits comme résultant exclusivement d'une détermination on pourrait toutefois voir dans ce [s̄] une assimilation de la fricative au point d'articulation du t- suivant ; par tant, ce [s̄] n'aurait aucun lien direct avec le /S/ étymologique). Cela serait confirmé par le fréquent allongement de la voyelle précédente et la coupure syllabique -V. ^st- (qui se présente de cette façon dans chaque cas certain) cf. *a. stuy kɔ^spel* «tu as ton chapeau» (Couzou, 48), *ʔe^xka^sʒja*. *ʔiɔ^sbɔ^sʔa* «(que vous le) fissiez travailler» (Nadaillac).
Somme toute, il s'agit de différences graduelles, et que cette explication vaut pour tout le polymorphisme, c'est là la thèse de l'op. laud. de Vazquez(n 1)

(8) Ceci ne présuppose pas une définition du mot : la différence entre les

deux positions se réduit au fait qu'à l'intérieur du mot l'entourage du phonème reste constant, tandis qu'il change à la finale (sont ici relevantes surtout la désinence $\{-S\}$ du pluriel, et celle de la 2. et 5. personne du système verbal, cf. notre *Morphologie et morphophonologie du verbe du parler de Couzou*, à paraître).

(9) L'interprétation des faits par cette règle est assez précaire : en syllabe atone, l'allongement est assez rare (en fonction du niveau prosodique : mais il est presque toujours restituable, cf. le suivant), en syllabe tonique, il a toujours lieu - mais de même avec toute autre voyelle en finale absolue :

$$\begin{array}{l} - 'V \\ - 'VS \end{array} \left\{ + \# \right. \longrightarrow V. \#.$$

En finale absolue et en général devant consonne sourde, la longueur correspond à une voyelle sourde homorganique (notée par des majuscules resp.) avec friction glottale plus ou moins forte $[\text{h}]$; devant voyelle et en général devant consonne sonore, l'articulation de la voyelle dure plus longtemps, avec une aspiration plus ou moins forte $[\text{h}]$ accompagnant sa partie décroissante. Dans un tel cas, il ne serait pas justifié de parler d'une neutralisation : la longueur est plutôt prosodique et la réalisation de /S/ est /s/.

Ceci amènerait à modifier la règle (5) du système A

$$(5)' \quad -VS_{\text{atone}} + \left\{ \begin{array}{c} \# \\ V \\ C \end{array} \right. \longrightarrow V. \left\{ \begin{array}{c} \# \\ V \\ C \end{array} \right.$$

$$(5)'' \quad -VS + \left\{ \begin{array}{c} \# \\ V \\ C \end{array} \right. \longrightarrow .V \left\{ \begin{array}{c} \# \\ V \\ C \end{array} \right.$$

La réduction du système A à (5) «correspondrait à un état de langue qui s'est trouvé réalisé dans l'évolution du français.

(10) Un niveau prosodique se définit par le tempo du débit (lento, allegro), l'attitude du locuteur, le contexte extra-linguistique, réponse à une question linguistique, conversation familière etc), le fait qu'il s'agit d'une forme isolée ou intégrée dans un texte, etc.

(11) A *Couzou* : paysanne, 60 ans ; son fils, facteur, 40 ans ; une infirme, 48 ans.

Le Bastit : femme 65 ans ; ses fils, 37 et 24 ans, tous les deux charpentiers.

St Projet : paysan 67 ans ; sa femme 60 ans, originaire de Payrac ; maçon 48 ans ; son neveu, 18 ans, maçon de même.

Gourdon : paysan 73 ans.
Anglars-Nozac : paysan 65 ans.
Nadaillac-le-Rouge : paysan 55 ans, né à Borrèze.
Marcilbac : paysanne 58 ans.
Tammies : paysanne 64 ans.
Sergeac : femme de 84 ans.
 près **Sergeac** : paysanne 56 ans.
Thonac, patron d'un café 52 ans.
St. Léon : patronne d'un café, 55 ans, originaire de La Coste
 près **Larche** : paysanne, 60 ans, originaire d'une ferme à 9 km au nord de
 Larche.
St. Pantaléon : paysan, 52 ans.
La Grange : maçon 60 ans.
 Pour ces villages, le lecteur est prié de se référer à la carte Michelin n° 75.

Dans le texte, on se réfère aux informateurs en indiquant le village seulement (év. en ajoutant l'âge de l'informateur).

(12) Dans de pareils cas, l'important allongement de la voyelle finale au pluriel est remarquable : il donne souvent l'impression d'une accentuation oxytonique.

(13) C'est-à-dire le traitement de *S* après *e* sauf devant *t*.

(14) Toutefois *oS* → *qi* se trouve dans *kqi* «c'est», p.e. à Larche : *kqi ty...*, *kqi vu...*, *kqi lou...* etc. Remarquable est à cet égard l'opposition de l'article féminin (querc. *lq* : *lqi*, *lq^x*, *lq^s* etc.) à Sergeac (84) : *lq^o mo.* : *lei^o mo.*, *lq^o lq^o bre* «dièvre (s)», *lei^o pre^o s^o z^o xi* «pêches» *lei^o kalj^oa* «cailles» etc.

(15) *VS + V* → *V žV* (*V zV*) est assez rare. L'enchaînement est réalisé dans le cas de *V*V* par [ʃ] ou, si une des voyelles est palatale, par [j] : *lu bqi i^o tso^o ta* «tu veux l'acheter ?» (Sergeac (84)).

(16) Une question qui se poserait maintenant, est l'interprétation phonologique de ce phénomène : la phonématisation de *S* → *i* dans les derniers exemples, la distribution souvent complémentaire entre /*S*/ et /*ts*/ (:/ *dz*/), /*ʃ*/ : /*ž*/ ne sont que quelques difficultés qui se présentent. Pour le parler de Couzou, nous reprendrons toute la question dans une description phonologique et prosodique, que nous préparons. Il est toutefois intéressant de noter les réactions des sujets à l'égard de ce polymorphisme. Nous avons prié plusieurs d'entre eux de nous écrire de petites phrases contenant cet *S*. Un s noté à la finale d'un pluriel (p.e. estelles «étoiles» St. Projet 60) est naturellement sans valeur à cause du modèle graphique du français ; mais si le *S* est noté *i*, aucune influence n'est possible (on donne comme référence la prononciation simultanée de l'informateur) : *kqi lou paire* [kqi lu

paire] id. *mouï con* [mɔ̃^x 'kɔ̃n] «mes champs», Couzou(40). Il est curieux de relever la notation inverse de l'impératif [tai] par *fas* : *fasmé de lo père*, ainsi corrigé par le sujet lui-même après une première notation *jamè*...

Mais en général, les données à la finale sont pauvres, parce que le sujet ne transcrit que des mots isolés qu'il se prononce lentement. D'autant plus frappantes sont les notations suivantes, faites à l'intérieur du mot : *chouï noscudo* [sui nɔ̃^x'kydo] «je suis née» Couzou 60 ; et pour [š'iaSke ('šaɟze)] «sois (sage)» *saisquè* id., *siasqués* St. Projet 60, *chiasquè* Couzou 48.

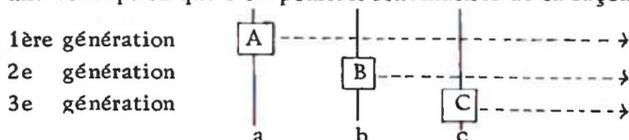
ADDITIF

Une des premières études où se trouvent mentionnés des faits polymorphiques a été publiée par L. Gauchat en 1905 (on trouvera les indications bibliographiques à la fin de ce paragraphe). Menant ses enquêtes auprès d'informateurs de différentes générations, il nota des innovations dans le langage des jeunes, et se trouvait ainsi avoir observé des changements diachroniques dans la synchronie. 25 ans plus tard, E. Hermann retourna sur les lieux et ne put pas vérifier tous les résultats de Gauchat. Celui-ci avait p. ex. constaté une évolution [ɛ]----->[ɛⁱ] en corrélation avec l'âge des informateurs. Mais Hermann trouva des formes en [ɛ̃] (p. 212), chez un sujet qui n'avait donné à Gauchat que des formes en [ɛⁱ] ainsi qu'un cas où le frère aîné prononçait [ɛⁱ], mais le plus jeune [ɛ̃] etc., de sorte qu'il mettait le lecteur en garde contre les conclusions de son devancier.

Le parallélisme de ces travaux avec notre étude est évident, et nous voudrions discuter le problème qu'ils abordent : ceci nous paraît d'autant plus intéressant que récemment F.W. Householder a critiqué radicalement un travail de M. J. Allières en *parlant* p. ex. de "distorted relation between speaker's basic vowel areas and investigator's". Nous croyons que les difficultés qu'éprouvent certains linguistes à admettre des polymorphismes viennent d'une conception linguistique (ou plutôt d'une conception de l'évolution des langues) qui est caractérisée par une direction toute droite et univoque, c'est-à-dire



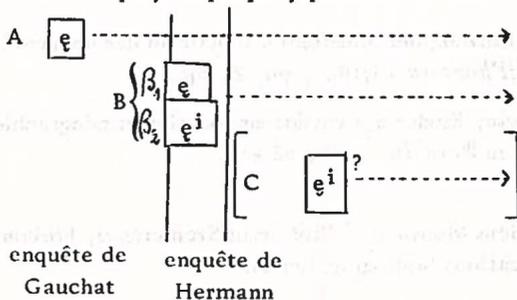
où A, B, C sont des systèmes de la langue à différentes époques. Les travaux de Gauchat et de bon nombre de ses successeurs supposent donc une conception que l'on pourrait schématiser de la façon suivante :



Les coupes a, b, c correspondent aux faits relevés (pour le modèle, cf. Hocke Hockett). Quand on constate alors comme Hermann que B offre à la coupe c des réalisations qui devraient appartenir à A, on se trouve devant une aporie.

Cependant les enquêteurs ont été trop consciencieux pour ne pas noter des dérogations à ce schème. Ainsi, Gauchat déclare p. ex. à l'occasion de a^o ----- \bar{a} "Toute la première génération (60-90 ans) dit encore *ma^ora* (matura), *a^ora* (hora)... avec peu d'exceptions dont la raison nous échappe(c'est nous qui soulignons). Ainsi, un vieillard de 68 ans dit *pa^odzo* mais *kādo* (cubitu), une femme de 85 ans *kār d'a^ora* (quart d'heure) *katr'āre* (quatre heures) etc. Ces incertitudes prouvent que même dans cette position l'^o a commencé à s'évanouir de bonne heure" (p. 211). Le schéma ne permet évidemment pas de tenir compte des faits polymorphiques : dans les méthodes plus perfectionnées qu'on applique aujourd'hui, ceux-ci se cachent derrière des "latitudes de variations", cf. p. ex. Magdics : Die Schwankung der Dauer (c'est-à-dire la vacillation entre des réalisations longues ou brèves des voyelles) ist also auch hier im Alter zwischen 30-50 Jahren am größten, zwischen 50-70 Jahren ist sie geringer und im Alter von 20-30 bzw. 70-80 Jahren zeigt sie eine minimale Wirkungslatitüde" (p. 29). Mais ceci n'est pas une critique de travaux aussi remarquables que ceux de Labov, Magdics, Reichens-tein etc., qui décèlent des corrélations entre certains changements linguistiques et des stratifications ethnologiques, sociales, selon l'âge etc. Seulement, si les "over-all-patterns" de ces travaux permettent des conclusions d'ordre statistique, ils ne constituent pas des descriptions de faits observables chez l'individu parlant. Les perspectives de l'enquêteur qui constate des faits polymorphiques sont tout à fait différentes.

S'ils avaient mené des enquêtes statistiques avec un nombre suffisant d'informateurs, Gauchat et Hermann auraient probablement abouti à des "over-all-patterns" non contradictoires ; mais telle qu'elle se présente, la différence que l'on constate entre leurs relevés respectifs demande une explication en termes polymorphiques, peut-être la suivante :



Tous deux ont mené des enquêtes avec l'informateur B qui possédait deux systèmes en alternance. Celui-ci a fourni à Gauchat des formes correspondant à son système β_2 , qu'il employait peut-être normalement dans la conversation. Mais 25 ans plus tard, à un étranger qui ne parlait pas son patois, il donna des formes correspondant à son système β_1 , qui était peut-être celui de ses parents, et qu'il n'employait que dans le débit soigné. (Une telle explication a déjà été prévue par Gauchat, cf. "La disposition momentanée du sujet, son désir de bien dire, n'y (c'est-à-dire aux "exceptions" à ses règles) sont pas étrangers" (p. 211).

Une telle explication correspondrait aux observations que nous avons pu faire nous-même et que supposent aussi d'autres travaux, cf. les précautions recommandées par Labov pour l'enquête linguistique (p. 283) ou la discussion de Fónagy.

Bibliographie :

- J. Allières, Aspects géographiques et diachroniques de la phonétique : le Polymorphisme, in *Proceed. 4 th Intern. Congr. Phonetic Sciences*, s'Gravenhage 1962, pp 521-532.
- I. Fónagy, Variation und Lautwandel, in *Phonologie der Gegenwart Wiener Slav. Jahrb.*, Erg. Bd. VI, 1967), pp. 100 sqq.
- L. Gauchat, L'unité phonétique dans le patois d'une commune, in *Festschr. H. Morf*, Halle/S., 1905, pp. 175 sqq.
- E. Hermann, Lautveränderungen in den Individualsprachen einer Mundart, in *Nachr. Gesellsch. Wissensch. Göttingen, Phil.-Hist.Kl.* 1929, p. 195s
- Ch. F. Hockett, Age-grading and Linguistic continuity, in *Language* 26, 1950, pp. 449 sqq.
- F.W. Householder, Compte-rendu des Proceedings 4 th Congr. Phon. Sc., in *Word* 19, 1965, pp. 285 sqq (spéc. pp. 291 sqq).
- W. Labov, The social motivation of a sound change, in *Word* 19, 1963, pp. 273 sqq.
- K. Magdics, Kürzung der unbetonten Vokale in der ungarischen Umgangssprache, in *ZfPhonetik* 14, 1961, pp. 21 sqq.
- R. Reichenstein, Etudes des variations sociales et géographiques des faits linguistiques, in *Word* 16, 1960, 55 sqq.

(Nous remercions Monsieur le Professeur Szemerényi, Freiburg i. Br., pour des indications bibliographiques).

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE

SÉRIE A

- LE TOURISME A LUCHON ET DANS LE LUCHONNAIS, G. CAZES.
Un volume broché 222 p., 24 cartes et graphiques, 4 tableaux annexes, 5 planches photographiques hors texte, bibliographie. 15,00 Francs, franco.
- ACTES DES JOURNÉES INTERNATIONALES D'ÉTUDE DU BAROQUE (Montauban, 1963).
Un volume broché 168 p., 12 planches photographiques hors texte. 17,00 Francs, franco.
- THE BEGGAR'S OPERA (PASTORALE A NEWGATE) par John GAY (1728).
Préface et traduction de V. Dupont.
Un volume broché, 190 p., 13,00 Francs, franco.
- LES PARADIS PERDUS (Essais critiques de littérature anglaise et américaine : W. GOLDING, E. O'NEILL, E.M. FORSTER, A. HUXLEY, C. FRY, V. DUPONT).
Un volume broché, 160 p., 12,00 Francs, franco.
- LA RÉFORME MUNICIPALE DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL LAVERDY ET SON APPLICATION (1764-1771). M. BORDE.
Un volume, 300 p., 29,00 Francs, franco (jusqu'au 31 décembre 1967). A partir du 1^{er} janvier 1968 : 44,00 Francs.
- LA PRESSE D'INFORMATION A TOULOUSE, DES ORIGINES A 1789.
M^{me} BLANC-ROUQUETTE.
A paraître début 1968.

SÉRIE B

(format carré 21×27)

- LES CAMPAGNES TOULOUSAINES. Etude géographique. R. BRUNET. Un volume broché 728 p., 147 figures et cartes, 4 cartes 5 couleurs hors texte, 16 planches photographiques hors texte, 115 tableaux; index, bibliographie, tables.
78,00 Francs, franco.
- DIX ANNÉES D'UNE GÉNÉRATION D'ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE. (Recherches sur les étudiants inscrits en propédeutique en 1956-1957.) B. KAYSER et P. DE GAUDEMAR.
Un volume, 133 p., préface du Doyen GODECHOT. Les études, leurs résultats, leurs conditions, l'opinion des anciens étudiants sur leurs études.
13,50 Francs, franco.

Pour commandes et renseignements, s'adresser à :

ASSOCIATION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE

4, RUE ALBERT-LAUTMAN — 31 - TOULOUSE (FRANCE)

C.C.P. TOULOUSE 2.498.45

SOMMAIRE

Séguy (Jean) - Structures sémantiques des noms désignant en gascon les catégories d'animaux d'élevage.	1
Allières (Jacques) - Le subjonctif en <i>-i-</i> du gascon occidental et du catalan oriental.	15
Soutou (André) - Notes de toponymie occitane :	
I - Le nom de lieu gascon <i>La Hillère</i>	
II - <i>La Hierle</i> , nom de l'ancien évêché d' <i>Arisitum</i>	
III - A propos du nom du <i>Mont-Aigoual</i> .	47
Benda (Lucien de) - Un exemple de xénomymie tardive :	
"... Leghorn, in Italy"	65
...	
Maas (Utz) - Les systèmes coexistants de règles ordonnées et le polymorphisme de l's implusif en languedocien septentrional.	95

PRIX DE VENTE DE CE NUMÉRO : FRANCE 12 F. - ÉTRANGER 15 F.

IMPRIMÉ PAR LE C. R. D. P. - 3, RUE ROQUELAINE - 31 - TOULOUSE

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE . III - 6, 1967 . VIA-DOMITIA XII-XIII